

Grammaire Française

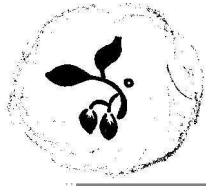
Cours moyen

Par

J. Calvet
Agrégé de l'Université
Professeur
à l'Institut catholique de Paris

C. Chompret
Licencié ès lettres
ancien Professeur
au Collège Stanislas

Huitième édition



PARIS
J. DE GIGORD, EDITEUR
Rue Cassette, 15
1931

PREFACE

Dans cette grammaire destinée aux enfants de neuf à douze ans, nous avons suivi la même méthode que dans le livre élémentaire qui a été publié précédemment.

Ce Cours moyen constitue une grammaire complète de l'usage ; le Cours supérieur qui est sous presse ne comprendra en plus que l'histoire de la langue. Ainsi, depuis le début de leurs études classiques (classe de sixième), jusqu'à la fin, les élèves se trouveront en présence des mêmes formules grammaticales.

C'est dire que tous les chapitres de notre livre ne doivent pas être appris à fond à une première étude : le maître choisira les notions qui conviennent à la force de ses élèves. D'ailleurs, ici comme dans toute grammaire, il y a des pages que l'élève consulte, mais qu'il n'apprend pas, par exemple ce qui regarde la prononciation et la formation des mots : ces deux chapitres, très complets, pourront être un bon instrument de travail.

Certaines notions importantes (éléments de la proposition, compléments, espèces de verbes) ont été étudiées à deux endroits, dans la morphologie et dans la syntaxe : nous n'avons pas craint de répéter des formules sur lesquelles le maître devra revenir pour ainsi dire chaque jour.

Pour ce volume, comme pour les précédents, nous sollicitons instamment les observations de nos collègues.

C. C. J. C.

GRAMMAIRE FRANCAISE
COURS MOYEN

NOTIONS PRELIMINAIRES

Le langage.

L'homme fait connaître ce qu'il pense par le langage.

Le langage est parlé ou écrit. Le langage parlé se sert de sons. Le langage écrit se sert de lettres qui représentent ces sons.

Les mots.

Les mots sont des groupes de lettres ou de sons désignant les êtres, leurs qualités, leurs actions, etc.

Dieu, père, aime, sont des mots.

Les propositions.

Les propositions sont des groupes de mots exprimant une idée. *Dieu est grand, le père est bon*, sont des propositions.

Les phrases.

Les phrases sont des groupes de propositions formant un sens complet. *J'aime mon père qui est bon*, est une phrase. Une seule proposition suffit parfois pour faire une phrase : *j'aime mon père*.

La Grammaire.

Le livre qui nous enseigne à bien employer les mots, à bien former les propositions et les phrases, s'appelle une Grammaire. La grammaire est donc l'art de parler et d'écrire correctement.

Division de la Grammaire.

La grammaire se divise en trois parties :

1° la Phonétique qui étudie les lettres et les sons (phonétique, du mot grec, phoné qui signifie voix);

2° la Morphologie qui étudie les formes variables ou invariables des mots (morphologie, des mots grecs morphé forme, et logos discours);

3° la Syntaxe qui étudie la manière de construire les mots dans la proposition et les propositions dans la phrase (syntaxe, des mots grecs taxis disposition, et sun ensemble, avec).

PREMIERE PARTIE

PHONETIQUE

La Phonétique étudie 1° les lettres et les sons isolés, 2° les lettres unies dans la syllabe, et 3° la prononciation des lettres et des syllabes.

CHAPITRE PREMIER

CLASSIFICATION DES LETTRES ET DES SONS ISOLEES.

L'alphabet.

Les mots se composent de lettres. L'ensemble des lettres en usage dans une langue s'appelle l'alphabet.

L'alphabet français.

L'alphabet français compte vingt-six lettres qui sont : a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z.

Voyelles et consonnes.

Il y a deux sortes de lettres : les voyelles et les consonnes. Les voyelles sont sonores par elles-mêmes : a, o. Les consonnes ne sonnent qu'à l'aide des voyelles p, d, dans Padoue, Papin, Didon.

Il y a cinq voyelles : a, e, i, o, u.

Il y a vingt consonnes : b, c, d, f, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z.

Il y a une lettre qui est tantôt voyelle, tantôt semi-consonne : y.

Les Voyelles.

Division des voyelles.

Les voyelles se divisent en voyelles proprement dites qui ne produisent qu'un son par une seule émission de voix : a dans *table* ; et en diphtongues qui se prononcent d'une seule émission de voix, mais produisent deux sons : ia dans *diable*.

Les voyelles proprement dites.

Les voyelles proprement dites considérées comme des lettres se divisent en voyelles simples qui sont formées par une seule lettre : a dans *table* ;

et en voyelles composées qui sont formées de plusieurs lettres : eau dans *beau*.

Les voyelles simples.

Les voyelles simples sont a, e, i, o, u et parfois y.

Il y a trois sortes d'e :

1° l'e muet, qui se prononce très légèrement comme dans *rose, tulipe, marguerite* ;

2° l'é fermé, qui se prononce la bouche presque fermée comme dans *bonté, vérité* ;

3° l'è ouvert, qui se prononce la bouche presque ouverte comme dans *père, mère, frère*.

L'y voyelle a tantôt la valeur d'un i, comme dans *martyr*, tantôt la valeur de deux i comme dans *pays* (pai-is) ; cela arrive en général quand il est dans le corps d'un mot et à la suite d'une autre voyelle.

Ailleurs, y est semi-consonne : *Bayard, Yatagan*.

Les voyelles composées.

Certains groupes de voyelles prononcées d'une seule émission de voix, ne produisent également qu'un son simple : ce sont les voyelles composées. Tels sont les groupes

ai, prononcé comme è ouvert dans *palais*,

ai prononcé comme é fermé dans *je parlai*,

ao, prononcé comme a dans *Laon*,

ao prononcé comme ô dans *Saône*,

au prononcé comme o dans *épaule*;

ei, prononcé comme è ouvert dans *reine*;

eau, prononcé comme o dans *beau*;

eu, prononcé comme e muet dans *meule*;

eu, prononcé comme u simple dans *gageure*;

ou, partout prononcé comme u allemand : *loup*.

Les diphtongues.

Les diphtongues sont des voyelles composées qui se prononcent d'une seule émission de voix, mais laissent entendre deux sons.

Un certain nombre de diphtongues commencent par la lettre i. Telles sont :

ia *diable*, io *violette*,

iais *niais*, iou *biniou*,

ie *miel*, iu *reliure*,

ieu *mieux*.

La plupart des autres diphtongues se terminent au contraire par la voyelle i. Ainsi :

ai *corail*, ui *luire*,

ei *vieil*, oe *poêle*,

oi *roi*.

Les voyelles considérées comme sons.

Les voyelles considérées comme des sons s'appellent voyelles pures lorsque leur son fondamental

n'est modifié par aucune résonance : a dans *table* ; et voyelles nasales lorsque leur son fondamental est accompagné d'une résonance nasale : a dans *chant*.

Les voyelles deviennent nasales lorsqu'elles sont suivies des consonnes m ou n qui se fondent avec elles dans la prononciation.

Cette fusion des voyelles avec les consonnes m ou n se produit chaque fois que ces consonnes terminent le mot ou sont elles-mêmes suivies de consonnes.

Peuvent être nasales : les voyelles simples, les voyelles composées et les diphtongues.

voyelles simples nasales :

an, am : *an, tant, camp, champs*;

en, em : *en, lent, exemple, emmener* ;

in, im : *fin, succinct, nimbe, guimpe* ;

on, om : *on, bon, font, prompt* ;

un, um : *un, brun, parfum, humble*.

Voyelles composées nasales

ain, aim : *bain, pain, faim, essaim* ;

ein, eim : *sein, rein, seing, Reims*.

Diphtongues nasales

ian, iam : *viande, amiante, iambe*,

ien : *chien, rien*,

ion : *lion, brimborion*,

oin : *loin, moins, groin*,

ouin : *marsouin, malouin, pingouin*,

uin : *juin, suint*.

Remarque. - C'est toujours m, et non n, que l'on trouve devant b, p, m.

Les mots suivants font seuls exception : bonbon, bonbonne, bonbonnière, embonpoint, et néanmoins.

Les Consonnes.

Ordres de consonnes.

Si on considère les organes qui servent à les articuler, les consonnes se divisent en trois ordres :

1° les palatales (appelées parfois à tort gutturales), qui se prononcent du palais : c, g, j, k, q, r ;

2° les dentales, ou linguales, qui sont prononcées par la langue qui appuie contre les dents (dentes, lingua) : d, t, s, z, l, n ;

3° les labiales qui sont formées surtout par le mouvement des lèvres (labia), b, p, f, v, m.

Espèces de consonnes.

Si on considère la qualité de l'articulation, les consonnes se divisent en trois espèces :

1° les muettes ou explosives, ainsi nommées parce que pour les prononcer la bouche s'ouvre et se ferme brusquement et que leur son ne peut se prolonger : c, g, k, q, d, t, b, p;

2° les spirantes ou sifflantes, ainsi nommées parce qu'elles se prononcent avec une sorte de sifflement : s, z, f, v, j, ch ;

3° les liquides, ainsi nommées parce qu'elles se lient si facilement aux autres lettres qu'elles semblent couler dans la prononciation : l, r, m, n.

Remarques.

I. m et n sont appelées aussi nasales, parce qu'elles se prononcent légèrement du nez.

II. l et n sont appelées l mouillée et n mouillée, quand elles ont une sorte de son délayé : bastille, agneau.

III. La lettre x est une consonne double; elle équivaut à cs, ks ou gs : Xerxès.

Degrés de consonnes.

Si on considère l'intensité de la prononciation, les consonnes se divisent en deux degrés :

1° les douces (ou sonores), qui sont prononcées avec un moindre effort : b;

2° les fortes (ou sourdes), qui sont prononcées avec plus d'énergie : p.

On reconnaît ainsi :

dans b la douce de p : bain, pain;

dans c (= s) la douce de c = k) : César, czar,

de c = g) : leçon, second;

de k : ciste, kyste;

de qu : cinq, quint,

dans d la douce de t : donner, tonner;

dans g àà.. de c (= k) : gage, cage,

dans j ààà de ch : jatte, chatte

dans v àààde f : vendre, fendre;

dans z ààà de s : zèle, selle.

TABLEAU DES CONSONNES

		PALATALES	DENTALES	LABIALES
Muettes	fortes	c, k, q	t	p
	douces	g	d	b
Spirantes	fortes	ch, h aspirée	s	f
	douces	j, y	z	v
Liquides	fortes	r	l, n	m

Remarques 1. Les liquides non mouillées sont toujours fortes.

2. La lettre h, quand elle est douce, est appelée h muette, parce qu'elle est nulle dans la prononciation : *l'homme* ;

et, quand elle est forte, elle est appelée h aspirée, parce qu'elle produit alors un son fort et heurté qui s'oppose à toute liaison et à toute élision : *la hache*.

CHAPITRE II

LA SYLLABE.

La syllabe.

Les lettres en s'unissant pour former les mots constituent des groupes que l'on appelle syllabes. Une syllabe est une lettre ou un groupe de lettres qui se prononcent d'une seule émission de voix. Dans *fer* il y a une syllabe ; dans *fer-rer* il y en a deux ; dans *fer-ru-re* il y en a trois.

Comment syllaber.

Pour décomposer les mots en syllabes, pour syllaber, il faut savoir que la syllabe commence toujours par une voyelle simple ou composée, une consonne simple ou composée (ch, ph, rh, th), ou un groupe de consonnes formé d'une muette et d'une liquide ; on doit donc syllaber ainsi :
fes-tons ; o-va-les ; as-tra-ga-les ; isth-me, dis-trict ; fonc-tion.

Remarques. - I. Dans l'écriture on peut couper un mot d'une ligne à l'autre en séparant les syllabes, mais on ne doit jamais séparer les lettres d'une syllabe.

II. Un mot d'une seule syllabe s'appelle monosyllabe ; un mot de deux syllabes s'appelle dissyllabe ; un mot de trois syllabes s'appelle trisyllabe, un mot de plusieurs syllabes s'appelle un polysyllabe.

Espèces de syllabes.

Une syllabe dont l'unique voyelle est un e muet est une syllabe muette : *sable, dune*.

Une syllabe qui renferme une syllabe sonore, même suivie d'un e muet, est une syllabe sonore :
coq, poulet, couvée.

CHAPITRE III

PRONONCIATION DES LETTRES ET DES SYLLABES.

Eléments de la prononciation.

Pour la prononciation des lettres et des syllabes il faut distinguer : la sonorité, la quantité et la tonalité.

1° Au point de vue de la sonorité, les voyelles et les consonnes sont sonores ou muettes : *c* est sonore dans *lac* et muet dans *tabac*.

2° Au point de vue de la quantité, les voyelles et les syllabes sont longues ou brèves : brèves, quand le son est rapide ; longues quand le son est prolongé de manière à avoir environ la valeur de deux brèves : *u* est bref dans *lutte*, long dans *flûte*.

3° Au point de vue de la tonalité, les syllabes sont accentuées ou atones : accentuées, quand la voix insiste en les prononçant ; atones, quand la voix les prononce avec moins d'intensité : dans *vic-toi-re*, *toi* est accentuée, *vic* est atone, *re* est muette.

Prononciation des voyelles.

Les voyelles atones sont généralement brèves. Les voyelles accentuées ou toniques sont longues ou brèves; les règles de leur quantité s'apprendront par l'usage. Toute voyelle surmontée de l'accent circonflexe est longue.

La voyelle A.

A est muet et nul dans *août, curaçao, Saône, taon, toast* ; il tend à devenir muet dans *extraordinaire* ; mais il doit se prononcer dans *aoriste*.

A est bref quand il est suivi d'une consonne articulée : *délicate, ingrate*.

A est long dans les finales qui ont un r (ar, are, arre) : *amarré, placard*.

Remarque. - Dans les mots anglais bien francisés, l'a se prononce comme en français : square. -

Dans les mots non encore francisés, il se prononce à l'anglaise ; c'est-à-dire à peu près comme un e : James (djèms), quaker (coueke'r).

La voyelle E.

E est nul dans *Caen, épeautre, heaume, Jean, Maupeou, Saint-Saens*.

E se prononce a dans *femme, solennel, solennité, indemnité, indemniser* (mais pas dans *indemne*), *rouennerie* et dans tous les adverbes en *em-ment*. L'habitude de le prononcer a dans *Jenny, nenni, hennissement, disparaît*.

1. En général l'e tonique est fermé [quand il est final ou suivi de e muet ou d'une consonne qui ne se

prononce pas (excepté dans les finales et et ès) : bonté, régulier, chaussée];

il est ouvert quand il est suivi d'une consonne non articulée dans les finales èt et ès et toutes les fois qu'il est suivi d'une consonne articulée : forêt, procès, chef. L'é fermé n'est jamais long ; l'è ouvert est long ou bref suivant l'usage.

II. L'e muet, c'est-à-dire l'e qui n'est ni fermé ni ouvert n'est pas toujours nul dans la prononciation. Il y a des cas (voir l'élision) où il disparaît complètement, même dans l'écriture. La prononciation populaire tend de plus en plus à le supprimer, surtout à Paris, à la fin et dans le corps des mots.

a) L'e muet final 1° dans les mots isolés de plusieurs syllabes est en général nul : *mortelle* et *mortel* se prononcent de même.

2° Devant un autre mot, il se prononce si le mot suivant commence par r ou l suivi d'une diphtongue : *il ne mange rien*. Dans les autres cas il est le plus souvent muet, et la prononciation familière supprime la liquide qui le précède, en particulier l'r; on dit : pauv'femme, mait'd'étude.

b) Dans l'intérieur des mots, il tend aussi à disparaître, excepté quand sa disparition entraînerait trois consonnes de suite : aveuglement, bergerie, ornement.

c) Dans la syllabe initiale, il doit en principe se faire entendre : tenir, refaire, ressentir.

d) Dans les monosyllabes qui sont entraînés dans la suite du discours, comme ils sont liés à d'autres mots, on applique les règles précédentes ; quand le monosyllabe est isolé, il a une valeur spéciale et l'e se prononce.

Les voyelles composées ai et ei, ay et ey se prononcent en général comme è ouvert: *parfait, reine, du Bellay, Belley*.

Par exception, ai se prononce comme un e muet dans les formes du verbe faire et dans les composés de faire, quand ai atone est suivi un s : *nous faisons* (faisons). On disait de même autrefois *faisan* (fesan), *faisander* (fesander).

La voyelle eu.

La voyelle composée eu, ouverte ou fermée, se prononce comme e quand il est muet mais qu'on le fait entendre : *neuf*.

Eu se prononce u dans les formes du verbe avoir : *que j'eusse*, et dans *gageure*.

La voyelle o.

O est nul dans *faon, paon, taon, Laon, Craon*.

O est fermé quand il est final ou suivi d'une consonne non articulée : *métro, chaos, chariot*.

Il est généralement ouvert et bref quand il est suivi d'une consonne articulée : *étouffe, féroce*.

La voyelle au.

La voyelle composée au (ou eau) se prononce généralement comme o fermé : *défaut, échafaud*.

La voyelle oi.

La voyelle composée oi se prononce (oua), fermé ou ouvert, bref ou long comme a lui-même : étoile, moine. Elle se prononce comme o dans *oignon* (ognon) et dans *poigne* et *empoigner* mais dans le langage familier seulement.

Les voyelles i et u.

Les voyelles i et u sont toujours fermées. Elles sont longues ou brèves suivant l'usage.

Prononciation des nasales.

Les nasales.

Les voyelles nasales sont an, in, on, un, en (qui est tantôt an, tantôt in).

Remarque. - M peut remplacer n et prendre un son nasal ; mais à la fin des mots il a perdu sa valeur nasale et se prononce à part, sauf dans *dam*, *daim*, *faim*, *essaim*, *étaim*, *thym*, *nom*, *dom*, *parfum*.

Transformation des nasales.

Il y a des syllabes nasales qui ont perdu ou qui perdent le son nasal : *flamme* (flame), *femme* (fame), *année* (anée), *solennité* (sola-nité) et dans les adverbes en *emment* (ament).

Mais la nasalisation s'est conservée dans *néan-moins*, *nous vin-mes*, *en-nui*, *en-noblir*, *en-ivrer*, *en-orgueillir*.

La nasale en.

La nasale en se prononce tantôt an tantôt in.

1° en final se prononce in : païen, chrétien, examen, sauf quand il est la préposition *en* et dans les mots Ecouen, Rouen et Saint-Ouen,

2° en tonique suivi d'une consonne muette se prononce an ; *prudent*, *ingrédient*, *guet-apens*, *bon sens* (sauf dans les formes de venir et de tenir et de leurs composés (*il tient*)).

3° en atone initial se prononce an : *entité*, *embrun*.

4° en atone dans l'intérieur des mots se prononce in ou an suivant l'usage

an	in
centurie, adventice, compendieux, tentacule, stentor, menthe, épenthèse, hortensia, Aventin, tender	agenda, pensum, memento, pentagone, mentor, menthol, appendice, Buzenval, Penthivière, Lentulus.

La nasale on.

La nasale on se réduit à e muet dans monsieur (m(e)sieu) et perd la nasalisation dans les mots venus du grec comme *epsilon* et *Kyrie eleison*.

La nasale un.

La nasale un se prononce quelquefois on : dans les mots latins : *secundo* et dans *jungle*, *junte*, et

punch (mais pas dans lunch).

Remarque. - C'est une faute choquante de ramener *un* à *in* (in jour).

Prononciation des consonnes.

Changement des consonnes.

Dans la prononciation rapide, des voyelles disparaissent, des consonnes se rencontrent, et il se fait des accommodations, des passages d'une consonne à l'autre, par exemple des douces aux fortes et inversement : *paquebot* devient *pagbot* ; *médecine*, *metsine* ; *clavecin*, *clafcin* ; *chaque jour*, *chagjour* ; *pauvre femme*, *pauffam*.

Il faut éviter les suppressions et les accommodations exagérées, mais il serait pédant et de mauvais ton de prononcer toutes les lettres.

Règle générale.

En règle générale, les consonnes finales ne se prononcent pas, sauf l, r, f et c. Les consonnes intérieures se prononcent toujours; mais les consonnes doubles se réduisent à une dans les mots purement français, et sonnent toutes les deux dans les mots savants et les mots étrangers, mais cette règle générale comporte beaucoup d'exceptions.

B.

B final est nul : *plomb*, *radoub*.

B intérieur sonne toujours : *obstiné*.

B double équivaut à b : *sabbat*, *rabbin*, *rabbi*, sauf dans *gibbeux*, *gibbosité*, *abbatial*.

C.

a) C final se prononce ordinairement :

après une voyelle sonore : *cognac*, *trafic*, *suc*, *arsenic*, sauf dans *estomac*, *tabac*, *cric*, *broc*, *escroc*, *croc*. Après une consonne articulée : *talc*, *arc*, *porc*, *fisc*, sauf dans *marc* et *clerc*.

b) Il ne se prononce pas après une voyelle nasale : *blanc*, *franc*, *ajonc*, sauf dans *donc* accentué et dans *zinc* où il se prononce g.

C intérieur se prononce toujours, même après une nasale : *sanctifiés*, *sanction*.

Il a le son de g dans *second* et ses dérivés.

Il a le son guttural devant a, o, u : *calibre*, *décoller*, *reculer*.

Il a le son sifflant devant e et i : *ceci*.

Il peut prendre le son sifflant devant a, o, u, au moyen d'une cédille : *ça*.

C double équivaut à c simple devant a, o, u, l, r : *accabler*, *baccalauréat*, *occasion*, *occulte*, *impeccable*.

Devant e et i les deux c se prononcent le premier guttural, le second sifflant : *accident*, *accès*.

Prononcez *concelli* (*consetti*) *dolce* (*dolche*), *crescendo* (*crescendo*), *czar* (*gzar*).

Ct.

Ct sonne dans *tact*, *intact*, *contact*, *compact* et *exact* ; dans *direct*, *correct*, *intellect*, *infect*, *abject* ; dans *strict*, *district*, *verdict* ; dans *distinct*, *succinct*.

Ct est nul dans *respect*, *aspect*, *circonspect*, *suspect*, *amict*, *instinct*.

Ch.

Ch final a le son guttural ordinairement : *varech*, *krach*.

il a le son chuintant dans *match*, *lunch*, *punch*.

Il est nul dans *almanach*.

Ch intérieur ou en tête des mots a le son guttural devant a, o, u : *chaos*, *exarchat*, *choléra*, *archonte*, *catéchumène*, excepté dans *archal*, *fil d'archal* et *maillechort*.

il a le son chuintant devant e : *archevêque*, *trochée*, *chérubin*, *cachexie*, sauf dans *achéen*, *manichéen*, *eutychéen*, *archétype*, *archéologie*, *chélidoine*, *lichen*, *trachéotomie*, etc., où il se prononce ké.

il a le son chuintant devant i : *chirurgie*, *branchie*, *bachique*, *psychique*, *archiépiscopal*, *arachide*, *chyle*. etc., sauf dans *chirromancie*, *chirographaire*, *orchidée*, *ecchymose*, *pachyderme*, *tachygraphie*, etc.

Remarque.

Dans les mots français ou bien francisés *che* ou *chi* tend à avoir le son chuintant, et il ne conserve le son guttural que dans les mots savants ou étrangers.

D.

D final est nul dans tous les mots bien français : *gourmand*, *chaud*, *accord*, *pied*, *noeud*, *plaid*, *nid*, *muid*, *palinod*. Il sonne dans les mots étrangers : *stand*, *caïd*, *talmud*, *sud*, et dans les noms propres : *Joad*, *David*, *Madrid*, sauf dans *Gounod*, *La Rochefoucauld*, *Léopold*.

D intérieur sonne partout : *adjudant*, *adjoindre*

D double équivaut à d simple : *addition*, *reddition*.

Il se prononce double dans *addenda* et *adducteur*.

F.

F final sonne presque toujours.

Il est nul dans *clef*, dans *oeuf*, *boeuf* et *nerf* au pluriel : des boeu(f)s, des oeu(f)s, des ner(f)s.

Remarque. Dans *neuf*, f est nul devant un pluriel commençant par une consonne : neu(f) sous, neu(f) fois neuf ; ailleurs il est sonore : *le neuf mai*, *j'en ai neuf*.

F double se réduit à f simple : *affaire*, *affiche*, *différence*.

Les deux f sonnent dans les mots savants : *suffixe*, *efflorescence*. Dans la prononciation oratoire on a une tendance à faire sonner les deux f : *diffamer*, *effaré*, *efféminé*, *effraction*, etc.

G.

G final est nul dans les mots bien français : *faubourg, vingt, coing, poing, doi(gt)*.

On doit dire jou(g) (joug) et lé (legs) malgré les hésitations de l'usage.

Il sonne dans les mots étrangers *drag, pouding, etc.*, mais non dans *orang-outang* ni dans *sterling*.

G dans le corps ou en tête des mots et devant une voyelle a le son guttural devant a, o, u et le son chuintant devant e et i.

Mais g peut prendre le son chuintant devant o et u par l'addition d'un e qui ne se prononce pas : *mang(e)ons, pig(e)on, gag(e)ure*.

Il peut prendre le son guttural devant e et i par l'addition d'un u qui ne se prononce pas : *fatiguer, narguer, guider, aiguïère, aiguiser, Guise*.

Remarque. - Il ne faut pas confondre cet u muet avec l'u qui se prononce dans les formes du verbe *arguer* (argu-er), dans *ciguë, ambiguïté* (ambigu-ité), *aiguille* (aigu-ille), *aiguillon* (aigu-illon), *linguiste* (lingu-iste), *consanguinité* (consangu-ité), etc.

Le g devant m ou d se prononce toujours.

Le g devant n est toujours mouillé dans les mots bien français : *magnificence, magnifier, magnésie*.

Il a le son dur et se sépare de l'n dans les mots savants ou étrangers : *magnat, stagnant, lignite, regnicole*.

Le g double équivaut à g simple : *aggraver*.

H.

L'h initial est muet ou aspiré.

Quand il est muet, il disparaît dans la prononciation.

Quand il est aspiré, il empêche la liaison et l'élision, mais il ne se marque pas par une aspiration proprement dite ; il est un signe orthographique bien plus qu'une lettre ayant sa valeur dans la prononciation.

La règle générale est que l'h est muet quand il est d'origine latine et aspiré dans tous les autres cas.

Ainsi h est muet dans : *homme, hôtel, hameçon, hiatus, huile, hectolitre, hyacinthe, hyène*.

Il est aspiré dans : *hêtre, houblon, houille, hoquet, hisser*.

Exception : h est aspiré dans : *hiérarchie, hérissier, hérisson, harceler, hargneux, hernie, hermine, hésiter*.

Remarques. - Dans *huit*, nom de nombre, l'h est aspiré : le huit, à moins qu'il ne soit précédé d'un autre nom de nombre : *dix-huit* (dizuit).

Dans *héros* l'h est aspiré, et il est muet dans les dérivés de héros : *l'héroïsme*. Il en est de même de *héraut* : *le héraut, l'héraldisme*.

L.

L final se prononce ordinairement, mais il disparaît - parce qu'il se mouille - dans les finales en ail, eil, euil, ouil (*corail, soleil, fauteuil, fenouil*).

L disparaît complètement dans *baril, chenil, coutil, fusil, gentil, gril, grésil, nombril, outil, sourcil, pouls, soûl, cul de jatte*.

L intérieur doit toujours sonner malgré l'abus qui tend à l'introduire, excepté dans *fil* et *aulx* et dans les noms propres : *Paulmier, Gaultier, Belfort, Chaulnes*.

L double tantôt est mouillé, tantôt garde la valeur de consonne.

1° L est toujours mouillé après un i, quand cet i est précédé d'une voyelle : *abeille, grenouille*.

2° L est en général mouillé après un i, même quand cet i n'est pas précédé d'une autre voyelle : *Camille*. Mais il y a des exceptions : *distiller, osciller, vaciller, bacille, codicille, pupille, mille, tranquille, ville* et leurs dérivés et composés ; *Villars, Millet, Villemain, Villers, pusillanime, illuminé, Illinois*, etc.

3° L l non précédé d'un i garde sa valeur de consonne. L double se réduit à l dans les mots bien français, et sonne dans les mots savants. Mais il y a une tendance à prononcer les deux l. On doit dire avec un seul l : *installer, vallée, rébellion, collègue, collation, collègue, mollusque*.

M.

M final, sauf dans les cas que nous avons vus, ne se nasalise pas et se prononce : *harem, album, pensum, factum, rhum, intérim, requiem, Abraham*.

M intérieur ne nasalise la voyelle qui précède que quand il est suivi de b ou de p. Ailleurs il se prononce : *indemne, autom-nal, calom-nie*, mais ou dit *daner* (damner) et *autone* (automne).

M double équivaut à un seul m

1° quand le premier m nasalise la voyelle qui précède : *emmener, emmancher*.

2° ordinairement après un o : *sommeil, sommier, sommet, commerce, commun*.

Mais on prononce deux m dans les mots savants et dans *sommité, sommaire, sommation, commotion, commentaire*, etc.

N.

N final nasalise la voyelle qui précède. Il y a exception pour : *abdomen, amen, dictamen, eden, cyclamen, gluten, gramen, hymen, lichen, pollen, spécimen, Aden, Carmen, Tlemcen*, etc.

N double conserve souvent le son nasal suivi d'n simple.

Ailleurs n double équivaut à n simple : *dictionnaire, doyenné, tennis, annuaire, annoter, annuler, innocence, innombrable*.

N double sonne comme deux n dans les mots savants : *cannibale, britannique, septennat, connexe*.

P.

P final est nul dans les mots bien français : *drap, galop, sirop, loup, cantaloup, temps, exempt, prompt, corps, tu romps*.

Il sonne dans *cap, cep, Gap* et dans les mots d'origine étrangère : *croup, julep, hanap, handicap*, etc.

P intérieur devant une consonne se prononce : *septembre, Septentrion, symptôme, consommation, présomptif, exemption, cheptel*.

Par exception, il est nul dans *baptême, Baptiste, baptismal, sept, septième, exempter, compter, comptabilité, promptitude, sculpter, dompter, indomptable*.

P double équivaut à p simple : *supplique, suppléer, opprimer, appauvrir, appliqué, apporter, Coppée, Coppel*. Par exception, il se prononce double dans : *appendice, appendicite, appétence, Appien, Philippique, Mazeppa* et quelquefois dans *appréhender, opprobre, supporter*.

Ph se prononce toujours f : *philosophie*.

Q.

Q final sonne dans les deux seuls mots où il se trouve : *coq, cinq*, mais il est nul dans *cinq cents, cinq mille, cinq francs*.

Q intérieur est suivi d'un u qui ne se prononce pas mais qui donne au q le son dur : *équerre, séquestre, équité*.

Mais il arrive

1° que l'u se prononce distinctement devant e et i dans :

équestre, questeur, questure, liquéfier, liquéfaction, équiangle, équilatéral, quiétisme, quiétude (mais on dit inkiétude), *quinquagénnaire, obséquieux, ubiquité* ;

2° qu'il se prononce ou devant a dans *exequatur, aquarelle, équateur, quadrature, loquace, squameux, squalé, quartz, quatrecentiste*, mais il se prononce ka dans *quasi, quasiment, quasimodo, reliquat, quart, quadrille, quarante*.

R.

R final se prononce ordinairement : *offrir, trésor, chaleur, hier, fier, cher, fer, enfer*, etc.

Par exception, il est nul dans les infinitifs en er, dans les noms et adjectifs terminés en ier, en cher, et en ger : *aimer, entier, archer, danger, Fléchier, Boucher, Béranger, Tanger*.

R intérieur se prononce toujours : *carton, haubert, corps*, excepté dans : *gars* (ga).

R double, se prononce comme un seul r : *arrogance, narration, arrière, carrière, parrain, charrue, ferraille, terrible, interroger, perruque, verrou, corridor, courroux, Corrèze*.

Il se prononce double dans les mots savants et dans certains mots comme : *interruption, interrègne, erroné, terrorise, correct, corroder, torride, Varron, Verrès, Burrhus* et dans les futurs et conditionnels de quérir, courir et mourir : *tu mourras*.

S.

S final ne se prononce pas dans les mots proprement français : *profès, succès, licencié ès lettres, clos, confus, pus, jus*, etc.

Il y a quelques exceptions :

1° le s final se prononce dans *as, atlas, las, hélas, maïs, jadis, lis, métis, vis, os, tous* (accentué), *obus, us, plus* (quand il est suivi d'un que ou qu'il indique une opération mathématique), *mars, ours* (au singulier), *Reims*.

2° Il se prononce en général dans les mots savants ou étrangers et dans les noms propres d'origine

étrangère : *vasistas, Jonas, Damas, Mathias, Cujas, palmarès, iris, gratis, tennis, prospectus, rébus, virus, blocus, laps, etc.*

S intérieur se prononce en général et, quand il se prononce, il est dur entre deux consonnes. Mais s est nul dans *lesquels, desquels, mesdames, Despois, Desportes, Desmoulins, Destouches, registre, Nesle, Fresnel, Rosny, Suresnes, obscène, descendre, conscience, disciple, discipline, ascenseur, ascension, discerner, susciter.*

Ailleurs qu'entre deux consonnes s est dur (c ou ss) :

1° entre une consonne et une voyelle : *sursis*, mais il est doux par exception dans : *Jersey, Alsace, Belsunce, subsister* ;

2° entre une voyelle nasale et une autre voyelle : *penser, insigne, insister, transept, insurrection* ; mais il est doux par exception dans *nansouk, transit, transaction, transitoire, etc.*

S est doux entre deux voyelles dont la première n'est pas nasale : *rose, basilique, gymnase, désarmer, désigner, résider, présage, abasourdi, résister, parasite, résolution* ; mais il est dur dans : *préséance, résection, désuétude, entresol, asymptote, monosyllabe.*

S double se prononce à peu près toujours comme un s simple dur : *passage, issu, bossu, faussaire, embrasser, pression, assaut, assez.* Cependant on fait entendre deux s dans les mots savants : *glossaire, bissextile, pessimiste, incessible, passif* ; dans les mots commençant par le préfixe dis comme *dissipation, disséminer*, et dans d'autres mots comme : *asservir, assidu, assonance, assumer, etc.*

T.

T final ne se prononce pas : *achat, crédit, calicot, transport, Carnot, Mozart, immédiat, doigt, juillet, alphabet, ticket, subit, gratuit, sot, mot, debout, août, début, but, prompt, vingt, bahut, début, salut, Rembrandt, Stuart, expert, court, sport.*

Par exception t final sonne dans : *fat, mat, exeat, vivat, Rabat, net, fret, licet, fait, obit, preterit, granit, sept et huit* (sauf devant un pluriel commençant par une consonne), *accessit, dot, Lot, scorbut, occiput, Kant, cobalt, malt, indult, rapt, abrupt, lest, est, ouest, antéchrist.*

T intérieur sonne surtout devant un r : *montrer, Montreuil, Montratier.* Mais il est devenu muet dans *isthme, asthme, Moltke, Metz, Retz, etc.*

Devant un i suivi d'une autre voyelle il prend en général le son sifflant de l's dur : *nation, inertie, spartiate, La Boétie, pétiole, inertie, argutie, Dalmatie, primatie.*

Mais les cas sont très nombreux où le t garde devant i le son normal : *pitié, amitié, moitié, tiare, tiers, bastion, dynastie, chrétien, partie, héritier, huitième, antienne, Sarmatie, Claretie, épizootie, chrestomathie, Critias, Petion, Monthyon.*

T double se prononce comme t simple : *littérature, pittoresque*, mais on entend deux t dans : *atticisme, attentif, attitude, attrister, guttural, intermittent.*

W.

Le W germanique se prononce comme le v français : *Waldeck, Wagner, Windthorst, Westphalie,*

Waterloo, Watteau, Witt, etc.

Le W anglais dans les mots francisés se prononce v, wagon, watman, watercloset, wallace, warwick, Waddington, excepté dans whist et tramway où il se prononce ou (ouïst, tramoué).

Le W anglais dans les mots non francisés se prononce ou devant une voyelle : *wisky, sandwich.*

Ew se prononce iou : *mildew, interview* (mais on dit : interviewer), *Newcastle, Newman, Daily News* (délinious), *Newton, New York* (cependant on dit aussi : Neuton et NeuYork).

ow se prononce en général comme o fermé : *Glascow* (Glasco), *Longfellow, snow.*

X.

X final ne se prononce pas dans les mots vraiment français : *faux, genoux, crucifix, flux, Dreux, Brieux, Barbaroux, Morlaix, Roubaix, Chamonix.*

Par exception x final se prononce comme un s dans *dix* et *six*, à moins qu'ils ne soient suivis d'un pluriel commençant par une consonne : *le six mai, le dix mai, six couteaux* (si couteaux). On entend aussi x dans *coccyx.*

X final se prononce comme cs dans les mots savants ou étrangers : *codex, index, silex, lynx, larynx, phénix, borax, Ajax, Aix, Pollux, Gex, Béatrix, Cadix.*

X intérieur ou initial se prononce cs: *rixé, luxe, maxime, Xerxès.* Mais

1° l'x se réduit à s dur dans : *soixante* et ses dérivés, dans *deuxième, dixième, sixième, Bruxelles, Auxerre, Auxonne, Xerxès* (Csercès) ;

2° x se réduit souvent à gz comme dans : *exalter, exubérant, exécration, exécuter, Exupère ;*

3° Xaintrilles se prononce Saintrilles ; Ximénès et Xérès deviennent Kiménès et Kérès.

Z.

Z final ne se prononce pas : *raz, riz, assez, nez, aimez, Dumouriez, Douarnenez, Séez, Forez.*

Z final se prononce dans : *gaz* et *fez.*

Il sonne comme un s dans *Berlioz, Buloz, Droz, Rodez, Velasquez, Metz, Retz, Lebnitz, Austerlitz, Seltz* (dans tous ces mots le t est nul : *Coblentz*).

Z initial ou intérieur se prononce comme s doux devant une voyelle : *zone, bronze.*

CHAPITRE IV

MODIFICATIONS DE LA PRONONCIATION.

Les règles fondamentales de la prononciation sont modifiées par les phénomènes suivants : la tonalité ; les liaisons ; l'élision, l'euphonie, les accents et les signes orthographiques.

La tonalité ou accent tonique.

Accent tonique.

En français, dans tous les polysyllabes, il y a une syllabe dominante qui est prononcée avec plus d'intensité que les autres ; on dit qu'elle porte l'accent tonique. Elle est appelée tonique, par rapport aux autres qui sont atones.

Règle de l'accent tonique. - L'accent tonique ne peut jamais porter sur une syllabe muette. Il porte sur la dernière syllabe du mot quand elle est sonore, et, quand elle est muette, il se rejette sur l'avant-dernière : *bonté, mère*.

Par conséquent :

1° un mot ne peut jamais se terminer par deux syllabes muettes : *relever* devient *je relève* ; *achever* devient *j'achève* ;

2° les monosyllabes dont l'unique syllabe est un e muet sont toujours atones : *je, le, le, que, me, ne*, etc.

Exceptions. - Sont atones

1° les articles *du, des, un, la, les*, etc. qui font groupe avec les mots qui les suivent ;

2° les prépositions et conjonctions de coordination monosyllabiques qui disparaissent pour ainsi dire entre les mots qu'elles unissent : *par, pour, de, dans*.

Vous écrirez un mot à Paul : cette proposition n'a que trois accents pour six mots.

Cependant les mots atones peuvent être accentués dans certains cas : *Dormira-t-il? Rendez-les. Viendrais-tu ? Sur ce, il prit congé*. Tu, il, le, ce, sont accentués.

Accent secondaire.

Dans les polysyllabes, la voix insiste sur la syllabe initiale, qui de ce fait est frappée d'un accent secondaire, plus faible que l'accent tonique : *partenaire* ; *nai* a l'accent principal, *par* l'accent secondaire.

Influence de l'accent.

L'accent tonique a souvent donné à la voyelle accentuée un son plein qui est représenté par une combinaison de voyelles.

Dans la dérivation, quand la tonique devient atone, la voyelle simple et primitive reparaît.

Ai accentué se ramène à a atone : *faim, famine ; clair, clarté ;*

pain, panier.

Voyez de même : *peine, pénible ; frein, effréné ; meuble, mobilier ; loi, légal ; ciel, céleste ; vierge, virginal ; vilain, vilénie ; je dois, nous devons ; je perçois, nous percevons ; je viens, nous venons.*

Les liaisons.

Nature de la liaison.

Lorsqu'un mot terminé par une consonne est suivi d'un mot commençant par une consonne, la consonne finale du premier mot ne se prononce pas pour éviter un choc désagréable.

C'est pourquoi tant de consonnes finales ont disparu dans la prononciation : un gros livre.

Mais lorsqu'un mot terminé par une consonne du groupe des muettes est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une h muette, la suppression de la consonne finale amènerait la rencontre de deux voyelles, ou hiatus; pour l'éviter, on lie la consonne finale à la voyelle initiale du mot suivant avec laquelle elle forme une syllabe : *un gros arbre (un gro zarbre).*

Remarque. - Dans la liaison, les consonnes conservent leur son normal, excepté les douces g et d qui prennent le son des fortes correspondantes c et t, et les fortes s (ou x) et f qui prennent le son des douces z et v : *sang impur* devient *san kimpur*; *grand écrivain* devient *gran técrivain* ; *chers enfants* devient *cher zenfants* et *neuf années* devient *neu vannées*.

Règles générales de la liaison.

1° La liaison a pour but d'éviter une prononciation désagréable ; il ne faut donc pas la faire quand elle serait plus désagréable que le son qu'on veut éviter. Les liaisons trop fréquentes sont un signe de pédantisme.

2° La liaison ne doit se faire qu'entre deux mots tellement unis par le sens qu'il ne peut pas y avoir un repos entre eux.

Dans : *Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant*, on lie sot et ignorant qui sont unis par le sens, mais on ne doit pas lier savant et est.

Par conséquent, on ne fait jamais de liaison par-dessus un signe de ponctuation.

3° Il y a des mots commençant par une voyelle qui ne souffrent pas la liaison, ce sont : les noms de nombre un et onze ; - les noms *ouate, uhlan, yacht* ; -l'adverbe *oui* ; - les interjections *ah !* et *oh!* - et dans certains cas la conjonction *et*. *Il est / onze heures / et demie.*

Tous vos / oui et tout vos / ah sont sans effet.

Ordinairement les consonnes qui font liaison sont les muettes. Mais il y a des cas particuliers qu'il faut étudier.

Liaison des liquides.

Les finales l, m, n, r, ne se lient pas ordinairement.

Exceptions. - 1° R final dans les noms de nombre et les adjectifs en er se lie avec la voyelle du nom

qui suit : *le premier homme,*
un léger avantage.

2° N final terminant un adjectif, un pronom et le nom de nombre un se lie à la voyelle du mot suivant si c'est un nom ou un adjectif suivi du nom qu'il détermine; ainsi on doit lier l'n dans : *ce bon élève, certain élève, aucun élève,* mais on ne doit pas lier l'n dans : *cela est bon à dire ; chacun a son avis.*

3° N final dans les mots *on, en, bien, rien* se lie avec la voyelle du mot suivant, si *on, en, bien, rien* ont un rapport grammatical avec ce mot ; dans le cas contraire n ne se lie pas. - Ainsi on doit lier n dans : *on arrive, c'est bien étrange, je vous en avertis, je n'ai rien à dire ;* mais on ne doit pas lier dans : *est-on arrivé ? le bien et le mal ; donne-m'en un peu; rien est peu de chose.*

4° La finale in ne se lie que dans *divin* et *malin* : *le malin esprit (malin nesprit), le divin Homère ;* mais n peut perdre le son nasal dans *divin* et on dit très bien *le divin enfant (divi-nenfant), le divin amour (divi-namour).*

Liaison des spirantes.

La finale s non articulée normalement ne se lie point quand elle appartient à un nom, à un adjectif ou à un participe au singulier : *un avis intéressant.*

Mais s final se lie quand il appartient à un adjectif précédant le nom qu'il qualifie, ou à une préposition monosyllabique *dans, dès, chez, sans, sous* : *un homme de bas étage ; sous un arbre.*

S final, quand il marque le pluriel, se lie toujours : *des avis intéressants, des os à ronger.* La règle est si absolue que le peuple prononce parfois l's, marque du pluriel, dans les mots qui n'ont pas d's et dit : *entre quatzyeux.* C'est un solécisme qu'il faut éviter (entre quat'yeux).

X final et z final, marque du pluriel, se lient ; au singulier ces consonnes ne se lient que lorsqu'elles appartiennent à un déterminatif suivi d'un nom, ou à un verbe suivi d'un complément.

On dit : *des nez aquilins ; des époux affligés ; un faux ami ;*

pensez à moi, avec liaison ; et sans liaison : *les voix étaient partagées ; un époux affligé.*

Liaison des muettes.

1° Les labiales et les palatales se lient rarement : on doit dire sans liaison : *beaucoup en peu de mots ; un coup imprévu ; un étang immense ; un rang élevé ; tabac à priser ; votre aspect importune.*

Exceptions. - P final se lie dans les adverbes *beaucoup* et *trop* quand ils sont attachés par le sens au mot qui les suit.

G final et c final se lient souvent quand ils sont précédés de n. Ainsi on doit dire avec la liaison : *il a beaucoup appris ; il est trop étourdi ; le sang humain ; blanc ou noir.*

2° La dentale d finale se lie rarement sauf dans les expressions : *pied à terre, de pied en cap.*

D final précédé de n se lie ordinairement : *un grand homme.*

D final précédé de r ne se lie pas : *le nord et le midi.*

La dentale t se lie en général : *il parlait avec éloquence* ; mais elle ne se lie jamais dans *et* : *il lit et il écrit*.

T précédé de r ne se lie pas en général : *un désert immense*.

T précédé de n tantôt se lie, tantôt ne se lie pas. On dit avec liaison : *il vint à temps*, et sans liaison : *un étudiant en médecine*.

C'est surtout quand elles appartiennent à des adjectifs, à des pronoms, à des adverbes ou à des verbes, que les muettes font liaison, parce que ces mots s'appuient ordinairement sur les mots qui suivent.

L'élision.

Nature de l'élision.

L'élision est la suppression d'une voyelle dans la prononciation. Toutes les fois que l'e muet à l'intérieur ou à la fin d'un mot n'est pas prononcé par euphonie, il y a réellement élision : *la médecine et les médecins (la mé-d'cin' et les médecins)*.

On entend plus particulièrement par élision dans l'écriture la suppression de la voyelle finale d'un mot quand le mot suivant commence par une voyelle. La voyelle supprimée est remplacée par une apostrophe.

Voyelles élidées.

Les voyelles qui peuvent être élidées sont a, e, i.

A dans *la* (article ou pronom) : *l'amitié; je l'ai lue et relue*.

E dans *le* (article ou pronom); dans les pronoms *ce, je, me, te, se* ; dans la préposition *de* ; dans l'adverbe *ne* et dans le mot *que* (pronom ou conjonction) : *j'espérais qu'il n'oserait s'engager sans l'avis d'un homme sage*.

L'e final des conjonctions *lorsque, puisque, quoique*, ne s'élide que devant *il, elle, on, un*.

Celui de *quelque* s'élide dans *quelqu'un, quelqu'une* ;

celui de *jusque*, dans *jusqu'à, jusqu'ici, jusqu'où* ;

celui de la préposition *entre*, dans *entr'acte* ;

celui de *presque*, dans le mot *presqu'île*.

I ne s'élide que dans *si* (conjonctif ou interrogation devant *il, ils* : *s'il venait ; je ne sais s'ils viendront*).

Exception. - L'élision ne se fait pas devant les mots *onze, onzième, ouate, oui* et *un* (chiffre).

L'euphonie.

Lettres euphoniques.

L'euphonie, c'est-à-dire la consonnance agréable, est la loi la plus générale de la prononciation.

C'est par euphonie que l'on fait des liaisons et des élisions, pour éviter les sons trop durs (rencontre

de consonnes) et les hiatus (rencontre de voyelles).

L'euphonie a introduit des consonnes inutiles à l'orthographe qui ont pour but d'adoucir la prononciation. Les consonnes euphoniques sont t et s.

Elles se placent toutes deux à la suite d'un verbe :

1° la lettre s, à la suite d'un impératif en a ou en e devant en, y : *vas-y; donnes-en ; cueilles-en ;*

2° la lettre t, entre un verbe à la 3e personne du singulier en e ou en a, et son pronom sujet (il, elle, ils, elles, on) : *parle-t-il ? dira-t-on.*

Remarque. - La lettre l qui précède quelquefois le pronom on, s'emploie sans doute par euphonie ; mais elle a une autre origine. On était primitivement le même mot que le nom latin homo (homme).

La lettre l dite euphonique lui servait donc d'article (le on=l'on). On dit plutôt : *si l'on* que *si on*.

Les accents et les signes orthographiques.

Les accents.

La prononciation est modifiée par les accents et par les signes orthographiques.

Il y a trois accents : l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe.

L'accent aigu ne se rencontre que sur la voyelle e, et indique un é fermé : *été.*

L'accent grave se rencontre le plus souvent sur la voyelle e, et indique un è ouvert : *père, mère.* On le trouve aussi quelquefois sur les voyelles a et u : *à, là, où.*

L'accent circonflexe se rencontre sur les voyelles a, e, i o, u, et il indique que la voyelle est longue : *château, tempête, gîte, drôle, flûte.*

Signes orthographiques.

Il y a quatre signes orthographiques : le tréma, la cédille, l'apostrophe et le trait d'union.

Le tréma porte sur l'une des voyelles e, i, u, précédée dans le même mot d'une autre voyelle, et indique que la voyelle sur laquelle il se trouve doit être dans la prononciation détachée de celle qui précède : *ciguë, maïs, Saül.*

La cédille se place quelquefois sous la lettre c suivie d'une des voyelles a, o, u, pour indiquer que le c doit alors se prononcer comme ss : *rinçage, arçon, reçu.*

L'apostrophe tient la place d'une des voyelles a, e, i, supprimée ou élidée : *l'ancre* (pour la ancre), *l'éléphant* (pour le éléphant), *s'il* (pour si il).

Le trait d'union marque que deux ou plusieurs mots doivent être unis en un seul : *abat-jour ; arc-en-ciel.*

DEUXIEME PARTIE**MORPHOLOGIE****CHAPITRE PREMIER****LES ESPECES DE MOTS.**

Espèces de mots.

Les mots s'unissent dans des propositions et des phrases qui constituent le discours.

Il y a neuf parties du discours, c'est-à-dire neuf espèces de mots, qui sont : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, et l'interjection.

Mots variables et mots invariables.

Cinq de ces mots sont variables, c'est-à-dire qu'ils peuvent changer de forme. Ce sont : le nom, l'article l'adjectif, le pronom et le verbe.

Quatre de ces mots sont invariables, c'est-à-dire qu'ils ne changent jamais de forme ; ce sont : l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Radical, terminaison, racine.

Dans le mot variable, ce n'est pas le mot tout entier qui change. La partie du mot qui ne change pas s'appelle le radical ; la partie du mot qui change s'appelle terminaison ou désinence. Dans *homme*, *hom* est le radical et *me* la terminaison.

On réserve plus spécialement le nom de désinence aux lettres placées à la fin des mots variables pour indiquer le genre, le nombre, la personne, le temps, et le mode.

Il ne faut pas confondre le radical avec la racine.

La racine est la partie primitive du mot ; elle se trouve dans le radical.

Le radical peut être identique à la racine ; il peut aussi en différer soit par suite d'altérations, soit par suite d'additions de lettres ou de syllabes.

Ainsi la racine *hom* se retrouve pure, altérée ou accrue, dans chacun des mots suivants : *homme*, *hommage* ; *humain*, *humanité* ; *inhumain*, *inhumanité* ; etc.

Familles de mots.

Tous les mots qui ont le même radical sont de la même famille. Ils forment une famille de mots.

Homme et *hommage* sont de la même famille, parce qu'ils ont le même radical *hom*.

On peut former des mots de la même famille en mettant avant le radical une particule appelée préfixe, ou après le radical une particule appelée suffixe. Dans *hommage*, *age* est un suffixe ; dans *inhumain*, *in* est un préfixe.

Les mots formés avec des suffixes s'appellent mots dérivés; les mots formés avec des préfixes s'appellent mots composés. *Hommage* est un mot dérivé ; *inhumain* est un mot composé. (La formation des mots sera étudiée plus loin).

Valeur des désinences.

Les lettres ou les syllabes dont la désinence se compose indiquent selon les cas le genre, le nombre, la personne des mots et dans le verbe, le groupe, le temps et le mode.

Le genre.

Par genre d'un mot, on entend un caractère distinctif de ce mot, provenant de ce qu'il désigne un être mâle ou un être femelle.

Il y a deux genres principaux :

Le masculin, commun à tous les mots désignant des êtres mâles : *homme, chat* ;

Le féminin, commun à tous les mots désignant des êtres femelles : *femme, chatte*.

Des raisons d'analogie, d'étymologie, d'homophonie, etc. ont fait ranger dans l'un ou l'autre groupe les noms d'êtres inanimés : *char, charrette*.

Le latin avait un troisième genre, le neutre. Il n'en est resté en français que des traces dans les adjectifs et surtout dans les pronoms : *l'utile, l'agréable, cela, quoi*, etc.

Le neutre français se confond pour la forme et la construction avec le masculin.

Le nombre.

On appelle nombre un caractère distinctif des mots provenant de ce qu'ils désignent un ou plusieurs êtres.

Il y a en français deux nombres :

Le singulier, commun à tous les mots qui ne désignent qu'un seul être : *le chasseur, son chien, un lièvre* ;

Le pluriel, commun à tous les mots désignant plusieurs êtres : *deux chasseurs, quatre chiens, trois lièvres*.

La personne.

On appelle personne le caractère distinctif d'un mot provenant du rôle joué dans le discours par l'être qu'il désigne.

S'il désigne l'être qui parle, il est de la première personne : *je chante; ma voix* ;

S'il désigne l'être à qui l'on parle, il est de la seconde personne : *tu ris ; tes lèvres* ;

S'il désigne l'être dont on parle, il est de la troisième personne : *il joue ; ses jouets*.

Il y a ainsi trois personnes du singulier et trois personnes du pluriel.

Les autres modifications n'intéressant que le verbe, nous ne les étudierons qu'avec le verbe.

Valeur des mots.

Valeur des mots.

Le nom désigne les personnes et les choses.

L'article indique que ces personnes et ces choses sont déterminées.

L'adjectif marque les qualités des personnes et des choses désignées par les noms.

Le pronom remplace les noms qu'on ne peut pas répéter, ou désigne directement les êtres à la place des noms.

Le verbe indique l'état dans lequel sont les personnes ou les choses, ou l'action qu'elles font.

L'adverbe modifie ordinairement le sens du verbe.

La préposition et la conjonction servent à unir les autres mots entre eux.

L'interjection marque une exclamation.

Emploi des mots : Le sujet.

Dans la proposition, tous les mots n'ont pas la même importance. Le plus important est le verbe qui indique un état ou une action. Autour du verbe, les autres mots se groupent suivant leur importance. Le nom, dont le verbe indique l'état ou l'action, s'appelle le sujet. *Paul aime ses parents ; Paul est obéissant.*

Paul est sujet de aime, parce qu'il indique qui fait l'action, d'aimer ; Paul est sujet de est, parce qu'il indique qui est obéissant.

Pour trouver le sujet d'un verbe on pose avant ce verbe la question *qui est-ce qui* ou *qu'est-ce qui* ?

Ex. : *Paul aime ses parents*, qui est-ce qui aime ? Paul. *Paul est sujet de aime.*

La neige tombe en hiver, qu'est-ce qui tombe ? La neige. *La neige est sujet de tombe.*

Le sujet peut être un nom, un pronom, un mot employé comme nom, ou une proposition.

Emploi des mots : le complément.

En général le verbe qui indique une action n'a pas un sens complet par lui-même. Quand je dis *Paul aime*, je sais bien qu'il fait l'action d'aimer, mais je ne sais pas qui il aime. Le mot qui complète le sens du verbe s'appelle complément : *Paul aime ses parents*, *parents* est complément de *aime*.

Espèces de compléments.

Il y a deux espèces de compléments : le complément d'objet et le complément de circonstance.

1° Le complément d'objet, c'est la personne ou la chose sur laquelle passe l'action exprimée par le verbe, si bien que cette personne ou cette chose est indispensable au sens de ce verbe : *Paul aime ses parents*.

(*Parents* est complément d'objet du verbe *aime*, parce que l'action d'aimer passe sur les parents ; les parents sont l'objet de l'amour de Paul.)

Remarque. - Le complément d'objet peut être précédé d'une préposition ; on dit alors qu'il est complément indirect d'objet : *Paul pense à son maître* ; *maître* est complément indirect d'objet de

pense.

Le complément d'objet qui n'est précédé d'aucune préposition est complément direct d'objet : Paul aime ses parents.

2° Le complément de circonstance, comme son nom l'indique, marque les différences circonstances de l'action ou de l'état exprimés par le verbe.

Les compléments de circonstance ont des formes nombreuses que l'on étudiera plus loin : *Paul fait l'aumône aux pauvres, avec bonheur, le matin, sur le chemin de l'école.* Aux pauvres, avec bonheur, le matin, sur le chemin de l'école, sont des compléments de circonstance :

aux pauvres, indique à qui Paul attribue son aumône, c'est un complément d'attribution ;

avec bonheur, indique de quelle manière il fait l'aumône, c'est un complément de manière ;

le matin indique le temps où il fait l'aumône : c'est un complément de temps ;

sur le chemin de l'école, indique le lieu où il fait l'aumône : c'est un complément de lieu.

Emploi des mots : l'attribut.

Le verbe qui indique un état n'a pas un sens complet par lui-même. Il a besoin, pour être complet, d'être suivi de l'attribut.

L'attribut désigne une qualité que l'on donne, que l'on attribue au sujet à l'aide d'un verbe d'état, d'un verbe intransitif, ou d'un verbe passif : *Paul est obéissant* (*Obéissant* indique quelle est la qualité que l'on donne ou attribue au sujet Paul au moyen du verbe être : *obéissant* est attribut.)

L'attribut est ordinairement un adjectif qualificatif ; mais il peut être aussi un nom, un pronom, un verbe à l'infinitif ou au participe.

Signification des mots : les homonymes.

On appelle homonymes des mots qui ont à peu près la même prononciation mais pas le même sens. Ils se distinguent le plus souvent par l'orthographe, le genre, le nombre : la tante, la tente, l'attente ; le mousse, la mousse ; fait (un fait), faix, fais (tu fais), fait (il fait) ; faîte, faites (vous faites), fête (la fête).

Les paronymes.

On appelle paronymes des mots qui, sans se prononcer absolument de la même manière, ont une grande ressemblance entre eux par le son et par l'étymologie, si bien qu'on les confond très souvent.

Voici quelques paronymes :

amiablement, sans discussion ; amicalement, en ami.

amnistie, pardon complet ; armistice, suspension de guerre.

apurer, vérifier ; épurer, rendre pur.

avènement, commencement d'un règne ; événement, fait qui arrive.

conjecture, jugement probable ; conjoncture, circonstance.

discuter, débattre le pour et le contre ; disputer, contester, lutter.

effraction, action de briser ; infraction, acte contraire à une loi.

éminent, haut, élevé ; imminent, qui menace.

enduire, couvrir d'une couche ; induire, amener à.

éventaire, plateau supportant les denrées ; inventaire, état détaillé.

flairer, sentir par l'odorat ; fleurir, exhaler une odeur.

infecter, corrompre ; infester, désoler, ravager.

matinal, qui s'est levé matin ; matineux, qui a l'habitude de se lever matin.

officiel, fait au nom de la loi ; officieux, qui rend service.

recouvrer, rentrer en possession ; recouvrir, couvrir de nouveau.

répartir, partir de nouveau et répondre promptement ; répartir, partager, distribuer.

venimeux, qui renferme du venin, en parlant des animaux ; vénéneux, qui renferme du poison, en parlant des plantes.

Synonymes.

On appelle synonymes des mots qui ont à peu près la même signification. A vrai dire, il n'y a pas de synonymes dans une langue bien faite, où chaque mot doit avoir une signification particulière, mais beaucoup de mots sont voisins par le sens, parce qu'ils expriment des nuances différentes de la même idée.

On distingue : 1° les synonymes proprement dits, c'est-à-dire les mots simples qui ont la même racine et un sens voisin, par exemple *plier* et *ployer* (plier, mettre des plis l'un sur l'autre, ployer, courber) ou les mots composés qui viennent de la même racine mais ne sont pas formés de la même manière, par exemple *attrister* et *contrister* dont le second est plus fort que le premier.

2° les synonymes improprement dits, c'est-à-dire des mots qui n'ont pas la même racine mais expriment des idées très voisines : *courage* et *bravoure*, *péril* et *danger*, *démolir* et *détruire*.

Antonymes.

On donne quelquefois le nom d'antonymes à des mots qui expriment des idées opposées : *courage* et *lâcheté*, *monter* et *descendre*.

CHAPITRE II

LE NOM.

Espèces de noms.

Le nom.

Le nom est un mot qui sert à désigner, à nommer une personne, un animal ou une chose. *Pêcheur, poisson, poêle* sont des noms.

Par choses il faut entendre les objets inanimés, les actions, les idées, les sentiments, etc. : *poêle, pêche, abondance, joie*.

Espèces de noms.

Il y a deux espèces de noms : le nom commun et le nom propre.

1° Le nom commun est celui qui convient à tous les êtres de la même espèce : *berger, agneau, musette*. Ces mots sont des noms communs, parce qu'ils peuvent se dire de tous les bergers, de tous les agneaux, de toutes les musettes.

2° Le nom propre est celui qui ne convient qu'à une seule personne, à un seul animal, à une seule chose : *Roland, Veillantif, Durandal, Roncevaux*. Ces mots sont des noms propres, parce que Roland est le nom particulier du neveu de Charlemagne, Veillantif le nom particulier de son cheval, Durandal le nom particulier de son épée, Roncevaux le nom particulier de l'endroit où il a été tué.

Dans la catégorie des noms propres se rangent par conséquent :

1° les noms de familles et les prénoms : *Hugo, Victor ; Thierry, Augustin*.

2° les noms historiques de peuples : *Gaulois, Romains, Francs*.

3° les noms géographiques de pays, montagnes, fleuves, villes, édifices, places, etc. : *France, Champagne, Seine, Paris, Obélisque, la Concorde*.

Les noms propres s'écrivent avec une majuscule.

Remarque. 1° Le nom commun peut devenir nom propre quand il cesse accidentellement de convenir à plusieurs êtres :

Pierre l'Ermite, monsieur le Député, le Loup et l'Agneau.

2° Le nom propre peut devenir nom commun quand il cesse accidentellement d'appartenir à un seul être : *l'alexandre des chats ; du bourgogne* (pour du vin de Bourgogne).

Sortes de noms communs.

Parmi les noms communs, les uns sont concrets, les autres abstraits. Le nom concret désigne une personne, un animal ou une chose en particulier : *abeille, ruche, miel ; Dieu, ange, âme*.

Le nom abstrait désigne une qualité générale qui est commune à plusieurs personnes, à plusieurs

animaux, à plusieurs choses : *vieillesse, blancheur*. Ces noms sont des noms abstraits, parce que la vieillesse est commune à tous les vieillards, la blancheur commune à tous les objets blancs.

Noms collectifs.

Le nom collectif est un nom qui, sans être au pluriel, désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses : *foule, multitude, ferraille*.

Tantôt le collectif désigne tous les êtres de la collection : c'est alors un nom collectif général : *la foule des étudiants, la multitude des guerriers* ; tantôt il n'en désigne qu'une partie c'est alors un nom collectif partitif : *une foule d'indigents, une multitude d'ouvriers*.

Noms composés.

Le nom composé est un nom qui est formé de plusieurs mots ne désignant qu'un seul être : *Puy-de-Dôme, chef-lieu, Clermont-Ferrand*.

Les mots associés pour former un nom composé sont ordinairement unis par un trait d'union : *arc-en-ciel, avant-coureur*. Quelquefois ils sont fondus en un seul mot : *portemanteau, contrefaçon*.

Mots pris comme noms.

Des adjectifs, des pronoms, des verbes, des mots invariables sont quelquefois employés comme noms : *le bleu, le blanc, le rouge sont les couleurs de la France ; le mieux est l'ennemi du bien ; le boire, le manger, le dormir*.

Le genre dans les noms communs.

Le masculin et le féminin.

Il y a deux genres dans les noms : le masculin et le féminin.

1° Les noms d'hommes ou d'animaux mâles sont du masculin : *père, coq, chat*. Les noms de femmes ou d'animaux femelles sont du féminin : *mère, poule, chatte*.

2° Les noms d'animaux qui désignent l'espèce sans distinction de sexe, sont les uns du masculin, les autres du féminin : *le rhinocéros, le colibri ; la souris, la fauvette*.

3° Les noms de choses sont du masculin ou du féminin d'après l'usage : *le soleil, la lune ; un arbre, une fleur*. En général les noms en al, ail, aire, age, ier, ment sont masculins : *bal, attirail, lampadaire, feuillage, laurier, ornement* ; et les noms en ance, ence, ee, eur, ion, ie, té sont féminins : *garance, essence, giroflée, senteur, friction, vie, santé*.

Remarque. - On reconnaît qu'un nom est du masculin quand on peut mettre devant ce nom *le* ou *un* ; on reconnaît qu'un nom est du féminin quand on peut mettre devant ce nom *la* ou *une*.

Formation du féminin dans les noms.

Règle générale. - On forme le féminin dans les noms en ajoutant un e muet au masculin : *bourgeois*,

bourgeoise; marquis, marquise.

Exceptions. - Cette règle subit de nombreuses exceptions que nous allons étudier.

Noms terminés par un e muet.

Une vingtaine de noms terminés par un e muet font leur féminin en esse : *hôte, hôtesse ; prince, princesse, etc.*

Il faut rapprocher de ces noms *abbé, duc, Dieu, pair, larron*, qui font au féminin *abbesse, duchesse, déesse, pairesse, larronnesse.*

Noms terminés en er.

Les noms terminés au masculin par er changent au féminin l'e fermé en è ouvert, et font ainsi leur féminin en ère : *meunier, meunière ; boulanger, boulangère.*

Noms terminés par n ou t.

La plupart des noms terminés par n ou par t doublent cette consonne devant l'e muet du féminin : *chien, chienne ; chat, chatte.*

Noms terminés par p ou f.

Les noms terminés au masculin par p ou f changent p ou f en v devant l'e muet du féminin : *loup, louve ; veuf, veuve.*

Noms terminés en x.

Les noms terminés au masculin par x font le féminin en se : *époux, épouse ; lépreux, lépreuse.*

Noms en eur.

La plupart des noms en eur font leur féminin en euse : *buveur, buveuse.*

Quelques-uns de ces noms font leur féminin en resse : *enchanteur, enchanteresse* ; quelques autres font leur féminin en trice : *instituteur, institutrice ; acteur, actrice ; spectateur, spectatrice.* - Par analogie *empereur* fait *impératrice*, et *ambassadeur* fait *ambassadrice.*

Remarque. - Quelques noms en eur ont au féminin deux formes de signification différente.

Chanteur, chanteuse (qui aime à chanter) ; *cantatrice* (qui a pour profession de chanter).

Débiteur, débitrice (qui débite) ; *débitrice* (qui doit).

Chasseur, chasseuse (qui aime à chasser) ; *chasseresse* (mot poétique).

Demandeur, demandeuse (qui demande sans cesse) ; *demanderesse* (qui réclame en justice).

Vendeur, vendeuse (personne qui vend) ; *venderesse* (personne qui fait un acte de vente).

Forme spéciale du féminin.

Il y a des noms qui ont deux formes : une pour le masculin, l'autre pour le féminin.

1er cas. - La forme féminine est une altération de la forme masculine, soit parce que le féminin se fait d'après une ancienne forme du masculin : *damoiseau, damoiselle* ; *jouvenceau, jouvencelle* ; *jumeau, jumelle* ; *chameau, chamelle* ;

- soit parce que le mot a été modifié par l'usage :

Masc. Fém. Masc. Fém.

compagnon, compagne ; chevreau, chevrette ;

sacristain, sacristine ; devin, devineresse ;

héros, héroïne ; canard, cane ;

fils, fille ; gouverneur, gouvernante ;

mulet, mule ; perroquet, perruche ;

serviteur, servante ; roi, reine.

2e cas. La forme masculine et la forme féminine n'ont rien de commun.

masc. fém. Masc. Fém.

homme, femme ; cheval, jument ;

mari, femme ; boeuf, vache ;

garçon, fille ; veau, génisse ;

père, mère ; mouton, brebis ;

frère, soeur ; bouc, chèvre ;

gendre, bru ; porc, truie ;

oncle, tante ; coq, poule ;

neveu, nièce ; cerf, biche ;

parrain, marraine ; singe, guenon ;

monsieur, madame ; sanglier, laie.

Remarque. - Il arrive au contraire que la même forme sert pour le masculin et pour le féminin.

Le genre est alors parfois marqué par l'article : un enfant (garçon), une enfant (fille) ; un esclave (homme), une esclave (femme).

Il en est ainsi de : élève, propriétaire, artiste, concierge, etc.

Souvent le genre n'est marqué que par le sens général de la phrase ; il en est ainsi pour les mots : auteur, écrivain, médecin, philosophe, professeur, sculpteur, peintre, chef, soldat, témoin, etc.

Rôle particulier des genres.

Le genre ne sert pas seulement à distinguer les êtres mâles des êtres femelles.

1° il sert parfois à distinguer un être animé d'un être inanimé :

un aide (celui qui aide), une aide (action d'aider) ;

un aigle (oiseau), une aigle (enseignes militaires) ;

le critique (celui qui critique), la critique (l'art de critiquer) ;

un enseigne (officier de marine), une enseigne (drapeau, affiche) ;

un garde (celui qui garde), la garde (action de garder) ;

un mousse (jeune marin), la mousse (plante) ;
 un page (jeune noble), la page (côté d'un feuillet) ;
 un statuaire (sculpteur), la statuaire (sculpture) ;
 un trompette (musicien), une trompette (instrument) ; etc.

2° Parfois aussi le genre distingue des noms d'origine et de significations différentes, mais de même orthographe (homonymes) :

le coche (voiture), la coche (entaille) ;
 un livre (volume), une livre (poids) ;
 un moule (modèle en creux), une moule (coquillage) ;
 un tour (circuit, outil), une tour (édifice) ;
 un vase (ustensile), la vase (boue) ; etc.

3° Ailleurs le genre distingue les différents sens d'un même nom :

Noms. Sens masculin. Sens féminin.

couple : union de deux personnes ou de deux animaux appariés (un couple de pigeons), union de deux choses ou animaux non appariés (une couple d'heures) ;

crêpe : étoffe claire frisée, galette très mince ;

mémoire : écrit destiné à rappeler, faculté de se souvenir ;

pendule : balancier, horloge ;

période : point extrême ; époque ; groupe de propositions ;

vapeur : bateau à vapeur ; corps à l'état gazeux ;

voile : étoffe destinée à couvrir, accessoire d'un navire.

Observations sur le genre de certains noms.

Le genre de certains noms donne lieu aux observations suivantes.

Foudre, dans le sens de feu du ciel, est féminin : la foudre frappe les sommets. Désignant le dard enflammé, attribut de Jupiter, il est masculin : un aigle tenant un foudre dans ses serres.

De même s'il désigne un homme extraordinaire, un prodige : un foudre d'éloquence.

Le masculin foudre signifiant grand tonneau est un mot différent, d'origine distincte.

Gent (au pluriel, gens signifiant nation, famille, est féminin : la gent trotte-menu (La Fontaine) ; le droit des gens.

Au pluriel gens désigne ordinairement un groupe de personnes sans distinction de sexe et est du masculin des gens heureux ; tous les gens de bien.

Mais cette seconde acception est postérieure à la première.

Or le passage de l'une à l'autre a donné lieu à des expressions mixtes telles que bonnes gens, vieilles gens.

De là, l'image qui permet de dire : souvent trahis par les hommes, les vieilles gens sont soupçonneux ; ou bien : souvent trahies par les hommes, les vieilles gens sont soupçonneuses.

Mais cette double construction n'est possible que quand le pluriel *gens* est immédiatement précédé d'un adjectif qualificatif comportant pour le féminin une forme distincte de celle du masculin.

Partout ailleurs le masculin est de rigueur.

On dira donc également bien : tous les vieilles *gens* ou toutes les vieilles *gens*.

Mais on devra dire au masculin seulement : tous les honnêtes *gens* ; tous les *gens* de bien.

Oeuvre est généralement du féminin. Le masculin se substitue parfois au féminin pour donner à l'expression plus de grandeur, d'énergie ou d'ampleur :

Sans cela toute fable est un oeuvre imparfait. (La Fontaine)

Amour est féminin au pluriel dans quelques expressions : nouvelles amours, folles amours, et partout ailleurs masculin.

Automne est facultativement des deux genres : *un automne pluvieux* ou *une automne pluvieuse*.

Délices est masculin et d'ailleurs rare au singulier, et féminin au pluriel : *c'est un grand délice* ; *de pures délices*.

Hymne est facultativement masculin ou féminin : *un bel hymne* ou *une belle hymne*.

Orge est masculin dans les deux expressions : orge mondé, orge perlé, et féminin partout ailleurs.

Orgue est masculin, sauf dans quelques expressions comme : les grandes orgues ; *cet orgue est excellent*, *ces orgues sont excellents*.

Chose est du féminin. Cependant on dit *quelque chose de bien dur*, *autre chose a été dit*. Mais dans ces expressions, quelque chose et autre chose sont des formes neutres de pronom indéfini (quelqu'un, quelque chose ; autrui, autre chose) et le neutre, dans sa construction, se confond avec le masculin.

Le genre dans les noms propres.

Genre des noms propres.

1° Les noms propres de montagnes sont en général du masculin : *le Caucase*, *le Jura*. Mais *les Vosges*, *les Alpes*, *les Cévennes*, *les Corbières*, *les Pyrénées* et *les Andes* sont du féminin.

2° Les noms propres de famille sont du masculin : *les Bourbons*, *les Valois*.

3° Les noms propres de contrées, de pays, de provinces, de villes sont du féminin quand ils sont terminés par un e muet : *la France*, *la Bretagne*, *Marseille*. Au contraire, *le Quercy*, *Paris*, *Brest* sont du masculin.

4° Quelques noms de villes sont précédés de l'article qui en marque le genre : *Le Blanc*, *La Châtre*.

5° Les noms de fleuves sont du masculin ou du féminin : *le Rhin*, *la Seine*.

Formation du féminin dans les noms propres.

Les prénoms masculins ont en général leurs correspondants féminins. Le féminin se forme d'après des règles analogues à celles des noms communs :

Masc. Fém. Masc. Fém.

Eugène, Eugénie ; Jules, Julie ;
 Louis, Louise ; François, Françoise ;
 Jean, Jeanne ; Adrien, Adrienne ;
 Henri, Henriette ; Charles, Charlotte.

Le nombre dans les noms communs.

Le singulier et le pluriel.

Il y a deux nombres pour le nom : le singulier et le pluriel. Un nom est du singulier quand il désigne une seule personne, un seul animal, une seule chose : *le chasseur, un chien, un terrier*.

Un nom est du pluriel quand il désigne plusieurs personnes, plusieurs animaux ou plusieurs choses : *les chasseurs, des chiens, trois terriers*.

Formation du pluriel.

Règle générale. On forme le pluriel des noms en ajoutant un s au singulier : la table, le cahier, le crayon : les tables, les cahiers, les crayons.

Exceptions. Cette règle subit de nombreuses exceptions.

1° Les mots invariables employés comme noms ne changent pas au pluriel : les si, les pourquoi, les comment.

2° Les noms terminés par s, x ou z, ne changent pas au pluriel : *le palais, le larynx, le nez : les palais, les larynx, les nez*.

3° La plupart des noms en al font leur pluriel en aux : *un cheval, des chevaux ; un animal, des animaux*.

Exceptions : *bal, carnaval, chacal, festival, nopal, pal, régal*, forment leur pluriel en ajoutant un s au singulier : des bals, des régals, etc.

4° Sept noms en ail font leur pluriel en aux, ce sont : *bail, corail, émail, soupirail, travail, vantail, vitrail*, qui font baux, coraux, etc.

Remarque. Tous les autres noms en ail font leur pluriel régulier en ails : *un gouvernail, des gouvernails*.

5° Les noms terminés en au, eau, eu, oeu font leur pluriel en ajoutant un x au singulier : *un joyau, des joyaux ; un fuseau, des fuseaux ; un cheveu, des cheveux ; un voeu, des voeux*.

Exception : *landau* fait au pluriel *landaus*.

6° Sept noms en ou font leur pluriel en ajoutant un x au singulier ; ce sont : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou et pou*, qui font *bijoux, cailloux*, etc.

Remarque. Tous les autres noms en ou prennent un s au pluriel : *un filou, des filous ; un verrou, des verrous*.

Noms qui ont deux formes au pluriel.

Il y a des noms qui ont au pluriel deux formes de sens différents. Voici les principaux :
 Travail ; travaux (ouvrages) ; travaux (appareils pour maintenir les animaux vicieux).
 Ail ; aulx (en langage courant) ; ails (en langage scientifique).
 Ciel ; cieux (en parlant du firmament) ; ciels (dans ciels de lit, ciels de tableaux).
 Aïeul ; aïeux (tous les ancêtres) ; aïeuls (le grand-père et la grand'mère).
 Oeil ; yeux (organe de la vue) ; oeils (dans oeils de boeuf [lucarne]).

Le pluriel des noms étrangers.

Pluriel des noms étrangers.

1° Les noms étrangers naturalisés (c'est-à-dire devenus français) par l'usage, prennent la marque du pluriel : *des accessits, des agendas, des examens, des pensums*.

Les autres restent invariables : *des pater, des ave, des credo*.

2° Parmi les noms étrangers susceptibles de prendre la marque du pluriel, quelques-uns conservent leur pluriel d'origine : *un gentleman, des gentlemen ; un condottiere, des condottieri ; un soprano, des soprani ;*

d'autres hésitent entre leur pluriel d'origine et le pluriel français en s : *un solo, des soli on des solos*.

Le pluriel des noms composés.

Noms composés écrits en un seul mot.

Les noms composés écrits en un seul mot forment le pluriel en ajoutant un s au singulier, et plus généralement, en suivant les règles des noms communs : *une cornemuse, des cornemuses ; un portefeuille, des portefeuilles ; un contresens, des contresens ; un portefaix, des portefaix*.

Exceptions. - Dans certains noms composés, les deux éléments dont ils sont formés varient comme deux mots distincts : *bonhomme, bonshommes ; gentilhomme, gentilshommes ; madame, mesdames ; monseigneur, messeigneurs ; monsieur, messieurs*.

Noms composés écrits en deux mots variables.

1er cas. - Ecrits en deux mots, les noms composés peuvent être formés de deux mots variables (noms, adjectifs, participes) avec ou sans préposition.

- a) Si l'un des deux mots est une qualification ou une apposition de l'autre, ils prennent tous les deux la marque du pluriel :

un grand-père, des grands-pères;

une belle-mère, des belles-mères;

une sage-femme, des sages-femmes;

un aide-maçon, des aides-maçons;

un cerf-volant, des cerfs-volants;

un chef-lieu, des chefs-lieux;

une reine-marguerite, des reines-marguerites.

Exceptions. - 1° *Grand'mère, grand'tante, grand'messe* font au pluriel, *grand'mères, grand'tantes, grand'messes*.

2° Les noms composés d'un mot étranger et d'un mot français, gardent le mot étranger invariable : *les gréco-latins, les néo-platoniciens*.

b) Si l'un des deux mots explique ou complète l'autre, le mot complété seul prend la marque du pluriel :

un terre-plein (= un lieu plein de terre), des terre-pleins;

un timbre-poste (= un timbre de la poste), des timbres-poste;

un Hôtel-Dieu (= un hôtel de Dieu), des Hôtels-Dieu;

un bain-marie (= un bain de Marie), des bains-marie;

un chef-d'oeuvre, des chefs-d'oeuvre ;

un pot-de-vin, des pots-de-vin;

un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel.

Exceptions. - 1° Char à bancs fait nécessairement au pluriel : chars à bancs.

2° Coq-à-l'âne, haut-le-corps, pied-à-terre, pot-au-feu, tête-à-tête restent invariables : des coq-à-l'âne.

Noms composés écrits en deux mots dont l'un est invariable.

2e cas. Ecrits en deux mots, les noms composés peuvent être formés d'un mot invariable (verbe à l'indicatif ou préposition) et d'un nom.

La partie variable prend la marque du pluriel lorsque le nom composé s'est éloigné de son origine et équivaut à un nom simple ; au contraire, le nom composé reste invariable quand il a conservé son sens initial.

Ainsi on dit : *des abat-jour, des après-midi, des crève-coeur, des prie-Dieu, des réveille-matin, des cure-dents, des tire-bouchons, des avant-postes, des sous-chefs*.

Exceptions. - 1° Les mots comme *brise-mottes, porte-allumettes, presse-papiers*, ont déjà à cause de leur sens l's au singulier ; ils ne changent pas au pluriel.

2° Dans les noms composés du mot garde, quand ils désignent des personnes, le mot garde est un nom (synonyme de gardien) et il prend la marque du pluriel ; quand ils désignent des choses, le mot garde est un verbe et reste invariable.

- Le nom uni au mot garde suit les règles énoncées plus haut : *des gardes-malades, des gardes-chasse, des garde-meubles, des garde-manger*.

3e cas.- Les noms composés peuvent être formés de mots invariables ou de locutions elliptiques. Ils ne prennent pas la marque du pluriel : *des passe-partout, des on-dit, des va-et-vient, des oui-dire, des pince-sans-rire, des qu'en dira-t-on*, etc.

Rôle particulier du nombre.

Le nombre dont le principal rôle dans les noms est d'indiquer s'ils désignent un ou plusieurs êtres, sert parfois, très rarement, à distinguer les différents sens d'un même mot :

assise = pierre servant de base à un mur ;

assises = session d'une cour criminelle.

ciseau = lame de fer tranchante à un bout ;

ciseaux = instrument à deux branches tranchantes dans le sens où elles se croisent.

lunette = instrument d'optique qui grossit ou rapproche les objets ;

lunettes = assemblage de deux verres dans une même monture destiné à être placé devant les yeux.

Le pluriel des moins propres.

Pluriel des noms propres.

Les noms propres prennent comme les noms communs la marque du pluriel quand ils désignent plusieurs êtres :

les Russes (= les sujets de l'empire russe)

les Bourbons (= les rois de la dynastie de ce nom)

les Guyanes (= les trois provinces de ce nom).

Remarque. - L'usage est pourtant d'écrire sans s les noms de familles bourgeoises : les Lenoir ; les Dulong.

Les noms propres prennent à plus forte raison la marque du pluriel quand ils sont employés comme noms communs pour désigner plusieurs êtres : les Virgiles sont rares (= les poètes de la valeur de Virgile sont rares)

trois Césars (= trois exemplaires des oeuvres de César) ;

deux Raphaëls (= deux tableaux de Raphaël).

Si le nom propre, même précédé de l'article pluriel, ne désigne qu'une personne, il reste au singulier : les Molière, les Racine, les La Fontaine. les Bossuet ont illustré le règne de Louis XIV (il n'y a eu qu'un Molière, un Racine, un La Fontaine, un Bossuet pour illustrer le règne de Louis XIV).

CHAPITRE III

L'ARTICLE.

L'article.

L'article est un mot qui se place devant le nom, pour marquer que les êtres qu'il désigne sont plus ou moins déterminés.

Espèces d'articles.

Il y a deux espèces d'articles : l'article défini et l'article indéfini.

L'article défini est celui qui se place devant le nom d'un être déterminé d'une manière précise.

Les formes de l'article défini sont :

- au singulier le pour le masculin ; la pour le féminin ;
- au pluriel les pour les deux genres.

Exemples : *le poète* (bien déterminé, celui que nous avons entendu) ; *la poésie* (celle que le poète nous a dite) ; *les applaudissements* (ceux qui ont accueilli sa poésie).

L'article défini élide.

Quand le et la sont suivis d'un mot commençant par une voyelle ou un h muet, e et a s'élident, c'est-à-dire se suppriment, et sont remplacés par une apostrophe : *l'homme, l'ange, l'âme* ; l' est un article élide.

L'article défini contracté.

L'article le précédé de à ou de de, et suivi d'un mot commençant par une consonne ou un h aspiré, se contracte, c'est-à-dire s'unit avec à ou avec de pour former un seul mot : de le devient du ; à le devient au :

Au clocher du hameau (pour à le clocher de le hameau).

Les, précédé de à ou de de, se contracte toujours ; de les devient des ; à les devient aux : *aux filets des pêcheurs*;

du, au, des, aux, sont des articles contractés.

L'article indéfini.

L'article indéfini se place devant le nom d'un être déterminé d'une manière vague et incomplète : *un papillon, une fleur*.

Un et une sont des articles indéfinis parce qu'on ne sait pas de quel papillon ou de quelle fleur on veut parler.

Les articles indéfinis sont : au singulier un pour le masculin, une pour le féminin ; au pluriel des, pour les deux genres.

Remarques. - 1. Il ne faut pas confondre des, article défini contracté, pluriel de du et de de la, avec des, article indéfini, pluriel de un, une : *les filets des pêcheurs* (des est article contracté mis pour de les) ; *j'ai vu des pêcheurs* (des est article indéfini).

2. Du, de le de la, de l', des, peuvent aussi désigner une partie quelconque d'un tout ou d'un groupe de choses. On les appelle alors articles partitifs : *donnez-moi du champagne et des biscuits* ; du et des sont articles partitifs.

CHAPITRE IV

L'ADJECTIF.

L'adjectif est un mot qui s'ajoute au nom, pour indiquer une qualité de l'être désigné par ce nom, ou pour le déterminer plus complètement : l'ancien collègue, ses cours, nos professeurs.

Ancien indique une qualité du collègue ; *ses* et *nos* déterminent de quelles cours, de quels professeurs on veut parler : ancien, ses, nos, sont des adjectifs.

Il y a donc deux sortes d'adjectifs :

1° les adjectifs qualificatifs, qui indiquent une qualité du nom ;

2° les adjectifs déterminatifs, qui déterminent le nom.

L'Adjectif qualificatif.

L'adjectif qualificatif exprime une qualité, bonne ou mauvaise, de l'être auquel il s'applique :

Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras. (La Fontaine)

saint, fourré, gros, gras sont des adjectifs qualificatifs.

Le genre dans les adjectifs qualificatifs.

Il y a deux genres pour les adjectifs qualificatifs : le masculin et le féminin.

Formation du féminin.

Règle générale. On forme le féminin dans les adjectifs qualificatifs en ajoutant un e au masculin :

un habit gris, une veste grise ; un foulard vert, une cravate verte.

Exceptions. - Cette règle présente de nombreuses exceptions ou particularités.

Adjectifs terminés en e.

Les adjectifs qualificatifs terminés par un e muet au masculin ont le féminin semblable au masculin :

un voyage nécessaire, utile, agréable ;

une promenade nécessaire, utile, agréable.

Adjectifs terminés en gu.

Les adjectifs terminés par gu au masculin prennent un tréma sur l'e au féminin : *aigu, aiguë ; exigu, exigüe.*

Adjectifs terminés par s ou x.

Les adjectifs terminés par s ou x au masculin, prennent au féminin, les uns deux ss, (prononcez ce),

les autres se (prononcez ze) :

bas, basse ; las, lasse ; faux, fausse ; mauvais, mauvaise ; jaloux, jalouse.

Adjectifs terminés en er.

Les adjectifs terminés au masculin par er changent l'e fermé en e ouvert (è) et font le féminin en ère : *printanier, printanière ; bocager, bocagère.*

Adjectifs terminés par et.

Les adjectifs terminés au masculin par et doublent le t au féminin : *rondelet, rondelette ; grassouillet, grassouillette.*

Il y a exception pour *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret* qui font le féminin avec un e ouvert (è) et un seul t : *complète, secrète.*

Adjectifs terminés en ot.

Les adjectifs terminés au masculin par ot font leur féminin en ote : *idiot, idiote, manchot, manchote.*

Il y a exception pour *bellot, pâlot, vieillot* et *sot*, qui prennent deux tt au féminin, et font *bellotte, pâlotte, vieillotte, sotte.*

Adjectifs terminés par f.

Les adjectifs terminés par un f au masculin changent l'f en v au féminin : *neuf, neuve ; vif, vive.*

Adjectifs terminée par el, eil, ul, en, on.

Les adjectifs terminés au masculin par el, eil, ul, en, on, doublent la consonne finale au féminin : *cruel, cruelle ; vermeil, vermeille ; nul, nulle ; ancien, ancienne ; bon, bonne.*

Adjectifs terminés en eur.

Les adjectifs terminés au masculin par eur peuvent avoir quatre formes au féminin.

- Les uns ajoutent un e suivant la règle générale ; ce sont *majeur, mineur*, et les adjectifs en érieur : *majeure, mineure, supérieure.*

- D'autres font leur féminin en euse : *trompeur, trompeuse ; chicaneur, chicaneuse.*

- D'autres font leur féminin en resse : *pêcheur, pécheresse ; vengeur, vengeresse.*

- D'autres, qui sont terminés au masculin en teur, font leur féminin en trice : *destructeur, destructrice.*

Féminins irréguliers.

Il y a un certain nombre d'adjectifs qualificatifs qui font leur féminin d'une manière irrégulière.

Voici les principaux :

Masc.Fém.masc:Fém.

blanc, blanche ; long, longue ;
 sec, sèche ; gentil, gentille ;
 frais, fraîche ; jumeau, jumelle ;
 franc, franche ; beau, belle ;
 public, publique ; nouveau, nouvelle ;
 caduc, caduque ; mou, molle ;
 turc, turque ; fou, folle ;
 grec, grecque ; vieux, vieille ;
 bénin, bénigne ; favori, favorite ;
 malin, maligne ; doux, douce ;
 Coi, coite ; préfix, préfixe.

Remarques. - I. Beau, nouveau, fou, mou, vieux, deviennent au masculin bel, nouvel, fol, mol, vieil, devant un nom commençant par une voyelle ou un h muet : un bel habit, un vieil ami. C'est sur ces formes primitives que le féminin s'est formé régulièrement.

II. Grand servait autrefois pour les deux genres comme les adjectifs qui venaient d'un adjectif latin ayant la même forme au masculin et au féminin (grandis). Nous avons conservé cet usage dans grand'mère, grand'route, grand'tante, grand'messe. L'apostrophe n'a donc pas de raison d'être.

III. Certains adjectifs ne s'emploient qu'avec des noms masculins : *aquilin, dispos, fat, pers* ; d'autres ne s'emploient qu'avec des noms féminins : *canine, scarlatine, crasse* (seconde forme de grasse) ; d'autres servent pour les deux genres : *bougon, grognon, rosat, témoin*.

Le nombre dans les adjectifs qualificatifs.

Il y a deux nombres pour les adjectifs qualificatifs : le singulier et le pluriel.

Règle générale.

On forme le pluriel des adjectifs qualificatifs en ajoutant un s au singulier, pour le masculin, comme pour le féminin :

Un enfant aimable, obéissant, poli, appliqué, régulier ;
 Des enfants aimables, obéissants, polis, appliqués, réguliers ;
 Une enfant aimable, obéissante, polie, appliquée, régulière ;
 Des enfants aimables, obéissantes, polies, appliquées, régulières.

Exceptions.

Cette règle présente des exceptions, mais pour les adjectifs masculins seulement. Ces exceptions rappellent celles que nous avons vues pour la formation du pluriel dans les noms.

Adjectifs terminés par s ou x.

Les adjectifs terminée au singulier par s ou x ne changent pas au pluriel : *un fermier gros, gras, joyeux ; des fermiers gros, gras, joyeux.*

Adjectifs en al.

Les adjectifs terminés au singulier par al font leur pluriel en changeant al en aux : un délégué municipal, départemental, national ; des délégués municipaux, départementaux, nationaux.

Il y a exception pour certains adjectifs comme *naval, fatal, final*, qui font au pluriel *navals, fatals, finals*.

D'autres adjectifs comme *austral, boréal, glacial, pluvial*, etc., sont inusités au pluriel.

Beau, jumeau, nouveau, hébreu, font leur pluriel en x : *beaux, jumeaux, nouveaux, hébreux*.

L'adjectif grand.

Grand dans *grand'mère, grand'tante, grand'messe* ne change pas au pluriel : *des grand'mères, des grand'tantes, des grand'messes*. Ces mots sont considérés comme des mots composés.

Le degré de signification dans les adjectifs qualificatifs.

Degrés de signification.

L'adjectif qualificatif exprime moins une qualité que la participation à une qualité. Vertueux signifie "qui a de la vertu" ; courageux, "qui a du courage".

Mais cette participation peut être plus ou moins grande. De là trois degrés principaux dans la signification des adjectifs qualificatifs : le positif, le comparatif et le superlatif.

Le positif.

Le positif marque une simple participation à la qualité indiquée par l'adjectif : le père est ferme ; la mère est énergique ; les enfants sont sages.

Le comparatif.

Le comparatif, en présence de deux êtres participant à une même qualité, marque pour celui auquel il se rapporte une participation supérieure, égale ou inférieure à celle de l'autre. Selon la nuance exprimée, le comparatif est un comparatif de supériorité, d'égalité ou d'infériorité.

Formes du comparatif.

Le comparatif se distingue du positif par une forme spéciale, simple ou composée.

Formes simples du comparatif.

Les formes simples sont anciennes et rares. Elles se rencontrent :

1° dans les trois comparatifs suivants : *meilleur*, employé à l'exclusion de plus bon ; *moindre* employé à côté de plus petit ;

pire (masc. et fém.), *pis* (neutre) employé à côté de plus mauvais ;

2° dans certains adjectifs assimilés pour la signification et la forme à des comparatifs, tels que :

majeur, plus grand ; *mineur*, plus petit ;

supérieur, plus haut ; *inférieur*, plus bas ;

plusieurs, plus nombreux, etc.

Formes composées du comparatif.

Tous les autres comparatifs ont une forme composée. Chaque espèce de comparatifs a son mode particulier de formation :

1° Le comparatif de supériorité se marque par l'adverbe plus placé devant l'adjectif : *le chat est plus souple que le chien ; le chien est plus docile que le chat.*

L'adverbe trop signifiant "plus qu'il n'est normal", et l'adverbe assez pris dans le sens de "plus qu'il n'est habituel", marquent de même des comparatifs : *cet enfant est assez malin* (= plus malin qu'on n'est ordinairement à son âge); *il est trop curieux* (= plus qu'il ne convient).

2° Le comparatif d'égalité se marque par l'adverbe aussi placé devant l'adjectif : *l'eau de la source est aussi limpide que le cristal.*

3° Le comparatif d'infériorité se marque par l'adverbe moins placé devant l'adjectif : *la vie m'est moins chère que l'honneur.*

Trop peu signifiant "moins qu'il n'est convenable ou nécessaire" marque également le comparatif. Il en est de même d'assez peu employé dans le même sens : *un procédé trop peu délicat ; une attitude assez peu respectueuse.*

Remarque. Le complément du comparatif précédé de que fait partie d'une proposition elliptique : *Paul est plus savant que Pierre* signifie *Paul est plus savant que Pierre n'est savant.*

Le superlatif.

Le superlatif est le suprême degré de signification de l'adjectif.

Il exprime, suivant les cas, deux nuances très distinctes :

1° ou bien comparant l'être auquel il se rapporte avec les êtres de même espèce ou de même catégorie, il marque pour cet être le plus haut ou le plus faible degré de participation à la qualité indiquée par l'adjectif : c'est alors un superlatif relatif : *les heures les plus pénibles ne sont pas les moins fécondes.*

2° ou bien envisageant l'être en lui-même, le superlatif marque pour cet être une très haute ou très faible participation à la qualité indiquée par l'adjectif : c'est alors un superlatif absolu : *ce jeune homme est très suffisant ; il est très peu aimable.*

Formes du superlatif.

Le superlatif n'a que des formes composées ;

1° Le superlatif relatif se forme du comparatif devant lequel on place l'article le, la, les : *le plus jeune n'est pas le moins intelligent ; la langue est à la fois la meilleure et la pire des choses.*

Remarque. - L'adjectif possessif suivi du comparatif marque de même un superlatif : *nos plus vieux amis sont nos meilleurs amis.*

2° Le superlatif absolu se forme du positif devant lequel on place un des adverbes très, fort, extrêmement, etc. : *Nîmes est une ville très ancienne, extrêmement curieuse.*

Complément de l'adjectif qualificatif.

L'adjectif qualificatif peut, comme le nom, avoir des compléments, qui lui sont joints par une préposition telle que à, pour, sur : *Il est bon pour ses camarades, fidèle à ses amis, incapable de lâcheté.* Camarades, amis, lâcheté sont des compléments d'adjectifs.

Fonctions de l'adjectif qualificatif.

L'adjectif qualificatif peut avoir dans la proposition trois fonctions principales : il peut être épithète, attribut ou apposition.

Il est épithète quand la qualité qu'il exprime est appliquée au nom directement, sans l'intermédiaire d'un verbe : *le bon père ; les sentiments généreux du bon père.* Bon et généreux sont des adjectifs épithètes.

L'adjectif qualificatif est attribut quand la qualité qu'il exprime est appliquée au nom par l'intermédiaire d'un verbe : *mon père est bon ; ses sentiments sont généreux.* Bon et généreux sont des attributs.

L'adjectif qualificatif peut être aussi mis en apposition :

Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un oeuf,
Envieuse, s'étend et s'enfle et se travaille. (La Fontaine)
Envieuse est mis en apposition à elle.

Adjectifs déterminatifs.

Les adjectifs déterminatifs sont : les adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis, numéraux.

L'adjectif possessif.

L'adjectif possessif indique à qui appartient la personne ou la chose qu'il détermine : *nos chevaux, votre meute, leur piqueur.*

Nos, votre, leur indiquent de quels chevaux, de quelle meute, de quel piqueur il est question : ils sont donc déterminatifs. De plus nos, votre, leur indiquent quel est le possesseur des chevaux, de la meute, du piqueur : ils sont donc possessifs.

Rôle de l'adjectif possessif.

L'adjectif possessif indique

1° si le possesseur est de la 1e, de la 2e ou de la 3e personne ;

2° s'il y a un seul ou plusieurs possesseurs ;

3° si l'objet possédé est du masculin ou du féminin ;

4° si l'objet possédé est du singulier ou du pluriel.

Dans cette phrase : *ma chatte est blanche*, le possessif *ma* indique : un seul possesseur, moi ; un possesseur de la 1e personne, moi ; un objet possédé du féminin, une chatte ; un objet possédé du singulier, une chatte.

Liste des adjectifs possessifs.

Les adjectifs possessifs sont

		un seul objet possédé		plusieurs objets possédés
		masculin	féminin	masculin et féminin
un seul possesseur	de la 1e personne	mon	ma	mes
	de la 2e personne	ton	ta	tes
	de la 3e personne	son	sa	ses
plusieurs possesseurs	de la 1e personne	notre	notre	nos
	de la 2e personne	votre	votre	vos
	de la 3e personne	leur	leur	leurs

Remarques. - 1. Devant un mot féminin commençant par une voyelle ou par un h muet, on remplace *ma, ta, sa* par *mon, ton, son* : *mon habitation, ton arrivée, son absence*.

2. Aux formes usuelles *mon, ton, son, notre, votre*, correspondent des formes moins usitées qu'il ne faut pas confondre avec les formes du pronom possessif. Ce sont : *mien, tien, sien, nôtre, vôtre* : *Au travers d'un mien pré, certain ânon passa (Racine)*.

L'Adjectif démonstratif.

L'adjectif démonstratif.

L'adjectif démonstratif est celui qui détermine l'être désigné par le nom, en le montrant aux yeux ou à l'esprit : *ce château, cette tour, ces fossés, cette cour-ci, ces avenues-là, cette époque-là*.

Ce, cette, ces, cette... ci, ces... là, cette... là sont des adjectifs démonstratifs parce qu'ils montrent de quel château, de quels fossés, etc. on veut parler.

Liste des adjectifs démonstratifs.

Les adjectifs démonstratifs sont

pour le singulier	masculin	ce devant une consonne
		cet devant une voyelle ou un h muet
	féminin	cette
pour le pluriel des deux genres		ces

Ci, là.

On ajoute quelquefois après le nom précédé d'un adjectif démonstratif les mots ci, ou là, qu'on réunit au nom par un trait d'union.

Ci indique un objet rapproché, là indique un objet éloigné : cette cour-ci (qui est près de moi) ; ces avenues-là (qui sont loin de moi).

Ces, ses.

Il ne faut pas confondre ces, adjectif démonstratif, avec ses, adjectif possessif : *ces élèves sont paresseux* (ces démonstratif, je les montre du doigt); *le maître est mécontent de ses élèves* (ses possessif, les élèves du maître).

L'Adjectif relatif.

L'adjectif relatif.

L'adjectif relatif détermine l'être désigné par le nom et relie la proposition qu'il introduit à un nom précédemment exprimé qu'il rappelle : *j'avais trouvé acquéreur pour un pré de grand rapport, lequel pré j'avais hérité de mon oncle.*

Dans cette phrase lequel est un adjectif relatif : il détermine pré, il introduit une proposition et il rappelle le nom pré de la première proposition.

Formes de l'adjectif relatif.

Les formes de l'adjectif relatif, peu usitées dans la langue actuelle, sont : lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, auquel, desquels, auxquels, desquelles, auxquelles.

L'Adjectif Interrogatif.

L'adjectif interrogatif.

L'adjectif interrogatif est celui que l'on place avant un nom, pour demander une détermination plus précise de l'être désigné par ce nom : *quel bateau ? quelle destination ? quels compagnons ? quelles aventures ?*

Les adjectifs interrogatifs sont

pour le singulier masculin quel ? féminin quelle ?

pour le pluriel masculin quels ? féminin quelles ?

L'adjectif indéfini.

L'adjectif indéfini.

L'adjectif indéfini désigne d'une manière vague et générale le nom qu'il détermine : *certain* généraux, *maints* colonels, *quelques* lieutenants.

Formes de l'adjectif indéfini.

Les adjectifs indéfinis peuvent se ranger en deux groupes. Ils expriment en effet

		singulier		pluriel	
1° une idée numérique	unité ou pluralité	masculin	certain	certain	certain
		féminin	certaine	certaines	certaines
		masculin	maint	maints	maints
		féminin	mainte	maintes	maintes
		des 2 genres	quelque	quelques	quelques
		des 2 genres	(..)	plusieurs	plusieurs
		des 2 genres	chaque	(..)	(..)
		masculin	tout	tous	tous
		féminin	toute	toutes	toutes
		totalité, universalité	masculin	aucun	(...)
	féminin		aucune	(...)	
		masculin	nul	nuls (rare)	nuls (rare)
		féminin	nulle	nulles (rare)	nulles (rare)
			singulier		pluriel

	masculin	tel	tels
	féminin	telle	telles
2° les autres, une manière d'être	masculin	quel ... que	quels ... que
	féminin	quelle ... que	quelles ... que
	des 2 genres	quelconque	quelconques
	des 2 genres	même	mêmes
	des 2 genres	autre	autres

Remarque. - *Même, autre, tout, quelque, certain, tel, quelconque*, peuvent s'employer avec l'article : *la même garnison, tout le régiment, les quelques soldats, un certain caporal*, etc.

Les autres adjectifs indéfinis s'emploient sans article : *aucune sanction, nulle discipline, plusieurs transfuges*.

Certain, nul, tout.

Certain signifiant sûr, nul signifiant sans valeur, tout signifiant tout entier, sont adjectifs qualificatifs : *la nouvelle est certaine ; votre excuse est nulle ; toute la classe est responsable*.

Quelque ... que.

Quelque dans l'expression *quelque... que* est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, lorsqu'un nom déterminé ou non est enfermé entre quelque et que : *quelques vaillants soldats que vous ayez, nous ne reculerons pas*.

Il est adverbe, lorsqu'un adjectif seul ou un adverbe sont enfermés entre quelque et que : *quelque vaillants que soient vos soldats, nous ne reculerons pas*.

L'adjectif numéral

L'adjectif numéral exprime le nombre ou le rang des êtres qu'il détermine : *quatre bancs à cinq places; la deuxième place du troisième banc*.

Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux cardinaux, qui expriment le nombre : *deux trains, quatre wagons*,

et les adjectifs numéraux ordinaux, qui expriment le rang : *le deuxième train, le quatrième wagon*.

Adjectifs numéraux cardinaux.

Leurs formes.

Les adjectifs numéraux cardinaux ne sont autre chose que les mots qui expriment les nombres.

Quelques-uns de ces adjectifs sont des mots simples. Ce sont ceux qui expriment les premiers nombres de un à seize, cent et mille et ceux qui expriment les dizaines (excepté les trois dernières pour lesquelles les mots simples *septante*, *octante*, *nonante* ont été remplacés par des mots composés *soixante-dix*, *quatre-vingt*, *quatre-vingt-dix*).

Les autres adjectifs numéraux cardinaux sont des mots composés.

Dans les adjectifs composés inférieurs à cent l'adjectif simple qui marque les unités est uni par un trait d'union à celui qui marque les dizaines : *vingt-trois*, *soixante-neuf*. Il y a exception pour un devant lequel le trait d'union est remplacé par *et* : *vingt et un*. On dit de même *soixante et onze*.

Dans les adjectifs composés supérieurs à cent les adjectifs se juxtaposent sans trait d'union ni conjonction : *deux cents cinquante hommes*.

Leur genre et leur nombre.

Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables : *la France compte environ trente-six mille communes*.

Il n'y a d'exception que pour les trois adjectifs un, vingt et cent.

Un. - L'adjectif numéral cardinal un, qu'il ne faut pas confondre avec l'article indéfini un, varie en genre, et fait une au féminin : *Une ou deux pêches ; trente et une mirabelles*.

Vingt et cent. - Quant à vingt et cent, ils varient en nombre et prennent une s au pluriel, quand ils sont précédés d'un nombre qui les multiplie, et restent invariables quand ils s'additionnent avec le nombre qui les précède.

On écrira : deux mille cent vingt hommes, parce que cent et vingt s'ajoutent à deux mille,

Mais on écrira : trois mille quatre cents hommes, quatre-vingts hommes parce que cents et vingts sont multipliés par quatre.

Remarques. 1. En vertu d'un usage illogique, vingt et cent, même multipliés par un nombre, peuvent rester invariables s'ils sont suivis d'un autre adjectif numéral : cinq cent quarante hommes ; quatre-vingt-dix chevaux.

2. Vingt et cent employés pour vingtième, centième restent invariables : *page trois cent ; chapitre quatre-vingt*.

3. Mille, mesure itinéraire, qu'il ne faut pas confondre avec mille adjectif numéral est un nom, et par conséquent il prend la marque du pluriel : *l'armée d'Annibal était à deux milles de Rome*.

Adjectifs numéraux ordinaux.

Leurs formes.

Les adjectifs numéraux ordinaux marquent l'ordre ou le rang des êtres qu'ils déterminent.

1° Ils se forment des adjectifs numéraux cardinaux correspondants en ajoutant le suffixe *ième* : unième, deuxième, troisième, etc.

Quelques adjectifs avaient autrefois une forme primitive dérivée directement du latin : prime,

second, tiers, quart, quint... décime, centime, millime, quadragésime, septuagésime, ultime, etc.

Quelques-unes de ces formes se sont conservées : *fièvre quarte, Charles-Quint*.

2° Les adjectifs numéraux ordinaux sont des mots simples ou des mots composés, comme les adjectifs numéraux cardinaux correspondants. Dans les adjectifs composés, le dernier adjectif seul prend le suffixe ième : *cent-trente-troisième*.

Remarques. - 1° En composition on emploie toujours unième et deuxième à l'exclusion de premier et second.

2° Second et deuxième s'emploient indifféremment l'un pour l'autre ; toutefois on préfère second quand il n'y a que deux objets.

3° Les adjectifs numéraux ordinaux sont remplacés quelquefois par les numéraux cardinaux : pour désigner le rang des rois qui portent le même nom : *Louis neuf, Henri quatre* ;

Pour désigner la partie d'un livre : *la page vingt-quatre du chapitre trois du tome deux* ;

Pour désigner le moment ou la date : *à cinq heures, le quatorze du mois, les soldats de l'an deux*.

Adjectifs multiplicatifs.

Aux adjectifs numéraux ordinaux, il faut rattacher les adjectifs multiplicatifs, d'ailleurs peu nombreux, qui indiquent combien de fois doit être répété le nombre des êtres qu'ils déterminent. Ce sont : *simple, double, triple, quadruple, quintuple, sextuple, centuple, multiple*, etc.

CHAPITRE V

LE PRONOM.

Le pronom est un mot qui remplace le nom : *mon ami part ce soir ; quel vide il va laisser derrière lui !*

Il et lui, mis à la place du nom ami, sont des pronoms.

Tous les pronoms ne remplacent pas les noms de la même manière :

1° la plupart représentent un nom déjà exprimé qui s'appelle antécédent : *salut à l'aimable hirondelle, qui annonce le printemps*. Qui représente hirondelle, son antécédent.

2° d'autres s'emploient exclusivement à la place du nom pour désigner directement des personnes : *je suis heureux de vous revoir*. Vous désigne directement la personne que l'on est heureux de revoir. Mais, dans aucun cas, le pronom qui remplace le nom ne nomme les êtres, voilà en quoi il diffère du nom.

Espèces de pronoms.

Il y a six espèces de pronoms : les pronoms personnels, les pronoms possessifs, les pronoms démonstratifs, les pronoms relatifs, les pronoms interrogatifs, les pronoms indéfinis.

Le Pronom personnel

Le pronom personnel se met à la place du nom pour désigner les personnes grammaticales.

Il y a trois personnes grammaticales :

la première est celle qui parle : *je lis* ;

la deuxième est celle à qui l'on parle : *tu lis* ;

la troisième est celle de qui l'on parle : *il lit*.

Les pronoms personnels sont:

	singulier	pluriel
	masc et féminin	masc et fém
1e personne	je, moi, me	nous
2e personne	tu, toi, te	vous

	masc	fém	masc et fém		masc	fém	masc et fém
3e personne	il, le	elle, la	lui		ils, eux	elles	les, leur
des deux genres et des deux nombres							
en, y, soi, se							

Pronom sujet et pronom complément.

D'une manière générale, les formes je, tu, il, elle, ils, elles, sont les formes du pronom personnel quand il est sujet ; les formes me, moi, te, toi, se, soi, le, la, les, lui, leur, eux, en, y sont les formes du pronom personnel quand il est complément ; nous et vous sont tantôt sujet et tantôt complément. Remarque. - En certains cas, les formes moi, toi, lui, eux, peuvent être employées comme sujet : *Dans un si grand revers que vous reste-t-il ? - Moi.* (Corneille).

Pronom réfléchi.

Les formes se et soi s'appellent pronoms réfléchis. On les emploie quand le pronom complément représente le même nom que le sujet de la proposition : *l'écolier orgueilleux se vante toujours.*

Pronom le, la, les.

Il ne faut pas confondre le, la, les, pronom personnel, avec le, la, les, article défini.

Le, la, les, article est toujours suivi d'un nom de même genre et de même nombre qu'il annonce. Le la les, pronom, est précédé d'un nom de même genre et de même nombre qu'il remplace, et est suivi d'un verbe qu'il complète : *le rat n'était pas sorti que le chat le saisit.* *Le* qui est avant rat, et *le*, qui est avant chat sont des articles ; *le*, qui est avant saisit, est un pronom.

Pronom leur.

Il ne faut pas confondre leur, pronom personnel, avec leur, adjectif possessif.

Leur, pronom personnel, signifie à eux, à elles ; il est suivi d'un verbe ; il est complément, et il est invariable : *le dévouement qu'on leur témoigne leur est indifférent.*

Leur, adjectif possessif, signifie d'eux, d'elles ; il accompagne et détermine un nom ; et il peut prendre la marque du pluriel : *leur vertu est la richesse qu'ils s'efforcent de transmettre à leurs enfants.*

Pronom en.

Il ne faut pas confondre en, pronom, avec en, adverbe de lieu, ni avec en, préposition.

En, pronom, signifie de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela.

En, préposition, signifie dans.

En, adverbe de lieu, signifie de là.

Parmi les heureux qui vivent en ce monde, combien en trouve-t-on qui ne désirent quelquefois en

sortir ?

En ce monde (= dans ce monde) en préposition ;
 combien en trouve-t-on (= de ces hommes), en pronom ;
 en sortir (= sortir de là), en adverbe de lieu.

Pronom y.

Il ne faut pas confondre y, pronom personnel, avec y, adverbe de lieu.

y pronom personnel, signifie à lui, à elle, à eux, à elles, à cela.

y adverbe de lieu, signifie là.

Vous me faites de Rome un tableau charmant : plus j'y réfléchis, plus j'ai envie de vous y rejoindre.

J'y réfléchis (= je réfléchis à cela, au tableau), y est pronom ;

vous y rejoindre (= vous rejoindre là), y est adverbe de lieu.

Pronom lui.

Le pronom lui peut avoir deux sens.

Tantôt il correspond à il : *mon ami est venu ; je suis sorti avec lui* ; dans ce cas lui est toujours du masculin.

Tantôt lui signifie à lui, à elle, et il est du masculin ou du féminin : *le père parle, l'enfant lui obéit ; la mère paraît, l'enfant lui sourit.*

Formes composées du pronom personnel.

Les formes moi, toi, lui, nous, vous, eux, soi, unies par un trait d'union à l'adjectif même, forment des pronoms composés qui ont un sens plus fort et plus précis : *je lui ai parlé moi-même, à lui-même.*

Le neutre dans les pronoms personnels.

Les pronoms personnels sont du masculin, du féminin ou du neutre.

On dit qu'ils sont du neutre quand ils ne tiennent pas la place d'un nom désignant une personne, un animal ou un objet ; on peut alors les remplacer par le mot chose : *il pleut ; vous le voyez ; j'en suis fâché ; résignons-nous-y* ; il, le, en, y sont du neutre.

Le Pronom possessif.

Le pronom possessif rappelle un nom précédemment exprimé, et indique à qui appartient l'objet qu'il désigne : *mon ami préfère ma voiture à la sienne.*

La sienne est mis pour sa voiture et indique que cette voiture appartient à mon ami. C'est un pronom possessif.

Les formes du pronom possessif indiquent

- 1° s'il y a un ou plusieurs possesseurs,
 2° si le possesseur est de la 1e, 2e ou 3e personne ;
 3° s'il y a un ou plusieurs objets possédés ;
 4° si l'objet possédé est du masculin ou du féminin.

Voici ces formes :

		un seul objet possédé		plusieurs objets possédés	
		masculin	féminin	masculin	féminin
un seul possesseur	1e personne	le mien	la mienne	les miens	les miennes
	2e personne	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
	3e personne	le sien	la sienne	les siens	les siennes
plusieurs possesseurs	1e personne	le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres
	2e personne	le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres
	3e personne	le leur	la leur	les leurs	les leurs

Remarques. - 1. Les mots mien, tien, sien, notre, votre, non précédés de l'article défini sont adjectifs : *il est tout mien, je suis tout votre.*

2. -Il ne faut pas confondre notre et votre, adjectifs possessifs, avec le nôtre et le vôtre, pronoms possessifs.

Notre et votre, adjectifs possessifs, ne prennent pas l'article et accompagnent un nom ; le nôtre et le vôtre, pronoms possessifs, sont précédés de l'article et ont un accent circonflexe sur l'o.

Le Pronom démonstratif.

Le pronom démonstratif tient la place d'un nom en montrant, comme par un geste, l'être dont il s'agit : *j'hésite entre ces deux livres : celui-ci est plus instructif, celui-là est plus agréable.*

Celui-ci, celui-là tiennent la place du mot livre et montrent les deux livres dont il s'agit : ce sont des pronoms démonstratifs.

Formes des pronoms démonstratifs.

Il y a deux formes de pronoms démonstratifs : les pronoms démonstratifs simples et les pronoms démonstratifs composés.

1° Les pronoms démonstratifs simples sont :

masculin : celui, ce ; ceux

féminin : celle ; celles

neutre : ce

2° Les pronoms démonstratifs composés sont :

Masculin : celui-ci, celui-là ; ceux-ci, ceux-là

Féminin : celle-ci, celle-là ; celles-ci, celles-là

Neutre : ceci (équivalent de ce-ci), cela (équivalent de ce-là)

Remarques. - 1. Dans ces pronoms démonstratifs, ci s'applique aux objets rapprochés, là s'applique aux objets éloignés.

2. Il ne faut pas confondre ce, pronom démonstratif, avec ce, adjectif démonstratif.

Le pronom démonstratif ce signifie ceci, cela ; il précède un verbe ou un pronom relatif ; il n'est jamais suivi immédiatement d'un nom ; il devient c' devant un e, et ç' devant un a :

ce que j'aime dans l'enfant c'est son air innocent ; ç'a été toujours pour moi une joie de le regarder.

L'adjectif démonstratif ce est toujours suivi d'un nom masculin qu'il détermine ; il ne s'emploie que devant les masculins commençant par une consonne ou par un h aspiré ; il ne perd jamais l'e par élision : ce héros est admiré du monde entier.

3. Dans le langage familier, la forme cela s'abrège souvent en ça : *je voudrais voir ça !*

Le Pronom relatif.

Le pronom relatif représente un nom auquel il rattache une proposition appelée pour cette raison proposition relative :

J'aime le printemps qui ramène le soleil et les fleurs.

Qui représente le nom printemps et rattache à ce nom la proposition relative qui ramène le soleil : qui est un pronom relatif.

Le nom représenté par le pronom relatif s'appelle antécédent : printemps est l'antécédent de qui.

Le pronom relatif est du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent.

Formes du pronom relatif.

Il y a deux sortes de pronoms relatifs : les pronoms relatifs simples et les pronoms relatifs composés.

Pronoms relatifs simples.

Les pronoms relatifs simples sont qui, que, quoi, dont, où.

Qui, que, dont sont des trois genres, des deux nombres et des trois personnes : *l'arbre qui fleurit* (masc. sing. 3e pers.) ; *la fleur qui s'ouvre* (féminin sing, 3e pers.) ; *vous qui cueillez la fleur* (masc. pluriel 2e pers.) ; *la maison que j'habite* (fém. sing. 3e pers.) ; *nous dont on parle tant* (masc. ou fem. plur. 1e pers.) ; *ce que je cherche* (neutre sing 3e pers.)

Quoi est du neutre et de la 3e personne : *ce à quoi nous pensons.*

Où est des deux genres, des deux nombres et de la 3e personne : *chacun a ses défauts où toujours il retombe.*

Pronoms relatifs composés.

Les pronoms relatifs composés sont formés de l'article défini et de l'adjectif quel mis en un seul mot. Ce sont

	singulier	pluriel
	lequel	lesquels
masculin	duquel	desquels
	auquel	auxquels
	laquelle	lesquelles
féminin	de laquelle	desquelles
	à laquelle	auxquelles

Quiconque.

Le mot quiconque qui signifie qui que ce soit est un pronom relatif indéfini ; il ne s'emploie qu'au singulier et il est toujours sujet :

Quiconque a beaucoup vu,

Peut avoir beaucoup retenu. (La Fontaine)

Remarque. - Il ne faut pas confondre où, pronom relatif, avec où, adverbe de lieu.

Où, pronom relatif, a un antécédent et peut être remplacé suivant les cas par dans lequel, vers lequel, etc. ; où, adverbe de lieu, n'a ni antécédent ni suppléant.

Fonctions des pronoms relatifs.

Qui est ordinairement sujet.

Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles sont tantôt sujets, tantôt compléments.

Les autres pronoms relatifs sont toujours compléments.

Le Pronom interrogatif.

Le pronom interrogatif appelle une désignation précise de l'être qu'il représente.

Il y a trois formes de pronoms interrogatifs : les pronoms interrogatifs simples, les pronoms interrogatifs composés, et les pronoms interrogatifs renforcés.

Simple : qui ? masculin et féminin, sing. et plur. ; que ? quoi ? neutre singulier.

Composés : lequel ? lesquels ?

duquel ? desquels ?

auquel? auxquels?
 laquelle? lesquelles ?
 de laquelle? desquelles ?
 à laquelle? auxquelles ?
 Renforcés : qui est-ce qui?
 qui est-ce que?
 qu'est-ce qui ?
 qu'est-ce que?

On emploie ainsi les pronoms interrogatifs :
 pour les personnes : qui? (sujet ou complément)
 qui est-ce qui? (sujet)
 qui est-ce que? (complément)
 pour les choses : quoi? d'ordinaire compléments
 que? parfois sujets
 lequel? laquelle? lesquels? lesquelles? sujets ou compléments
 duquel? de laquelle?compléments
 desquels? desquelles?
 auquel? à laquelle?
 auxquels? auxquelles?

Remarques. - 1. Il ne faut pas confondre qui, quoi, pronoms relatifs, avec qui, quoi, pronoms interrogatifs

Aimons à secourir le pauvre qui nous tend la main : qui est pronom relatif, parce qu'il a un antécédent, le pauvre.

Qui avez-vous vu ? qui est interrogatif parce qu'il n'a pas d'antécédent et qu'il marque une interrogation.

2. Il ne faut pas confondre que, pronom interrogatif, avec que, pronom relatif, ni avec que, adverbe, ni avec que, conjonction.

Que interrogatif signifie quelle chose, et n'a pas d'antécédent : *que voulez-vous?*

Que relatif a toujours un antécédent : *je ne connais pas l'homme que vous avez vu.*

Que, adverbe, signifie en général combien : *que vous êtes heureux !*

Que, conjonction, sert à unir deux propositions : *n'oublions jamais que Dieu nous voit.*

Le Pronom indéfini.

Le pronom indéfini remplace des noms en désignant les personnes ou les choses d'une manière vague et générale.

On m'a confié ce secret (un homme, que je ne désigne pas, m'a confié ce secret) ; on est pronom

indéfini.

Formes du pronom indéfini.

Les principaux pronoms indéfinis sont

les uns invariables :

on, l'on, personne, autrui, quiconque, du masc. et du sing.

plusieurs, du plur. masc. fém

rien, quelque chose, neutre singulier

les autres variables :

en genre : un, aucun, nul, certain, masc.

une, aucune, nulle, certaine, fém.

en nombre : l'autre, un autre sing.

les autres, des autres, plur.

en genre et nombre : l'un, quelqu'un, tel, tout, les uns, etc.

Personne.

Il ne faut pas confondre personne, pronom indéfini, qui est du masculin et ne prend jamais l'article, avec personne, nom commun féminin, qui peut prendre la marque du pluriel et qui se construit avec l'article.

Personne n'est venu : personne est pronom indéfini.

Quelles sont les personnes qui sont venues ? personne est nom commun.

Aucun, autre, nul, tel, plusieurs, certains.

Ils sont tantôt adjectifs indéfinis, tantôt pronoms indéfinis. Adjectifs, ils accompagnent un nom qu'ils déterminent : *d'autres conditions, aucun risque, nulle responsabilité, un tel avenir, certains avantages.*

Pronoms indéfinis, ils tiennent la place d'un nom et n'accompagnent aucun nom : *nul n'est indifférent ; tel et tel approuvent ; d'autres blâment ; tous s'agitent ; aucun ne se lasse ; certains l'affirment.*

Tout est pronom indéfini, adjectif indéfini, adjectif qualificatif ou nom commun.

Il est nom commun quand il est précédé de l'article : le tout est plus grand que la partie.

Il est adjectif indéfini quand il accompagne ou détermine un nom : tous les droits de l'homme.

Il est adjectif qualificatif quand il signifie tout entier : tout le discours fut ennuyeux.

Partout ailleurs il est pronom indéfini du genre neutre : tout est bon venant d'une mère.

Rien.

Le pronom indéfini rien est du neutre ; il n'a pas de pluriel et n'est jamais précédé de l'article : *rien n'est plus beau que la vertu.*

Il faut se garder de le confondre avec le nom masculin rien qui comporte les deux nombres et se construit avec l'article : *laissez de côté ces riens qui vous préoccupent.*

Un.

Le pronom indéfini un est le plus souvent construit avec l'article (= l'un) il n'accompagne jamais un nom, il est ordinairement opposé à autre dans les locutions l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre.

Il se distingue par là :

de l'article indéfini un signifiant un quelconque ;

de l'adjectif indéfini un signifiant un certain ;

de l'adjectif numéral cardinal un signifiant un seul.

Dans ces trois dernières acceptions le mot un n'est jamais précédé de l'article et il est régulièrement suivi d'un nom : *un* (art. indéf.) *ami est un* (art. indéf.) *frère ; deux vrais amis se sacrifient l'un* (pron. indéf.) *pour l'autre.*

CHAPITRE VI

LE VERBE.

Le verbe est un mot qui exprime une existence, une manière d'être, ou plus souvent une action : Dieu existe, il est bon, il nous aime. Existe, est, aime, sont des verbes.

Il y a deux espèces de verbes : les verbes transitifs et les verbes intransitifs.

1° Les verbes transitifs expriment une action qui passe du sujet sur un objet (personne ou chose) : l'abeille aime les fleurs.

Si l'action passe directement, sans l'intermédiaire d'une préposition, les verbes sont transitifs directs ; si l'action passe indirectement, par l'intermédiaire d'une préposition, les verbes sont transitifs indirects.

2° Les verbes intransitifs ou n'expriment aucune action, ou expriment une action qui ne sort pas du sujet : Dieu existe ; l'abeille va et vient.

Les principaux verbes intransitifs sont :

1° les verbes être, exister ;

2° les verbes participant au sens du verbe être :

devenir = commencer à être ;

paraître, sembler = être en apparence ;

3° les verbes marquant l'évolution de l'être, ses différentes étapes de l'existence : naître, germer, croître, grandir, grossir, vieillir, décliner, mourir;

4° les verbes exprimant une modification ou une transformation dans l'état d'un être : pâlir, blêmir, rougir, verdier, jaunir, etc.;

5° les verbes dits de mouvement : aller, venir, partir, etc.

6° les expressions il faut, il suffit, il importe, etc.

Remarque. - Un même verbe peut être employé transitivement ou intransitivement, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas de complément d'objet. Dans : je mange du pain, manger est transitif ; dans : je mange, manger est intransitif.

Formes générales du verbe.

Formes active, passive, pronominale.

Le même verbe transitif direct peut exprimer :

1° une action faite par le sujet : le maître encourage les bons élèves ;

2° une action subie par le sujet : les bons élèves sont encouragés par le maître ;

3° une action à la fois faite et subie par le sujet. Le verbe est alors accompagné d'un pronom qui représente le sujet et subit l'action faite par le sujet : les bons élèves s'encouragent eux-mêmes.

De là trois formes du verbe :

la forme active, dans laquelle le sujet fait l'action marquée par le verbe ;

La forme passive, dans laquelle le sujet subit l'action marquée par le verbe ;

La forme pronominale, dans laquelle le sujet fait l'action marquée par le verbe et ordinairement la subit dans un pronom qui le représente.

Remarque. - La forme active est commune aux verbes transitifs et aux verbes intransitifs : il écrit une lettre ; il lit ; il sommeille.

La forme passive est réservée aux verbes transitifs qui peuvent avoir un complément d'objet direct : Dieu aime l'homme ; l'homme est aimé de Dieu.

La forme pronominale est commune aux verbes transitifs et aux verbes intransitifs : il se sacrifie ; il se repent. - Dans il se repent, le pronom se représente le sujet, mais il n'indique pas que le sujet subisse l'action ; se repent est intransitif.

-Dans il se sacrifie, le pronom se indique que le sujet subit l'action : je sacrifie est transitif.

Désinences verbales.

Les désinences du verbe marquent les nombres, les personnes, les modes et les temps.

Il y a deux nombres dans les verbes : le singulier et le pluriel, qui ont des désinences particulières : je partais, nous partions.

Il y a trois personnes grammaticales dans les verbes comme dans les pronoms ; elles sont marquées par des désinences particulières.

	singulier	pluriel
1e personne	je chantai	nous chantâmes
2e personne	tu chantas	vous chantâtes
3e personne	il chanta	ils chantèrent

Modes.

Il y a six modes dans les verbes : l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe.

L'indicatif indique l'action comme un fait : j'écris une lettre ; j'ai lu.

Le conditionnel présente l'action comme dépendant d'une condition : je partirais, si mon père le permettait.

Le subjonctif présente l'action comme douteuse ou comme dépendant d'une autre action : je désire qu'il revienne.

L'impératif présente l'action comme un ordre ou un conseil : faites le bien.

L'infinitif présente l'action dans sa signification générale : voyager est utile et agréable.

Le participe est une sorte d'adjectif explicatif : les beaux jours revenus, nous irons à la campagne.

Les quatre premiers de ces modes sont dits modes personnels parce qu'ils ont des désinences

particulières pour chaque personne ; les deux derniers sont dits modes impersonnels, parce qu'ils n'ont qu'une désinence commune pour les trois personnes.

Temps.

Il y a trois temps : le présent, le passé et le futur.

Le présent indique que l'action se fait au moment où l'on parle.

Le passé indique que l'action s'est faite avant le moment où l'on parle.

Le futur indique que l'action se fera après le moment où l'on parle.

De là trois groupes de temps : temps à sens présent, temps à sens passé, temps à sens futur. Ils se répartissent ainsi :

	à sens présent	à sens passé	à sens futur
		imparfait	futur simple
		passé simple	
indicatif	présent	passé composé	
		passé antérieur	futur antérieur
		plus-que-parfait	
impératif	présent	passé	futur antérieur
conditionnel	présent	passé 1e forme	
		passé 2e forme	
subjonctif	présent	imparfait	
		passé	
		plus-que-parfait	
infinitif	présent	passé	
participe	présent	passé	

Espèces de temps.

Il y a deux espèces de temps : les temps simples et les temps composés.

Les temps simples sont formés d'un seul mot : vous aviez.

Les temps composés sont formés de plusieurs mots : j'ai été, vous avez eu.

Remarque. - Les verbes marquent aussi le genre, mais seulement au participe passé passif, et aux temps du passif (composés de ce participe) ; il sera aimé, elle sera aimée.

Verbes auxiliaires.

Tous les verbes (excepté le verbe avoir) forment leurs temps composés à l'aide d'autres verbes, appelés pour ce motif verbes auxiliaires.

Il y a deux principaux verbes auxiliaires : le verbe avoir et le verbe être. Ce sont les auxiliaires

proprement dits.

Beaucoup d'autres verbes, comme faire, aller, vouloir, devoir, etc, peuvent servir d'auxiliaires, comme on la verra plus loin.

Conjugaison.

La conjugaison est l'ensemble des formes que peut prendre un verbe aux différents temps des différents modes.

Tous les verbes ne se conjuguent pas de la même manière.

On peut, pour les conjuguer, les ranger en trois groupes.

Le premier groupe comprend les verbes terminés en er à l'infinitif et en e au présent de l'indicatif : aimer, j'aime.

Le 2e groupe comprend les verbes terminés en ir à l'infinitif, en is au présent de l'indicatif, en issant au participe présent : finir, je finis, finissant.

Le troisième groupe comprend tous les autres verbes, c'est-à-dire - les verbes terminés à l'infinitif en ir et au participe présent en ant : sentir, sentant ;

- les verbes terminés à l'infinitif en oir : recevoir ;

- les verbes terminés à l'infinitif en re : rendre.

Les deux premiers groupes constituent la conjugaison vivante ; le troisième groupe constitue la conjugaison morte.

La première conjugaison est dite vivante, parce que c'est la seule qui puisse s'accroître : toutes les fois qu'on forme un verbe nouveau, il est ordinairement en er ou plus rarement en ir (part. prés. issant).

La conjugaison vivante comprend les 4/5 des verbes français, environ 4000 sur 4500.

Verbe avoir
Temps simples

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	j'ai tu as il a nous avons vous avez ils ont	j'avais tu avais il avait nous avions vous aviez ils avaient	j'eus tu eus il eut nous eûmes vous eûtes ils eurent	j'aurai tu auras il aura nous aurons vous aurez ils auront
	impératif	aie ayons ayez			
	conditionnel	j'aurais tu aurais il aurait nous aurions vous auriez ils auraient			
	subjonctif	que j'aie que tu aies qu'il ait que nous ayons que vous ayez qu'ils aient	que j'eusse que tu eusses qu'il eût que nous eussions que vous eussiez qu'ils eussent		
temps impersonnels	infinitif	avoir			devoir avoir
	participe	ayant	eu		devant avoir

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	j'ai eu tu as eu il a eu nous avons eu vous avez eu ils ont eu	j'avais eu tu avais eu il avait eu nous avions eu vous aviez eu ils avaient eu	j'eus eu tu eus eu il eut eu nous eûmes eu vous eûtes eu ils eurent eu	j'aurai eu tu auras eu il aura eu nous aurons eu vous aurez eu ils auront eu
	impératif				aie eu ayons eu ayez eu
	conditionnel	j'aurais eu tu aurais eu il aurait eu nous aurions eu vous auriez eu ils auraient eu	j'eusse eu tu eusses eu il eût eu nous eussions eu vous eussiez eu ils eussent eu		
	subjonctif	que j'aie eu que tu aies eu qu'il ait eu que nous ayons eu que vous ayez eu qu'ils aient eu	que j'eusse eu que tu eusses eu qu'il eût eu que nous eussions eu que vous eussiez eu qu'ils eussent eu		
impersonnel	infinitif	avoir eu			
s	participe	ayant eu			

Remarque. *Avoir* est impersonnel dans les expressions *il y a*, *il y avait*, etc. Il signifie alors être ou exister. Le pronom *il* qui le précède n'est que le sujet apparent du verbe, le sujet réel est le nom placé à sa suite. *Il y a des fleurs dans le jardin* signifie : *des fleurs sont dans le jardin*.

L'auxiliaire *avoir* n'a besoin d'aucun autre verbe pour former ses temps composés. Il sert à former : les temps composés du verbe être ; uni au verbe être, les temps passés de tous les verbes à la forme passive ; les temps passés de la plupart des verbes à la forme active.

Verbe être
Temps simples

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	je suis tu es il est nous sommes vous êtes ils sont	j'étais tu étais il était nous étions vous étiez ils étaient	je fus tu fus il fut nous fûmes vous fûtes ils furent	je serai tu seras il sera nous serons vous serez ils seront
	impératif	sois soyons soyez			
	conditionnel	je serais tu serais il serait nous serions vous seriez ils seraient			
	subjonctif	que je sois que tu sois qu'il soit que nous soyons que vous soyez qu'ils soient	que je fusse que tu fusses qu'il fût que nous fussions que vous fussiez qu'ils fussent		
temps impersonnels	infinitif	être			devoir être
	participe	étant	été		devant être

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	j'ai été tu as été il a été nous avons été vous avez été ils ont été	j'avais été tu avais été il avait été nous avions été vous aviez été ils avaient été	j'eus été tu eus été il eut été nous eûmes été vous eûtes été ils eurent été	j'aurai été tu auras été il aura été nous aurons été vous aurez été ils auront été
	impératif				aie été ayons été ayez été
	conditionnel	j'aurais été tu aurais été il aurait été nous aurions été vous auriez été ils auraient été	j'eusse été tu eusses été il eût été nous eussions été vous eussiez été ils eussent été		
	subjonctif	que j'aie été que tu aies été qu'il ait été que nous ayons été que vous ayez été qu'ils aient été	que j'eusse été que tu eusses été qu'il eût été que nous eussions été que vous eussiez été qu'ils eussent été		
impersonnels	infinitif	avoir été			
	participe	ayant été			

Remarques. Le verbe être a plusieurs significations :

dans son sens le plus général il affirme qu'une qualité convient au sujet : *Dieu est bon* ;

il signifie exister : *Cela n'est pas*. Dans ce sens, il est parfois impersonnel : *il est des hommes qui disent* (= *il y a des hommes qui disent*) ;

il signifie appartenir : *cette nation est à nous*.

L'auxiliaire être sert à former :

les temps passés de certains verbes à forme active : *il est venu* ;

les temps passés de tous les verbes à la forme pronominale : *il s'est enfui* ;

tous les temps simples des verbes à la forme passive : *il sera poursuivi* ;
uni au verbe avoir, il sert à former tous les temps composés des verbes à la forme passive : *j'ai été puni*.

CONJUGAISON DES TROIS GROUPES DE VERBES.

Forme active.

La forme active est commune aux verbes transitifs et aux verbes intransitifs : j'ai appelé Antoine, il est venu.

A part quelques verbes intransitifs, conjugués avec l'auxiliaire être, la plupart des verbes se conjuguent à l'actif avec l'auxiliaire avoir : je suis sorti, j'ai chassé.

Forme pronominale.

La forme pronominale n'est autre chose que la forme active dans laquelle le verbe marque que le sujet fait l'action sur lui-même.

Elle est caractérisée :

1° par l'emploi constant de l'auxiliaire être aux temps composés ;

2° par la présence, à tous les temps, d'un pronom de la même personne que le sujet : nous nous repentons.

Il y a deux espèces de verbes pronominaux : les verbes pronominaux non réfléchis et les verbes pronominaux réfléchis.

1° Les verbes pronominaux non réfléchis (appelés aussi verbes essentiellement pronominaux) sont ceux qui n'ont pas d'autre forme que la forme pronominale : se repentir, s'enfuir, s'écrier, s'abstenir, se méfier, etc.

Le pronom qui les accompagne insiste sur le sujet, mais ne réfléchit pas sur le sujet l'action exprimée par le verbe.

2° Les verbes pronominaux réfléchis (appelés aussi verbes accidentellement pronominaux) sont ceux qui peuvent avoir une forme active ou passive : se louer. On dit : je loue, je suis loué, je me loue.

Le pronom qui accompagne ces verbes reçoit l'action qu'ils expriment et la réfléchit sur le sujet.

Remarques. - 1. Parfois le verbe pronominal équivaut à un verbe passif : ce pont s'est construit (a été construit) en trois mois.

2. Parfois le verbe pronominal est réciproque, c'est-à-dire qu'il indique une action que deux sujets font l'un sur l'autre : Pierre et Paul se battent dans le chemin.

Forme passive.

A la forme passive, le verbe présente l'action comme subie par le sujet : l'enfant est chéri de ses parents.

Dans cet exemple, l'enfant subit l'action exprimée par le verbe (est chéri), il est sujet du verbe.

Le mot parents est un complément de circonstance du verbe.

Ce complément marquant par qui l'action est faite est dit pour cette raison, complément d'agent

Pour transformer une proposition où le verbe a la forme active en une proposition dont le verbe soit à la forme passive, on prend le complément direct d'objet du verbe actif pour en faire le sujet du verbe passif, et on prend le sujet du verbe actif pour en faire le complément d'agent du verbe passif à l'aide des prépositions de ou par : Dieu aime les hommes ; les hommes sont aimés de Dieu.

Inversement, quand une proposition est au passif et qu'on veut la mettre à l'actif, on prend le complément d'agent du verbe passif pour en faire le sujet du verbe actif, et le sujet du verbe passif pour en faire le complément direct d'objet du verbe actif : les hommes sont aimés de Dieu; Dieu aime les hommes.

Donc les verbes qui peuvent avoir un complément direct d'objet sont les seuls qui puissent avoir la forme passive.

Remarque. - Tous les verbes à la forme passive se conjuguent de la même manière.

1er groupe. Verbe Aimer (transitif)

Forme active

Temps simples

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	j'aime tu aimes il aime nous aimons vous aimez ils aiment	j'aimais tu aimais il aimait nous aimions vous aimiez ils aimaient	j'aimai tu aimas il aima nous aimâmes vous aimâtes ils aimèrent	j'aimerai tu aimeras il aimera nous aimerons vous aimerez ils aimeront
	impératif	aime aimons aimez			
	conditionnel	j'aimerais tu aimerais il aimerait nous aimerions vous aimeriez ils aimeraient			
	subjonctif	que j'aime que tu aimes qu'il aime que nous aimions que vous aimiez qu'ils aiment	que j'aimasse que tu aimasses qu'il aimât que nous aimassions que vous aimassiez qu'ils aimassent		
temps impersonnels	infinitif	aimer			devoir aimer
	participe	aimant	aimé		devant aimer

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	j'ai aimé tu as aimé il a aimé nous avons aimé vous avez aimé ils ont aimé	j'avais aimé tu avais aimé il avait aimé nous avions aimé vous aviez aimé ils avaient aimé	j'eus aimé tu eus aimé il eut aimé nous eûmes aimé vous eûtes aimé ils eurent aimé	j'aurai aimé tu auras aimé il aura aimé nous aurons aimé vous aurez aimé ils auront aimé
	impératif				aie aimé ayons aimé ayez aimé
	conditionnel	j'aurais aimé tu aurais aimé il aurait aimé nous aurions aimé vous auriez aimé ils auraient aimé	j'eusse aimé tu eusses aimé il eût aimé nous eussions aimé vous eussiez aimé ils eussent aimé		
	subjonctif	que j'aie aimé que tu aies aimé qu'il ait aimé que nous ayons aimé que vous ayez aimé qu'ils aient aimé	que j'eusse aimé que tu eusses aimé qu'il eût aimé que nous eussions aimé que vous eussiez aimé qu'ils eussent aimé		
impersonnel s	infinitif	avoir aimé			
	participe	ayant aimé			

Remarque. Les verbes terminés par *cer* à l'infinitif prennent une cédille sous le c devant les désinences qui commencent par a ou o: *avancer, avançons, nous avançons*.

Les verbes terminés en *ger* à l'infinitif intercalent un e entre le g du radical et l'a ou l'o de la désinence ; *interroger, il interrogeait, nous interrogeons*.

Les verbes qui ont un e muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif changent cet e muet en un è ouvert devant une syllabe muette. Ceux qui ont un é fermé le changent en è ouvert devant une syllabe muette finale : *semer, je sème, je sèmerai ; espérer, j'espère, j'espérerai*.

La première conjugaison est la seule où l'impératif présent n'ait pas de désinence s à la deuxième personne du singulier.

Les verbes en *eler* ou *eter*, au lieu de changer l'e muet en è ouvert, redoublent généralement l ou t devant une syllabe muette : *appeler, j'appelle ; jeter, je jette*. Mais : *geler, il gèle*.

Les verbes en *ayer, oyer, uyer*, changent l'y en i devant un e muet : *côtoyer, il côtoie ; noyer, il noie ; payer, il paie* ; mais pour les verbes en *ayer* on peut garder l'y : *il paye*.

L'impératif présent prend un s à la seconde personne devant en ou y : *manges-en ; songes-y*.

2e groupe, Verbe Finir (transitif)

Forme active

Temps simples

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	je finis tu finis il finit nous finissons vous finissez ils finissent	je finissais tu finissais il finissait nous finissions vous finissiez ils finissaient	je finis tu finis il finit nous finîmes vous finîtes ils finirent	je finirai tu finiras il finira nous finirons vous finirez ils finiront
	impératif	fini finissons finissez			
	conditionnel	je finirais tu finirais il finirait nous finirions vous finiriez ils finiraient			
	subjonctif	que je finisse que tu finisses qu'il finisse que nous finissions que vous finissiez qu'ils finissent	que je finisse que tu finisses qu'il finît que nous finissions que vous finissiez qu'ils finissent		
temps impersonnels	infinitif	finir			devoir finir
	participe	finissant	fini		devant finir

Remarque. *Bénir* se conjugue comme finir, et a deux participes passés : *béni* comme fini, et *béni* qui s'emploie dans les expressions *pain béni*, *eau bénite*.

Hair prend partout un tréma sur le i, excepté au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif présent : *je hais*, *tu hais*, *nous haïssons*.

Temps composés.

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	j'ai fini tu as fini il a fini nous avons fini vous avez fini ils ont fini	j'avais fini tu avais fini il avait fini nous avions fini vous aviez fini ils avaient fini	j'eus fini tu eus fini il eut fini nous eûmes fini vous eûtes fini ils eurent fini	j'aurai fini tu auras fini il aura fini nous aurons fini vous aurez fini ils auront fini
	impératif				aie fini ayons fini ayez fini
	conditionnel	j'aurais fini tu aurais fini il aurait fini nous aurions fini vous auriez fini ils auraient fini	j'eusse fini tu eusses fini il eût fini nous eussions fini vous eussiez fini ils eussent fini		
	subjonctif	que j'aie fini que tu aies fini qu'il ait fini que nous ayons fini que vous ayez fini qu'ils aient fini	que j'eusse fini que tu eusses fini qu'il eût fini que nous eussions fini que vous eussiez fini qu'ils eussent fini		
impersonnel	infinitif	avoir fini			
	participe	ayant fini			

3e groupe, Verbe Sentir (transitif)

Forme active

Temps simples

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	je sens tu sens il sent nous sentons vous sentez ils sentent	je sentais tu sentais il sentait nous sentions vous sentiez ils sentaient	je sentis tu sentis il sentit nous sentîmes vous sentîtes ils sentirent	je sentirai tu sentiras il sentira nous sentirons vous sentirez ils sentiront
	impératif	sens sentons sentez			
	conditionnel	je sentirais tu sentirais il sentirait nous sentirions vous sentiriez ils sentiraient			
	subjonctif	que je sente que tu sentes qu'il sente que nous sentions que vous sentiez qu'ils sentent	que je sentisse que tu sentisses qu'il sentît que nous sentissions que vous sentissiez qu'ils sentissent		
impersonnels	infinitif	sentir			devoir sentir
	participe	sentant	senti		devant sentir

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	j'ai senti tu as senti il a senti nous avons senti vous avez senti ils ont senti	j'avais senti tu avais senti il avait senti nous avions senti vous aviez senti ils avaient senti	j'eus senti tu eus senti il eut senti nous eûmes senti vous eûtes senti ils eurent senti	j'aurai senti tu auras senti il aura senti nous aurons senti vous aurez senti ils auront senti
	impératif				aie senti ayons senti ayez senti
	conditionnel	j'aurais senti tu aurais senti il aurait senti nous aurions senti vous auriez senti ils auraient senti	j'eusse senti tu eusses senti il eût senti nous eussions senti vous eussiez senti ils eussent senti		
	subjonctif	que j'aie senti que tu aies senti qu'il ait senti que nous ayons senti que vous ayez senti qu'ils aient senti	que j'eusse senti que tu eusses senti qu'il eût senti que nous eussions senti que vous eussiez senti qu'ils eussent senti		
impersonnels	infinitif	avoir senti			
	participe	ayant senti			

Remarque. Les verbes en *ir* dont le radical se termine par un t perdent ce t devant les désinences à consonne : *je sens* ; *je pars* ; seul *vêtir* conserve le t devant l's : *je vêts*, *tu vêts*.

3e groupe, Verbe Recevoir (transitif)

Forme active

Temps simples.

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	je reçois tu reçois il reçoit nous recevons vous recevez ils reçoivent	je recevais tu recevais il recevait nous recevions vous receviez ils recevaient	je reçus tu reçus il reçut nous reçûmes vous reçûtes ils reçurent	je recevrai tu recevras il recevra nous recevrons vous recevrez ils recevront
	impératif	reçois recevons recevez			
	conditionnel	je recevrais tu recevrais il recevrait nous recevriions vous recevriez ils recevraient			
	subjonctif	que je reçoive que tu reçoives qu'il reçoive que nous recevions que vous receviez qu'ils reçoivent	que je reçusse que tu reçusses qu'il reçût que nous reçussions que vous reçussiez qu'ils reçussent		
impersonnels	infinitif	recevoir			devoir recevoir
	participe	recevant	reçu		devant recevoir

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	j'ai reçu tu as reçu il a reçu nous avons reçu vous avez reçu ils ont reçu	j'avais reçu tu avais reçu il avait reçu nous avions reçu vous aviez reçu ils avaient reçu	j'eus reçu tu eus reçu il eut reçu nous eûmes reçu vous eûtes reçu ils eurent reçu	j'aurai reçu tu auras reçu il aura reçu nous aurons reçu vous aurez reçu ils auront reçu
	impératif				aie reçu ayons reçu ayez reçu
	conditionnel	j'aurais reçu tu aurais reçu il aurait reçu nous aurions reçu vous auriez reçu ils auraient reçu	j'eusse reçu tu eusses reçu il eût reçu nous eussions reçu vous eussiez reçu ils eussent reçu		
	subjonctif	que j'aie reçu que tu aies reçu qu'il ait reçu que nous ayons reçu que vous ayez reçu qu'ils aient reçu	que j'eusse reçu que tu eusses reçu qu'il eût reçu que nous eussions reçu que vous eussiez reçu qu'ils eussent reçu		
impersonnels	infinitif	avoir reçu			
	participe	ayant reçu			

Remarque. *Devoir* se conjugue comme *recevoir*, mais il prend un accent circonflexe au masculin du participe passé : *dû*.

Les autres verbes en *oir* sont très irréguliers.

3e groupe, Verbe Rompre (transitif)

Forme active

Temps simples.

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	je romps tu romps il rompt nous rompons vous rompez ils rompent	je rompais tu rompais il rompait nous rompions vous rompiez ils rompaient	je rompis tu rompis il rompit nous rompîmes vous rompîtes ils rompirent	je romprai tu rompras il rompra nous romprons vous romprez ils rompront
	impératif	romps rompons rompez			
	conditionnel	je romprais tu romprais il romprait nous romprions vous rompriez ils rompraient			
	subjonctif	que je rompe que tu rompes qu'il rompe que nous rompions que vous rompiez qu'ils rompent	que je rompisse que tu rompisses qu'il rompît que nous rompissions que vous rompiez qu'ils rompissent		
impersonnels	infinitif	rompre			devoir rompre
	participe	rompant	rompu		devant rompre

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	j'ai rompu tu as rompu il a rompu nous avons rompu vous avez rompu ils ont rompu	j'avais rompu tu avais rompu il avait rompu nous avions rompu vous aviez rompu ils avaient rompu	j'eus rompu tu eus rompu il eut rompu nous eûmes rompu vous eûtes rompu ils eurent rompu	j'aurai rompu tu auras rompu il aura rompu nous aurons rompu vous aurez rompu ils auront rompu
	impératif				aie rompu ayons rompu ayez rompu
	conditionnel	j'aurais rompu tu aurais rompu il aurait rompu nous aurions rompu vous auriez rompu ils auraient rompu	j'eusse rompu tu eusses rompu il eût rompu nous eussions rompu vous eussiez rompu ils eussent rompu		
	subjonctif	que j'aie rompu que tu aies rompu qu'il ait rompu que nous ayons rompu que vous ayez rompu qu'ils aient rompu	que j'eusse rompu que tu eusses rompu qu'il eût rompu que nous eussions rompu que vous eussiez rompu qu'ils eussent rompu		
impersonnels	infinitif	avoir rompu			
	participe	ayant rompu			

Remarques. Les verbes en *andre, endre, ondre, ordre*, gardent le d comme désinence à la 3e personne du singulier de l'indicatif présent : *il répand, il étend, il tond, il tord*.

Les verbes en *aindre, eindre, oindre*, perdent le d au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je crains, tu peins, il joint* ; devant les voyelles, où n se change en gn : *je craignis, joignez*.

Les verbes en *oudre* sont de deux sortes : les verbes en *soudre* perdent le d au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je résous, il absout*. Tous les autres verbes en *oudre* gardent le d : *je*

mouls, il moult.

Les verbes dont le radical est terminé par deux t perdent un t au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je combats, permets.*

Les verbes en *âître* et *ôître* perdent le t devant l's au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je reconnais, tu crois* ; ils ont partout un accent circonflexe sur l'i suivi d'un t. Les verbes en *ôître* ont de plus un accent circonflexe sur l'i à la première et à la deuxième personnes du singulier de l'indicatif présent : *je croîs, tu croîs*. Par analogie on écrit : *il plaît*.

1er groupe, Verbe Entrer (intransitif)

Forme active

Temps simples

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	j'entre tu entres il entre nous entrons vous entrez ils entrent	j'entrais tu entraais il entraait nous entrions vous entriez ils entraient	j'entrai tu entras il entra nous entrâmes vous entrâtes ils entrèrent	j'entrerai tu entreras il entrera nous entrerons vous entrerez ils entreront
	impératif	entre entrons entrez			
	conditionnel	j'entrerais tu entrerais il entrerait nous entrerions vous entreriez ils entreraient			
	subjonctif	que j'entre que tu entres qu'il entre que nous entrions que vous entriez qu'ils entrent	que j'entrasse que tu entrasses qu'il entrât que nous entrassions que vous entrassiez qu'ils entrassent		
impersonnels	infinitif	entrer			devoir entrer
	participe	entrant	entré		devant entrer

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	je suis entré tu es entré il est entré nous sommes entrés vous êtes entrés ils sont entrés	j'étais entré tu étais entré il était entré nous étions entrés vous étiez entrés ils étaient entrés	je fus entré tu fus entré il fut entré nous fûmes entrés vous fûtes entrés ils furent entrés	je serai entré tu seras entré il sera entré nous serons entrés vous serez entrés ils seront entrés
	impératif				sois entré soyons entrés soyez entrés
	conditionnel	je serais entré tu serais entré il serait entré nous serions entrés vous seriez entrés ils seraient entrés	je fusse entré tu fusses entré il fût entré nous fussions entrés vous fussiez entrés ils fussent entrés		
	subjonctif	que je sois entré que tu sois entré qu'il soit entré que nous soyons entrés que vous soyez entré qu'ils soient entrés	que je fusse entré que tu fusses entré qu'il fût entré que nous fussions entrés que vous fussiez entrés qu'ils fussent entrés		
impersonnels	infinitif	être entré			
	participe	étant entré			

Remarques. Tous les verbes intransitifs ne se conjuguent pas avec le même auxiliaire :
ceux qui marquent une action comme *courir, bondir*, se conjuguent avec *avoir* ;
les verbes de mouvement comme *aller, venir, entrer* se conjuguent avec *être* ;
d'autres qui marquent tantôt un état, tantôt une action, comme *demeurer, passer*, se conjuguent avec *être* quand ils marquent un état, et avec *avoir* quand ils marquent une action.

Tous les verbes intransitifs conjugués avec l'auxiliaire être ont un participe passé simple : *entré, sorti, parti*. Ce participe se met toujours au genre et au nombre du nom ou du pronom auquel il se rapporte : *arrivée d'hier, elle est repartie ce matin ; arrivés d'hier, ils sont repartis ce matin*.

Les verbes intransitifs conjugués avec avoir ne diffèrent en rien pour la conjugaison des verbes transitifs.

2e groupe, Verbe Se Repentir

Forme pronominale

Temps simples

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	je me repens tu te repens il se repent nous nous repentons vous vous repentez ils se repentent	je me repentai tu te repentai il se repentait nous nous repentions vous vous repentiez ils se repentaient	je me repentis tu te repentis il se repentit nous nous repentîmes vous vous repentîtes ils se repentirent	je me repentirai tu te repentiras il se repentira nous nous repentirons vous vous repentirez ils se repentiront
	impératif	repens-toi repentons-nous repentez-vous			
	conditionnel	je me repentirais tu te repentirais il se repentirait nous nous repentirions vous vous repentiriez ils se repentiraient			
	subjonctif	que je me repente que tu te repentes qu'il se repente que nous nous repentions que vous vous repentiez qu'ils se repentent	que je me repentisse que tu te repentisses qu'il se repentît que nous nous repentissions que vous vous repentissiez qu'ils se repentissent		
impersonnels	infinitif	se repentir			devoir se repentir
	participe	se repentant	repenti		devant se repentir

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	je me suis repenti tu t'es repenti il s'est repenti nous nous sommes repentis vous vous êtes repentis ils se sont repentis	je m'étais repenti tu t'étais repenti il s'était repenti nous nous étions repentis vous vous étiez repentis ils s'étaient repentis	je me fus repenti tu te fus repenti il se fut repenti nous nous fûmes repentis vous vous fûtes repentis ils se furent repentis	je me serai repenti tu te seras repenti il se sera repenti nous nous serons repentis vous vous serez repentis ils se seront repentis
	impératif				
	conditionnel	je me serais repenti tu te serais repenti il se serait repenti nous nous serions repentis vous vous seriez repentis ils se seraient repentis	je me fusse repenti tu te fusses repenti il se fût repenti nous nous fussions repentis vous vous fussiez repentis ils se fussent repentis		
	subjonctif	que je me sois repenti que tu te sois repenti qu'il se soit repenti que nous nous soyons repentis que vous vous soyez repentis qu'ils se soient repentis	que je me fusse repenti que tu te fusses repenti qu'il se fût repenti que nous nous fussions repentis que vous vous fussiez repentis qu'ils se fussent repentis		
impersonnels	infinitif	s'être repenti			
	participe	s'étant repenti			

Remarques. Dans les verbes essentiellement pronominaux, aux temps composés le participe s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet : *elles se sont repenties*.

Dans les verbes accidentellement pronominaux, le participe ne s'accorde avec le sujet que si le

pronom complément d'objet est complément direct. *Elles se sont vengées* : on dit *venger quelqu'un*, donc *se* est complément direct ; *elles se sont nuies* : on dit *nuire à quelqu'un*, donc *se* est complément indirect.

Le pronom, qui rappelle ou représente le sujet, précède immédiatement le verbe aux temps simples, sauf à l'impératif où il le suit, et où il lui est uni par un trait d'union : *abstiens-toi*. Aux temps composés il précède l'auxiliaire être : *ils se sont enfuis*.

1er groupe, verbe Aimer (transitif)

Forme passive

Temps simples

		à sens présent	à sens passé		à sens futur
		présent	imparfait	passé simple	futur simple
temps personnels	indicatif	je suis aimé tu es aimé il est aimé nous sommes aimés vous êtes aimés ils sont aimés	j'étais aimé tu étais aimé il était aimé nous étions aimés vous étiez aimés ils étaient aimés	je fus aimé tu fus aimé il fut aimé nous fûmes aimés vous fûtes aimés ils furent aimés	je serai aimé tu seras aimé il sera aimé nous serons aimés vous serez aimés ils seront aimés
	impératif	sois aimé soyons aimés soyez aimés			
	conditionnel	je serais aimé tu serais aimé il serait aimé nous serions aimés vous seriez aimés ils seraient aimés			
	subjonctif	que je sois aimé que tu sois aimé qu'il soit aimé que nous soyons aimés que vous soyez aimés qu'ils soient aimés	que je fusse aimé que tu fusses aimé qu'il fût aimé que nous fussions aimés que vous fussiez aimés qu'ils fussent aimés		
impersonnels	infinitif	être aimé			devoir être aimé
	participe	étant aimé	aimé		devant être aimé

Temps composés

		à sens passé			à sens futur
		passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
temps personnels	indicatif	j'ai été aimé tu as été aimé il a été aimé nous avons été aimés vous avez été aimés ils ont été aimés	j'avais été aimé tu avais été aimé il avait été aimé nous avions été aimés vous aviez été aimés ils avaient été aimés	j'eus été aimé tu eus été aimé il eut été aimé nous eûmes été aimés vous eûtes été aimés ils eurent été aimés	j'aurai été aimé tu auras été aimé il aura été aimé nous aurons été aimés vous aurez été aimés ils auront été aimés
	impératif				aie été aimé ayons été aimés ayez été aimés
	conditionnel	j'aurais été aimé tu aurais été aimé il aurait été aimé nous aurions été aimés vous auriez été aimés ils auraient été aimés	j'eusse été aimé tu eusses été aimé il eût été aimé nous eussions été aimés vous eussiez été aimés ils eussent été aimés		
	subjonctif	que j'aie été aimé que tu aies été aimé qu'il ait été aimé que nous ayons été aimés que vous ayez été aimés qu'ils aient été aimés	que j'eusse été aimé que tu eusses été aimé qu'il eût été aimé que nous eussions été aimés que vous eussiez été aimés qu'ils eussent été aimés		
impersonnels	infinitif	avoir été aimé			
	participe	ayant été aimé			

Remarques. La conjugaison passive d'un verbe transitif n'est pas autre chose que la conjugaison du verbe *être* auquel on ajoute le participe passé du verbe à conjuguer. Il en résulte : que pour former un temps du passif, il suffit de prendre le temps correspondant du verbe *être* et d'y ajouter le participe passé ; pour trouver à quel temps est une forme passive, il suffit de supprimer le participe passé du verbe, et de se demander à quel temps du verbe *être* est la partie restante ; que seuls les temps du passif où entre l'auxiliaire *avoir* sont des temps composés.

Le verbe *être* sert d'auxiliaire à certains verbes à l'actif : *il est tombé*. Il ne faut pas prendre ces formes pour des formes passives. Chaque fois qu'un verbe conjugué avec *être* ne comporte pas à l'actif de complément direct d'objet, on est en présence d'une forme active, et non passive. *Il est venu*, forme active, parce qu'on ne dit pas *venir quelqu'un* ; *il est aimé*, forme passive, parce qu'on dit *aimer quelqu'un*.

Modes	présent			imparfait		
	1er groupe	2e groupe	3e groupe	1er groupe	2e groupe	3e groupe
Indicatif	e es e ons ez ent	is is it issons issez issent	s s t ons ez ont	ais ais ait ions iez aient	issais issais issait issions issiez issaient	ais ais ait ions iez aient
Impératif	e ons ez	is issons issez	s ons ez			
Conditionnel	erais erais erait erions eriez eraient	irais irais irait irions iriez iraient	rais rais rait rions riez raient			
Subjonctif	e es e ions iez ent	isse isses isse issions issiez issent	e es e ions iez ent	asse asses ât assions assiez assent	isse isses ît issions issiez issent	isse isses ît issions issiez issent
Infinitif	er	ir	ir, oir, re			
Participe	ant	issant	ant			

Modes	passé simple			futur simple		
	1er groupe	2e groupe	3e groupe	1er groupe	2e groupe	3e groupe
Indicatif	ai	is	is	erai	irai	rai
	as	is	is	eras	iras	ras
	a	ît	ît	era	ira	ra
	âmes	îmes	îmes	erons	irons	rons
	âtes	îtes	îtes	erez	irez	rez
	èrent	irent	irent	eront	iront	ront

Verbes Impersonnels.

On appelle verbes impersonnels des verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier aux différents temps des différents modes. Ce sont les verbes qui expriment des phénomènes naturels comme il pleut, il tonne, etc., auxquels il faut joindre des verbes comme il y a, il faut, etc. Ces verbes n'ont pas d'impératif. Ils se conjuguent à la troisième personne comme les verbes du groupe auquel ils appartiennent.

Verbe tonner

Indicatif

Présent = il tonne

Imparfait = il tonnait.

Passé simple = il tonna.

Futur simple = il tonnera.

Passé composé = il a tonné.

Plus-que-parfait = il avait tonné.

Passé antérieur = il eut tonné.

Futur antérieur = il aura tonné.

Conditionnel

présent = il tonnerait.

passé 1e forme = il aurait tonné.

passé 2e forme = il eût tonné.

Subjonctif

présent = (qu')il tonne.

imparfait = (qu')il tonnât.

Passé composé = (qu')il ait tonné.

Plus-que-parfait = (qu')il eût tonné.

Infinitif = tonner.

Passé = avoir tonné.

Futur = devoir tonner.

participe présent = tonnant.

participe passé = tonné.

Verbes irréguliers.

Il y a deux espèces de verbes irréguliers.

Les uns sont incomplets : il leur manque certains modes, certains temps ou certaines personnes ; ce sont les verbes défectifs.

Les autres présentent à certaines formes des particularités de radical, de terminaison, ou de désinence, qui les mettent en dehors des cadres de la conjugaison régulière : ce sont les verbes irréguliers proprement dits.

Tableau des verbes irréguliers.

Avant d'étudier le tableau des verbes irréguliers, il importe de remarquer que dans toute conjugaison certains temps présentent les mêmes particularités de formation.

On peut distinguer ainsi cinq groupes de temps :

a) le groupe de l'infinitif présent formé de trois temps

1. l'infinitif présent : aimer, finir, etc.
2. le futur simple : j'aimerai, je finirai.
3. le conditionnel présent : j'aimerais, je finirais.

b) le groupe du participe présent formé de cinq temps

1. le participe présent : aimant, finissant, etc.
- 2- l'indicatif présent pluriel : nous aimons, nous finissons, etc.
3. l'indicatif imparfait : j'aimais, je finissais, etc.
4. l'impératif présent pluriel : aimons, finissons, etc.
5. le subjonctif présent : que j'aime, que je finisse, etc.

c) le groupe de l'indicatif présent formé de deux temps

1. l'indicatif présent singulier : j'aime, je finis.
2. l'impératif présent singulier : aime, finis.

d) le groupe du passé simple formé de deux temps

1. le passé simple : tu aimas, tu finis.
2. le subjonctif imparfait : que j'aimasse, que je finisse.

e) le groupe du participe passé composé

1. du participe passé : aimé, fini, etc.
2. de tous les temps passés composés de ce participe et de l'auxiliaire.

Ces rapprochements étant de très utiles points de repère dans la conjugaison, nous indiquerons pour chaque verbe irrégulier : 1° l'infinitif présent, 2° le participe présent, 3° l'indicatif présent, 4° le passé simple, 5° le participe passé.

Nous détaillerons ensuite les autres particularités.

Premier groupe. Verbes en er.

Aller, allant, je vais, j'allai, allé.

Trois radicaux : all, va, ir.

Présent indicatif : je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont.

Impératif : va, allons, allez.

subjonctif : que j'aïlle, que tu aïlles, qu'il aïlle, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aïllent.

Imparfait indicatif : j'allais, etc.

subjonctif : que j'aïlle, que tu ailles, etc.

futur indicatif : j'irai, tu iras, etc.

Temps composés formés avec l'auxiliaire être : je suis allé, etc.

S'en aller se conjugue de même.

A l'impératif présent la 2e personne du singulier est va-t'en (*t'* forme élidée du pronom te).

Aux temps composés, en précède immédiatement l'auxiliaire : je m'en suis allé.

Bayer ne s'emploie qu'à l'infinitif : *bayer aux corneilles*.

Ester ne s'emploie que dans l'expression : *ester en justice*.

Envoyer, envoyant, j'envoie, j'envoyai, envoyé.

N'est irrégulier qu'au futur : j'enverrai, etc., et au conditionnel présent : j'enverrais, etc.

Deuxième groupe : verbes en ir (participe présent issant).

Bénir, bénissant, je bénis, je bénis, béni ou bénit.

La forme bénit est réservée aux objets bénits par une cérémonie religieuse : *pain béni, eau bénite*.

Fleurir, fleurissant, je fleuris, je fleuris, fleuri.

N'est irrégulier qu'au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif, dans le sens de prospérer : il fait alors florissant, je florissais.

Haïr, haïssant, je hais, je haïs, haï.

Ne présente d'autre irrégularité que l'absence de tréma, et par suite la fusion des deux voyelles, a, i, en une seule syllabe, au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : je hais, tu hais, il hait.

Hais.

Troisième groupe. Verbes en ir, oir, re.

Verbes en ir (part. présent ant.)

a) Irréguliers proprement dits.

Acquérir, acquérant, j'acquiers, j'acquis, acquis.

Présent indicatif : j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.

subjonctif : que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.

conditionnel : j'acquerrais, etc.

Futur indicatif : j'acquerrai, etc.

Remarque. Conquérir se conjugue comme acquérir.

Assaillir, assaillant, j'assaille, j'assaillis, assailli.

Présent indicatif : j'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent.

subjonctif : que j'assaille, etc.

Imparfait indicatif : j'assaillais.

Remarque. Tressaillir se conjugue comme assaillir.

Bouillir, bouillant, je bous, je bouillis, bouilli.

Présent indicatif : je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent.

subjonctif : que je bouille, etc.

imparfait indicatif : je bouillais, etc.

Courir, courant, je cours, je courus, couru.

Présent : je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent.

subjonctif : que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, etc.

Futur et conditionnel avec deux r : je courrai, je courrais, etc.

Cueillir, cueillant, je cueille, je cueillis, cueilli.

Présent indicatif : je cueille, tu cueilles, il cueille, nous cueillions, vous cueillez, ils cueillent.

subjonctif : que je cueille.

impératif : cueille.

futur et conditionnel : je cueillerai, je cueillerais.

Dormir, dormant, je dors, je dormis, dormi.

présent indicatif : je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment.

subj. que je dorme, etc.

Remarque. Sortir se conjugue de même.

Fuir, fuyant, je fuis, je fuis, fui.

Pré. indic : je fuis, tu fuis, il fuit, n. fuyons, v. fuyez, ils fuient.

subj. que je fuie, q. tu fuies, qu'il fuie, que n. fuyions, q. v. fuyiez, qu'ils fuient.

imparf. indic : je fuyais, etc.

Mentir, mentant, je mens, je mentis, menti.

prés. indic. : je mens, tu mens, il ment, n. mentons, v. mentez, ils mentent.

Mourir, mourant, je meurs, je mourus, mort.

Présent indic : je meurs, tu meurs, il meurt, n. mourons, v. mourez, ils meurent.

subj. q. je meure, q. tu meures, qu'il meure, q. n. mourions, q. v. mouriez, qu'ils meurent.

Imparf. indic : je mourais, etc.

Futur et conditionnel avec deux r : je mourrai, etc., je mourrais, etc.

Temps composés : avec l'auxiliaire être.

Ouvrir, ouvrant, j'ouvre, j'ouvris, ouvert.

Présent indic : j'ouvre, tu ouvres, il ouvre, n. ouvrons, v. ouvrez, ils ouvrent.

impér : ouvre, ouvrons, ouvrez.

subj. que j'ouvre, que tu ouvres, etc.

Imparf. indic : j'ouvrais, etc.

Remarque. Couvrir, découvrir, offrir, souffrir, se conjuguent de même.

Partir, partant, je pars, je partis, parti.

Présent indic : je pars, tu pars, il part, n. partons, v. partez, ils partent.

subj. que je parte, etc.

Imparf. indic : je partais, etc.

Temps composés avec l'auxiliaire être.

Ressortir (sortir de nouveau) se conjugue comme sortir, c'est-à-dire comme sentir.

Remarque. Ressortir à (dépendre de, en langage juridique) se conjugue comme finir : nous ressortissons, ils ressortissaient.

Servir, servant, je sers, je servis, servi.

Présent indic. je sers, tu sers, il sert, n. servons, etc.

subj. que je serve, etc.

Imparf. indic. je servais, etc.

Remarque. Desservir et resservir se conjuguent comme servir, mais asservir se conjugue comme finir (2e groupe).

Tenir, tenant, je tiens, je tins, tenu.

Présent indic. je tiens, tu tiens, il tient, n. tenons, v. tenez, ils tiennent.

impér. tiens, tenons, tenez.

subj. que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, q. n. tenions, q. v. teniez, qu'ils tiennent.

imparf. subj. que je tinsse, etc.

Futur et conditionnel, même radical : je tiendrai, etc., je tiendrais, etc.

Remarque. Venir se conjugue comme tenir.

Vêtir, vêtant, je vêts, je vêtis, vêtu.

Présent indic. je vêts, tu vêts, il vêt, n. vêtions, v. vêtez, ils vêtent.

subj. que je vête, etc.

Imparf. indic. je vêttais, etc.

Verbes défectifs.

Faillir, (faillant), (je faux), je faillis, failli.

Présent indic. inusité au sing.; plur. : n. faillons, v. faillez, ils faillent.

impér. inusité.

partic. peu usité.

Le futur je faudrai et le conditionnel je foudrais, peuvent se remplacer par les formes modernes : je faillirai, etc., je faillirais, etc.

Férir (frapper) n'est usité qu'à l'infinitif présent et au participe passé féru employé adjectivement : sans coup férir ; féru de son idée. Au XVIIe siècle on disait : je fiers, tu fiers, il fier.

Gésir n'est usité qu'au participe présent gisant, à l'imparfait de l'indicatif je gisais, etc., et aux personnes suivantes de l'indicatif présent : il gît, n. gisons, v. gisez, ils gisent.

Issir n'est usité qu'au participe passé issu, et aux temps passés (formés à l'aide de l'auxiliaire être).

Ouïr, (oyant), j'ois, j'ouïs, n'est guère usité qu'à l'infinitif présent, et aux temps composés.

Quérir (chercher) n'est usité qu'à l'infinitif et seulement en compagnie et à la suite des verbes aller, venir, envoyer : on est allé quérir le médecin.

Dans ses composés acquérir, conquérir, enquérir, requérir, il se conjugue comme on l'a montré pour acquérir.

Saillir (s'avancer, être en saillie) se conjugue sur sentir et ne s'emploie qu'à la 3e personne : il saille, il saillait, il saillira, saillant, sailli.

Saillir (sortir avec impétuosité) se conjugue sur finir ; il fait donc : je saillirai, je saillirais.

Transir n'est usité qu'à l'infinitif, à l'indicatif présent (3e personne) : transir, au passé simple et au passé composé (3e personne) : transir, a transi, et au participe passé : transi.

Verbes en oir.

a) Irréguliers proprement dits.

Asseoir, asseyant ou assoyant, j'assieds ou j'assois, j'assis, assis.

Présent indic. : j'assieds, tu assieds, il assied, n. asseyons, v. asseyez, ils asseyent ; ou : j'assois, tu

assois, il assoit, n. assoyons, v. assoyez, ils assoient.

impér. : assieds, asseyons, asseyez ; ou : assois, assoyons, assoyez.

subj : que j'asseye, q. tu asseyes, qu'il asseye, q. nous asseyions, q.v. asseyiez, qu'ils asseyent ; ou : que j'assoie, q. tu assoies, qu'il assoie, q. n. assoyions, q. v. assoyiez, qu'ils assoient.

imparfait : j'asseyais, tu asseyais, il asseyait, n. asseyions, v.

asseyiez, ils asseyaient; ou :

j'assoiais, tu assoiais, il assoyait, n. assoyions, v. assoyiez, ils assoyaient.

futur simple : j'assiérai, tu assiéras, etc.; ou : j'asseyerai, etc. ; ou : j'assoirai, tu assoiras, etc.

conditionnel sur ces modèles.

Falloir, fallant, il faut, il fallut, fallu.

Présent cond. il faudrait.

subj. qu'il faille.

Imparf. indic. il fallait.

Futur,indic. il faudra.

Mouvoir, mouvant, je meus, je mus, mû, mue.

Présent indic. je meus, tu meus, il meut, n. mouvons, v. mouvez, ils meuvent.

impér. meus, mouvons, mouvez.

subj. que je meuve, q. tu meuves, qu'il meuve, q. n. mouvions, que v. mouviez, qu'ils meuvent.

condit. je mouvrais, tu mouvrais, etc.

Imparf. indic. je mouvais, etc.

Futur indic. je mouvrai, tu mouvras, etc.

Remarque. émouvoir, promouvoir, se conjuguent comme mouvoir.

Pleuvoir, pleuvant, il pleut, il plut, plu (auxil. avoir).

Présent subj. qu'il pleuve.

condit. il pleuvrait.

Futur indic. il pleuvra.

Pouvoir, pourvoyant, je pourvois, je pourvus, pourvu.

Présent indic. je pourvois, tu pourvois, il pourvoit, n. pourvoyons, v. pourvoyez, ils pourvoient.

subj. que je pourvoie, q. tu pourvoies, qu'il pourvoie, q. n. pourvoyions, que v. pourvoyiez, qu'ils pourvoient.

condit. je pourvoirais, etc.

imparf. indic. je pourvoyais, etc.

Futur indic. je pourvoirai, etc.

Pouvoir, pouvant, je peux ou je puis, je pus, pu.

Présent indic. je peux ou je puis, tu peux, il peut, n. pouvons, v. pouvez, ils peuvent.

impér. inusité.

subj. que je puisse, q. tu puisses, qu'il puisse, q. n. puissions, q. v. puissiez, qu'ils puissent.

condit. je pourrais, tu pourrais, etc.

Futur indic. je pourrai, tu pourras, etc.

Savoir, sachant, je sais, je sus, su.

Présent indic. je sais, tu sais, il sait, n. savons, v. savez, ils savent.

impér. sache, sachons, sachez.

subj. que je sache, q. tu saches, qu'il sache, q. n. sachions, q. v. sachiez, qu'ils sachent.

condit. je saurais, etc.

Imparf. indic. je savais, etc.

imp. du subj. que je susse, etc.

Futur indic. je saurai, etc.

Valoir, valant, je vaux, je valus, valu.

Présent indic. je vaux, tu vaux, il vaut, n. valons, v. valez, ils valent.

impér. vaux, valons, valez.

Présent subj. que je vaille, q. tu vailles, qu'il vaille, q. n. valions, q. v. valiez, qu'ils vaillent.

condit. je vaudrais, tu vaudrais, etc.

Futur indic. je vaudrai, tu vaudras, etc.

Remarque. - Equivaloir se conjugue comme valoir. Prévaloir se conjugue comme valoir sauf au subj. prés. : que je prévale, etc.

Voir, voyant, je vois, je vis, vu.

Présent indic. je vois, tu vois, il voit. n. voyons, v. voyez, ils voient.

subj. que je voie, q. tu voies, qu'il voie, q. n. voyions, q. v.

voyiez, qu'ils voient.

condit. je verrais, tu verrais, etc.

Imparf. indic. je voyais, tu voyais, etc.

imp. du subj. que je visse, q. tu visses, etc.

Futur indic. je verrai, tu verras, etc.

Remarque. - Prévoir se conjugue de même sauf au futur : je prévoirai, et au conditionnel : je prévoirais.

Vouloir, voulant, je veux, je voulus, voulu.

Présent indic. je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.

impér. veuillez, veuillons, veuillez, mieux que : veux, voulons, voulez.

subj. que je veuille, q. tu veuilles, qu'il veuille, q. n. voulions, q. v. vouliez, qu'ils veuillent.

condit. je voudrais, tu voudrais, etc.

Futur indic. : je voudrai, tu voudras, etc.

Verbes défectifs.

Apparoir ne s'emploie qu'à l'indicatif présent 3e pers, il appert.

Choir ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et au passé composé : ils sont chus.

Chaloir n'est usité que dans l'expression : peu m'en chaut.

Déchoir, sans part. prés., je déchois, je déchus, déchu.

Présent indic. je déchois, tu déchois, il déchoit, n. déchoyons, v. déchoyez, ils déchoient.

subj. que je déchoie, q. tu déchoies, qu'il déchoie, q. n. déchoyions, etc.

condit. je décherrais, etc.

Imparf. indic. je déchoyais, etc.

Futur indic. je décherrai, etc.

Remarque. Ce verbe, peu usité aux temps simples, est d'un emploi plus fréquent aux temps composés (auxil. être) : il est déchu.

Douloir (se) n'est usité qu'à l'infinitif.

Echoir, échéant, il échoit, il échut, échu (auxil. être), n'est guère usité qu'à la 3e personne.

Présent indic. il échoit ou il échet; ils échoient.

subj. qu'il échoie.

condit. il écherrait.

Imparf. indic. il échoyait.

Futur indic. il écherra.

Seoir, seyant ou séant, il sied, sis (sise)

1. Dans le sens d'être assis, n'est guère usité qu'à l'infinitif, aux participes et à l'indic. prés. (je siedo, tu siedo, il sied, nous soyons, vous seyez, ils seient);

2. Dans le sens d'être convenable, il ne s'emploie qu'au participe présent et aux troisièmes personnes suivantes : il sied, ils siéent ; qu'il siée, qu'ils siéent ; il seyait, ils seyaient; il siéra, ils siéront; il siérait, ils siéraient.

Surseoir, sursoyant, je sursois, je sursis, sursis.

Présent indic. je sursois, tu sursois, il sursoit, n. sursoyons, v. sursoyez, ils sursoient.

impér. sursois, sursoyons, sursoyez.

subj. que je sursoie, q. tu sursoies, qu'il sursoie, q. n. sursoyions, etc.

condit. je surseoirais, etc.

imparf. indic. je sursoyais, etc.

subj. que le sursisse, etc.

Futur indic. je surseoirai, etc.

III. Verbes en re.

a) Irréguliers proprement dits.

Absoudre, voir résoudre.

Boire, buvant, je bois, je bus, bu.

Présent indic. je bois, tu bois, il boit, n. buvons, v. buvez, ils boivent.

impér. bois, buvons, buvez.

subj. que je boive, q. tu boives, qu'il boive, q. n. buvions, q. v. buviez, qu'ils boivent.

Conclure, concluant, je conclus, je conclus, conclu.

Présent : je conclus, tu conclus, il conclut, n. concluons v. concluez, ils concluent.

subj. q. je conclue, q. tu conclues, qu'il conclue, q. n. concluions, etc.

Conduire, conduisant, je conduis, je conduisis, conduit.

Présent indic. je conduis, tu conduis, il conduit, nous conduisons, v. conduisez, ils conduisent.

subj. que je conduise, etc.

Remarque. On conjugue de même :

1. Déduire, enduire, induire, introduire, produire, réduire, séduire.

2. cuire, construire, détruire, instruire, nuire (excepté au part. passé nui).

Confire, confisant, je confis, je confis, confit.

Présent indic. je confis, tu confis, il confit, n. confisons, v. confisez, ils confisent.

Peu usité à certains temps ; inusité à l'imparf. du subj.

Remarque. Suffire se conjugue de même ; cependant au participe passé il fait : suffi.

Connaître, connaissant, je connais, je connus, connu.

Présent indic. je connais, tu connais, il connaît, n. connaissons, v. connaissez, ils connaissent.

subjonctif : que je connaisse, etc.

conditionnel : je connaîtrais, etc.

Imparf. indic. je connaissais, etc.

Remarque. On conjugue de même : Méconnaître, reconnaître.

Paraître, apparaître, comparaître, disparaître.

Coudre, cousant, je couds, je cousis, cousu.

Présent indic. je couds, tu couds, il coud, n. cousons, v. cousez, ils cousent.

impér. couds, cousons, cousez.

subj. que je couse, etc.

condit. je coudrais, etc.

imparf. indic. je cousais, etc.

Courre n'est usité que dans l'expression courre le cerf.

Craindre, craignant, je crains, je craignis, craint.

Présent indic. je crains, tu crains, il craint, n. craignons, v. craignez, ils craignent.

impér. crains, craignons, craignez.

subj. que je craigne, etc.

imparf. indic. je craignais, etc.

Remarque. On conjugue de même

1. Contraindre, plaindre.

2. Ceindre, enfreindre, éteindre, étreindre, feindre, geindre, peindre, restreindre, teindre, etc.

3. Oindre, joindre, poindre, etc.

Croire, croyant, je crois, je crus, cru.

Présent indic. je crois, tu crois, il croit, n. croyons, v. croyez. ils croient.

impér. crois, croyons, croyez.

subj. que je croie, q. tu croies, qu'il croie, q. n. croyions,

q. v. croyiez, qu'ils croient.

Croître, croissant, je croîs, je crûs, crû, crue.

Présent indic. je crois, tu crois, il croît, n. croissons, v. croissez, ils croissent.

impér. crois, croissons, croissez.

subj. que je croisse, etc.

condit. je croîtrais, etc.

imparf. indic. je croissais, etc.

Dire, disant, je dis, je dis, dit.

Présent indic. je dis, tu dis, il dit, n. disons, v. dites, ils disent,
impér. dis, disons, dites.

subj. q. je dise, q. tu dises, etc.

imparf indic. je disais, tu disais, etc.

Remarques. 1. Redire se conjugue de tout point comme dire.

2. Contredire, dédire, interdire, médire, prédire, s'en écartent à la 2e pers. du plur. du prés. de l'indicatif et de l'impératif, où ils font : v. contredisez, v. dédisez, v. interdisez, v. médisez, v. prédisez.

3. Maudire, quoique composé de dire, se conjugue comme finir : cependant le participe passé fait : maudit.

Ecrire, écrivant, j'écris, j'écrivis, écrit.

Présent indic. j'écris, tu écris, il écrit, n. écrivons, v. écrivez, ils écrivent.

subj. que j'écrive, etc.

condit. j'écrirais, etc.

imparf. indic. j'écrivais. etc.

Remarque. Inscrire, proscrire, souscrire, décrire, se conjuguent comme écrire.

Faire, faisant, je fais, je fis, fait.

Présent indic. je fais, tu fais, il fait, n. faisons, v. faites, ils font.

impér. fais, faisons, faites.

subj. q. je fasse, q. tu fasses, etc.

Imparf. indic. je faisais, etc.

Futur indic. je ferai, tu feras, etc.

Le conditionnel a le même radical que le futur : je ferais, tu ferais, etc.

Remarque. Les composés du verbe faire, contrefaire, satisfaire, etc. se conjuguent de même.

Lire, lisant, je lis, je lus, lu.

Présent indic. je lis, tu lis, il lit, n. lisons, v. lisez, ils lisent.

subj. que je lise, etc.

Imparf. indic. je lisais, etc.

Remarque. Elire se conjugue comme lire.

Mettre, mettant, je mets, je mis, mis, mise.

Présent indic. je mets, tu mets, il met, n. mettons, v. mettez, ils mettent.

subj. que je mette, etc.

Remarque. Commettre, permettre, remettre, etc. se conjuguent comme mettre.

Moudre, moulant, je mouds, je moulus, moulu.

Présent indic. je moude, tu moude, il moude, n. moude, v. moudez, ils mouent.
 subj. que je moue, etc.
 imparf. indic. je mouais, etc.

Naître, naissant, je nais, je naquis, né (auxil. être).
 Présent indic. : je nais, tu nais, il naît, nous naissons, vous naissez, ils naissent.

Plaire, plaisant, je plais, je plus, plu.
 Présent indic. je plais, tu plais, il plaît, nous plaisons, v. plaisez, ils plaisent.
 subj. que je plaise, etc.
 Remarque. Taire se conjugue de même.

Prendre, prenant, je prends, je pris, pris.
 Présent indic. je prends, tu prends, il prend, n. prenons, v. prenez, ils prennent.
 subj. que je prenne, q. tu prennes, qu'il prenne, q. n. prenions, q. v. preniez, qu'ils prennent.
 imparf. indic. je prenais, etc.

Résoudre, résolvant, je résous, je résolu, résolu.
 Présent indic. je résous, tu résous, il résout, n. résolvons, v. résolvez, ils résolvent.
 subj. que je résolve, etc.
 Imparf. indic. je résolvais.
 Remarque. Absoudre et dissoudre se conjuguent comme résoudre ;
 ils en diffèrent en deux points :
 1. ils n'ont pas de passé simple, ni d'imparfait du subjonctif ;
 2. leur participe passé est en s : absous, dissous (au féminin : absoute, dissoute).

Rire, riant, je ris, je ris, ri.
 Présent indic. je ris, tu ris, il rit, n. rions, v. riez, ils rient.
 subj. que je rie, que tu ries, qu'il rie, q. n. riions, q. v. riiez, qu'ils rient.
 condit. je rirais, etc.

Suivre, suivant, je suis, je suivis, suivi.
 Présent indic. je suis, tu suis, il suit, n. suivons, v. suivez, ils suivent.
 subj. que je suive, etc.

Vaincre, vainquant, je vaincs, je vainquis, vaincu.
 présent indic. je vaincs, tu vaincs, il vainc, n. vainquons, v. vainquez, ils vainquent.
 subj. que je vainque, etc.
 imparfait indic. je vainquais.

Vivre , vivant, je vis, je vécus, vécu.

présent. indic. je vis, tu vis, il vit, n. vivons, v. vivez, ils vivent.

subj. que je vive, etc.

imparfait. je vivais, etc.

b) Verbes défectifs.

Les verbes défectifs n'ont que les formes suivantes :

Braire.

Indic. prés. : il brait, ils braient. - Futur : ils brairont.

Conditionnel prés. : il brairait, ils brairaient.

Bruire.

Indic. prés. : il bruit, ils bruissent.

Indic. imparf. : il bruissait, ils bruissaient.

Le participe présent bruyant est devenu adjectif.

Clore.

Indic. prés.: je clos, tu clos, il clôt. -Subj. prés.: que je close, etc.

Futur : je clorai, etc. - Condit. prés. : je clorais, etc.

Participe passé: clos ; et temps composés : j'ai clos, etc.

Frيره.

Indic. prés. : je fris, tu fris. - Impératif. fris.

Futur : je frirai, etc. - Conditionnel prés. : je frirais, etc.

Participe passé : frit, frite.

S'emploie habituellement à tous les temps et à toutes les personnes avec le verbe faire lui servant d'auxiliaire : faire frيره.

Luire.

Participe passé : lui; et temps composés (avec avoir).

Pas de passé simple ni d'impératif.

Tous les autres temps, comme conduire.

Occire (presque inusité).

Indic. prés. j'occis, tu occis, il occit.

Passé comp. j'ai occis.

Participe passé: occis.

Paître, n'a ni passé simple, ni imparfait du subjonctif;
n'est usité au participe passé qu'en termes de fauconnerie ;
se conjugue aux autres temps comme connaître.

Remarque. Repaître est complet. Ses temps passés sont : je repus, que je repusse, repu.

Sourdre.

Indic. prés. : (l'eau) sourd, (les eaux) sourdent ;

Indic. imparf. (l'eau) sourdait, (les eaux) sourdaient ;

Indic. passé simple : (l'eau) sourdit, (les eaux) sourdirent;

Subj. imparf. : (que l'eau) sourdît; (que les eaux) sourdissent ;

Pas de participe présent.

Pas de participe passé, ni de temps composés.

Titre (tistre), n'est usité qu'au participe passé tissu et aux temps composés ; se remplace à tous les autres temps par le verbe tisser qui est complet, mais ne s'emploie qu'au sens propre.

Traire, change l'i en y devant une voyelle sonore.

Indic. prés. je traie, etc., n. trayons, v. trayez, ils traient.

Subj. prés. que je traie, etc., q. n. trayions, q. v. trayiez,
qu'ils traient.

Indic. imparf. : je trayais, etc., n. trayions, etc.

Pas de passé simple. - Le participe passé est trait.

Remarque. - Extraire, distraire, soustraire, se conjuguent comme traire.

Le verbe dans les propositions affirmatives, dans les propositions négatives et dans les propositions interrogatives.

Dans les propositions affirmatives, aux temps composés, il arrive souvent qu'un complément se place entre l'auxiliaire et le participe : j'avais pendant quelque temps espéré son retour.

Pour l'analyse, le verbe est j'avais espéré, et non pas j'avais.

Le verbe accompagné des négations ne... pas, ne ... point, se place entre les deux parties de la négation, quand il est à un temps simple : il ne vient pas ; je n'irai point.

Il y a exception pour l'infinitif qui se met après les deux parties de la négation : ne pas souffrir.

Si le verbe est à un temps composé, c'est l'auxiliaire et l'auxiliaire seul qui se met entre les deux parties de la négation : il n'est pas parti.

Dans les propositions interrogatives :

Si le sujet est un pronom, il se rejette après le verbe quand le verbe est à un temps simple, après l'auxiliaire quand le verbe est à un temps composé : venez-vous ? avez-vous écrit ?

Si le sujet est un nom, le nom conserve sa place avant le verbe, mais il se répète après le verbe sous la forme d'un pronom sujet de même genre, de même nombre et de même personne que lui : l'hirondelle est-elle revenue ?

Remarques. - 1. Le pronom qui est sujet ou qui représente le sujet dans les propositions interrogatives est toujours relié par un trait d'union au verbe après lequel il se trouve : que dit-il ? que faites-vous ?

2. Quand la première personne du singulier du verbe est terminée par un e muet, cet e muet se change en é fermé devant le pronom sujet je : que désiré-je ? eussé-je hésité ?

3. Après les verbes terminés par une syllabe sourde, on ne doit pas rejeter le pronom je. Il faut donc dire : est-ce que je dors ? et non pas dors-je ?

Cependant l'usage permet : ai-je ? suis-je ? sais-je ? vois-je ?
etc.

4. Quand la troisième personne du singulier du verbe interrogatif se termine par un a ou par un e, on intercale un t entre le verbe et le pronom, et on met ce t entre deux traits d'union : quand viendra-t-il ? qu'espère-t-il ?

CHAPITRE VII

L'ADVERBE.

L'adverbe est un mot invariable que l'on joint à un autre mot pour en modifier le sens.

Les mots qui peuvent être ainsi modifiés par l'adverbe sont le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe : peu de fortune (nom) ; assez pauvre (adjectif) ; très endetté (verbe) ; fort misérablement (adverbe).

Les principaux adverbes sont :

les adverbes d'affirmation : oui, assurément, certainement, même, si, certes, vraiment, surtout ;

les adverbes de négation : ne, non, nullement, pas, point, ne... pas, ne... point, ne... pas même, pas du tout ;

les adverbes de doute : peut-être, probablement, environ, apparemment ;

les adverbes d'interrogation : quand ? où ? d'où ? par où ? pourquoi ? que ? combien ? comment ?

les adverbes de temps : aujourd'hui, maintenant, encore, hier, autrefois, jadis, naguère, alors, demain, bientôt, désormais, dorénavant, toujours, jamais, souvent, parfois, puis, ensuite, enfin, longtemps, depuis, depuis peu, depuis longtemps ;

les adverbes de lieu : où, ici, là, ailleurs, partout, près, loin, dedans, dehors, dessus, dessous, d'où, de là, d'ailleurs (etc.), par où, par ici, par là (etc.) ;

les adverbes de manière : bien, mal, mieux et tous les adverbes en *ment*.

Les adverbes de quantité : beaucoup, peu, guère, plus, autant, aussi, trop, si ;

Remarque. - Aux adverbes de quantité il faut joindre la locution ne... que (seulement) indiquant la restriction en quantité : *Paul n'a que six ans*.

La plupart des adverbes de manière sont terminés en *ment*. Ils se forment le plus souvent en ajoutant *ment* à la forme féminine de l'adjectif correspondant : bon, bonne, bonnement ; cruel, cruelle, cruellement.

Cette règle comporte les exceptions suivantes :

1° Quand l'adverbe est formé d'un adjectif terminé au masculin par une voyelle sonore, on supprime l'*e* du féminin : poli, joli : poliment, joliment, et on le remplace par un accent circonflexe dans certains mots comme assidu, cru : assidûment, crûment.

2° Dans les adjectifs en *ant* ou en *ent*, l'adverbe se forme du masculin par la suppression du t et le changement de n en m : violent, courant : violemment, couramment.

3° L'*e* muet de l'adjectif devient *é* dans les mots suivants :

commun, confus, diffus, exprès, importun, obscur, précis, profond, aveugle, commode, conforme, énorme, opiniâtre, uniforme, qui font communément, etc. De même impuni fait impunément ; gentil fait gentiment.

Remarque. - Il ne faut pas confondre

1° Plutôt, de préférence, et plus tôt, de meilleure heure : Vous venez plus tôt que de coutume; venez plutôt lundi que mardi.

2° Tout à coup, subitement, et tout d'un coup, en une fois : *il arriva tout à coup ; il gagna mille francs tout d'un coup.*

3° Surtout, principalement, et sur tout, sur toutes choses : *surtout gardez-vous de mentir ; il bavarde sur tout.*

4° Davantage (plus), et d'avantage (un nom et une préposition) : *insistez davantage ; je n'y vois pas d'avantage.*

5° Là, adverbe de lieu, et la, article ou pronom : *la règle est de venir s'amuser là ; observez-la.*

Certains adverbes ont, comme les adjectifs, trois degrés de signification : le positif, le comparatif et le superlatif.

Le positif est l'adverbe lui-même : prudemment.

Le comparatif se marque en mettant plus, moins, aussi, devant l'adverbe : plus prudemment, moins prudemment, aussi prudemment.

Le superlatif se marque en mettant le plus, le moins, très devant l'adverbe : le plus prudemment, le moins prudemment, très prudemment.

Bien fait mieux, le mieux.

Mal fait pis ou plus mal, le pis ou le plus mal.

Peu fait moins, le moins.

On appelle locutions adverbiales des adverbes formés de plusieurs mots séparés : à présent, à droite, en face, peu à peu. Elles se composent en général d'un nom ou d'un adjectif, précédés d'une préposition comme de, à, en, par, sur.

CHAPITRE VIII

LA PREPOSITION.

La préposition est un mot invariable que l'on place devant un mot pour marquer le rapport de ce mot avec un autre : *donnez ce livre à Pierre.*

La préposition à placée devant Pierre marque le rapport de ce mot avec donnez.

Les principales prépositions sont :

1° pour marquer le lieu : dans, en, chez, vers, devant, derrière, sur, sous, entre, parmi.

2° pour marquer le temps : avant, après, pendant, depuis, dès ;

3° pour marquer l'attribution : à, pour ;

4° pour marquer la provenance: de, par ;

5° pour marquer la manière : avec, sans, selon ;

6° pour marquer la cause : par, pour ;

7° pour marquer la direction : vers, contre, envers, voici, voilà ;

8° pour marquer l'identité (dans l'apposition) : de.

Remarque. - L'adjectif *sauf*, les participes *attendu*, *excepté*, *vu*, *durant*, *moyennant*, *nonobstant*, *suivant*, *touchant*, peuvent s'employer comme prépositions et sont alors invariables : *tout est perdu sauf l'honneur ; on massacra tout excepté les enfants ; on réalisera ce projet moyennant finances.*

On appelle locutions prépositives des prépositions composées de plusieurs mots séparés : *afin de*, *au lieu de*, *à cause de*, *quant à*.

Remarque. - La même préposition n'indique pas toujours des rapports identiques, et par conséquent n'introduit pas toujours la même espèce de compléments. On peut en juger par les prépositions *à* et *de*.

1° à. - Le plus souvent à indique l'attribution (le datif en latin) : *je donne un habit à un pauvre.*

Mais il peut indiquer :

l'objet : *il obéit à son maître ;*

l'origine : *je demande une grâce à mon roi ;*

le temps : *il arriva à quatre heures ;*

le lieu : *il habite à Paris ;*

la qualité : *une tunique à manches ;*

la direction : *il l'exhorta à bien faire, je vais à Rome, il le jeta à l'eau.*

Et il peut avoir des sens très divers dans une foule de gallicismes.

2° De. - Le plus souvent *de* marque un rapport d'appartenance et il précède ainsi en général le

complément du nom : *le livre de Pierre, l'espoir de la récompense.*

Mais il peut indiquer :

la qualité : *un homme de génie,*

la matière : *un vase d'or,*

le contenu : *un tonneau de vin,*

la durée : *un travail de dix années,*

l'apposition : *la ville de Rome, le mois de mai,*

l'origine : *il est né d'un père illustre,*

le lieu : *il vient de Rome.*

De peut encore être explétif : *un saint homme de chat,* et avoir des sens divers dans une foule de gallicismes.

CHAPITRE IX

LA CONJONCTION.

La conjonction est un mot invariable qui sert à unir deux mots ou deux propositions.

Il y a deux sortes de conjonctions : les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

Les conjonctions de coordination servent à unir deux mots ou deux propositions ordinairement de même nature : *le printemps et l'été*, (deux noms) ; *lui ou moi* (deux pronoms) ; *vert et rouge* (deux adjectifs) ; *rire et causer* (deux verbes) ; *prudemment et habilement* (deux adverbes) ; *pour ou contre quelqu'un* (deux prépositions) ; *je termine et je pars* (deux propositions principales).

Les conjonctions de subordination servent à unir deux propositions en montrant que celle qu'elles introduisent dépend de l'autre, lui est subordonnée : *j'espère que nous réussirons*.

On appelle locutions conjonctives des conjonctions formées de plusieurs mots séparés : de même que.

Les principales conjonctions sont

1° conjonctions de coordination : et, ou, ni, mais, or, car, donc, cependant ;

2° conjonctions de subordination : comme, quand, si, que, et les composés de que (afin que, de peur que, pour que, parce que, puisque, quoique, de même que).

Les conjonctions de coordination expriment :

1° l'opposition : mais, cependant, néanmoins, pourtant, toutefois ;

2° l'union, la séparation ou l'alternative : et, ni, ou ;

3° la preuve : car, en effet ;

4° la conséquence : donc, aussi, ainsi, par conséquent ;

5° ou une simple transition : or, d'ailleurs, de plus, du moins.

Les conjonctions de subordination expriment

1° le but : pour que, afin que, de peur que ;

2° la conséquence : de sorte que, de manière que, au point que ;

3° la cause : comme, parce que, puisque, vu que, attendu que ;

4° la concession : bien que, quoique, quand même, même si, encore que ;

5° la condition : si, à condition que, supposé que, si ce n'est que, à moins que, pourvu que, soit que ;

6° La comparaison : comme, de même que, ainsi que, autant que ;

7° le temps : lorsque, quand, comme, tandis que, tant que, jusqu'à ce que, avant que, depuis que, dès que.

Remarque. - Il faut bien distinguer

1° Parce que, locution conjonctive, de par ce que (par cela que) : *je suis heureux parce que tu es venu ; je vois par ce que tu me racontes que tu as bien fait de venir.*

2° Quoique (bien que), de quoi que (quelle que soit la chose que) : *quoi que vous fassiez, il faudra mourir ; quoique je sois vieux, j'ai encore toute ma mémoire.*

3° Si, adverbe de quantité (tellement), de si, affirmatif, de si, interrogatif, et de si, conjonction : *il est si malade : je vous dis que si ; je ne sais si je partirai ; si vous voulez, je partirai.*

4° Comme, conjonction de cause, de comme, conjonction de temps et de comme, conjonction de manière : *comme vous avez été dissipés, je retire ma récompense ; il arriva comme j'achevais d'écrire ; j'ai fait comme lui.*

CHAPITRE X

L'INTERJECTION.

L'interjection est un mot invariable qui exprime un mouvement. subit de l'âme.

Les interjections proprement dites sont des cris

1° d'étonnement : Eh ! Ah ! Bah !

2° de joie : Oh !

3° de douleur : Hélas ! Aïe !

4° d'indignation Ha ! Ho !

5° d'aversion : Fi ! Hou ! Pouah !

6° d'encouragement : Hue !

7° d'invocation : O !

8° d'appel familier : Hé ! Hem ! Hein ! Chut !

9° de soulagement : Ouf !

10° parfois elles sont de simples onomatopées : Pouf ! Crac ! Paf ! Pstt !

On emploie aussi comme interjections

certains noms : courage ! patience ! paix ! silence ! foin ! dame ! diable ! adieu !

certaines formes verbales : allons ! suffit ! soit ! gare ! vivat !

certains adjectifs : bon ! ferme !

certains adverbes : arrière ! bien !

CHAPITRE XI

LA FORMATION DES MOTS.

Notions générales.

Au point de vue de leur origine, les mots se divisent en primitifs, dérivés et composés.

Les mots primitifs sont les mots racines qui expriment l'idée simple sans aucune détermination particulière et qui ont été formés les premiers. La langue française en a environ 7.500.

Les mots dérivés sont ceux qui sont formés des mots primitifs par l'addition d'une terminaison spéciale appelée suffixe qui leur donne un sens particulier.

Les mots composés sont formés des mots primitifs par l'addition soit d'un autre mot, soit d'une particule appelée préfixe qui se met en tête du mot et lui donne un sens particulier.

On distingue deux sortes de suffixes :

les suffixes populaires et les suffixes savants.

Quelques-uns ont une double forme et aussi une double signification : ier et aire se retrouvent dans premier, et primaire ; esse et ice dans justesse et justice.

Parmi les suffixes les uns sont dits diminutifs ; ils diminuent le sens du mot primitif : ette, chambre, chambrette.

Les autres sont dits péjoratifs : ils donnent au mot primitif une signification désagréable : aille, valet, valetaille.

D'autres sont dits collectifs : ils ajoutent au mot primitif l'idée de collection, d'amas : age, feuille, feuillage.

Les préfixes sont aussi populaires ou savants.

On distingue parmi les préfixes ceux qui sont inséparables, c'est-à-dire qui n'existent qu'en composition (més dans mésestime et ceux qui sont séparables, c'est-à-dire qui existent et ont un sens par eux-mêmes (contre dans contrevent).

Il arrive dans la dérivation comme dans la composition que la rencontre de voyelles produirait un hiatus et que la rencontre de consonnes produirait un choc désagréable.

On l'évite,

1° dans la dérivation, en intercalant les consonnes l ou t entre le mot primitif et le suffixe : fourmi, fourmilière; abri, abri-t-er.

Parfois même le mot primitif est modifié : papier, pape-t-erie; tabac, taba-t-ière.

2° dans la composition, - par l'élision de la voyelle finale du préfixe: avoir, re-avoir, ravoir;

- par la suppression de la consonne finale du préfixe : mettre, ex-mettre, émettre ;

- et surtout par l'assimilation de cette consonne à la consonne initiale du mot simple : courir, ad-courir, accourir ; dis-famer, diffamer ; ex-fréné, effréné ; con-lège, collègue ; in-ruption, irruption ;

en-porter, emporter ; en-brasser, embrasser; en-mener, emmener.

I - LA DERIVATION.

La dérivation est dite nominale quand elle sert à former des noms ou des adjectifs, et verbale quand elle sert à former des verbes.

Les noms et les adjectifs se tirent de noms, de verbes et d'adjectifs ; les verbes se tirent de noms et quelquefois de verbes.

La dérivation nominale est double : dérivation impropre quand le nom ou l'adjectif se tirent d'un nom, d'un adjectif ou d'un verbe sans suffixe : cri de crier; et la dérivation proprement dite qui se fait à l'aide d'un suffixe.

Remarque. Il y a des noms dérivés dont les primitifs n'existent pas on ont cessé d'être d'usage : candeur (pas de mot primitif), chapelet (petite coiffure) dérivé de chapel, chapeau.

Dérivation nominale.

Les noms de cette catégorie sont tirés de l'infinitif, du participe présent ou du participe passé d'un verbe.

1° Parfois l'infinitif lui-même devient un nom : le boire et le manger. - Plus souvent le nom se tire du radical de l'infinitif par l'adjonction d'un e muet: rêver, rêve ; blâmer, blâme ; estimer, estime.

2° Le participe présent donne

- des noms de personnes : le mourant, l'adolescent, le régent ;
- des noms de choses : le levant, le penchant, l'accident ;
- des adjectifs : excellent, négligent.

3° Le participe passé donne

- des noms de personnes : le prétendu, le fiancé, l'adjoin ;
- des noms de choses abstraites : la pensée, la durée, la découverte ;
- des adjectifs : fleuri, absolu.

On peut classer de la manière suivante l'étude des mots qui sont formés par la dérivation nominale proprement dite :

- 1° les diminutifs, péjoratifs et collectifs ;
- 2° les noms dérivés de verbes ;
- 3° les noms dérivés d'adjectifs ;
- 4° les noms dérivés de noms ;
- 5° les adjectifs dérivés de verbes ;
- 6° les adjectifs dérivés de noms.

Diminutifs, péjoratifs, collectifs

Voici le sens des principaux suffixes

1° eau, et, ot sont des diminutifs populaires.

eau (elle) forme des noms d'animaux : chevreau, perdreau, pourceau ; et des noms de choses : fourneau, pruneau, cervelle, tourelle.

et (ette) forme des noms d'animaux : agnelet, poulet, chevrette ; des noms de choses : bosquet, charrette, tablette ; des adjectifs : douillet, pauvre.

et est quelquefois renforcé par el : corselet, osselet, roitelet, côtelette.

ot (otte) a donné : chariot, cuissot, culotte, menotte, bellot, pâlot, vieillot.

2° ole, ule, cule, ille sont des diminutifs savants.

ole donne : bestiole, carriole, gloriole.

ule se trouve dans globule.

cule se trouve dans animalcule, pellicule.

ille se trouve dans faucille, pointille, charmille.

3° as, aille, âtre, aud expriment, les deux premiers une idée de collection, et tous les quatre sont péjoratifs.

as (asse) donne : cervelas, plâtras, paperasse, populace, bonasse, molasse.

aille donne : antiquaille, ferraille, marmaille, muraille, valetaille, mangeaille, volaille.

âtre donne bleuâtre, douceâtre, marâtre.

aud donne badaud, pataud, lourdaud, noiraud.

Noms dérivés de verbes.

Les noms dérivés de verbes sont formés avec les suffixes suivants :

eur, qui indique des personnes faisant l'action exprimée par le verbe ;

aison (ation, ison), ance, ande, is, ment, ure, qui marquent l'action ou le résultat de l'action ;

oir, qui marque le lieu ou l'instrument de l'action.

1° eur donne : flatteur, vendeur, pécheur, menteur, compositeur, etc.

2° aison (ison, ation) donne : fenaison, trahison, livraison, démoralisation.

ance (ence) donne : vengeance, croyance, naissance, patience.

ande (ende) donne : lavande, offrande, réprimande, légende.

is (isse) donne : coloris, lavis, semis, baisse, jaunisse.

ment donne : fondement, enjouement, accroissement.

ure donne : blessure, dorure, serrure, gravure, gageure.

3° oir (oire) donne : battoir, encensoir, balançoire, rôtissoire, méritoire, obligatoire.

Noms dérivés d'adjectifs.

Les noms formés d'adjectifs avec les suffixes esse, eur, ie, té, tude sont des noms abstraits de qualités :

esse donne délicatesse, justesse, hardiesse, vieillesse.

eur (ne pas confondre avec eur qui forme des noms d'agent avec les verbes) donne : blancheur, noirceur, froideur.

ie donne: ineptie, inertie, perfidie.

té (été, ité) donne : bonté, sûreté, saleté, honorabilité, sécurité.

tude donne : aptitude, gratitude, etc.

Noms dérivés de noms.

Des noms on peut former des noms avec des suffixes.

On a des noms de personnes avec les suffixes ain, ien, in, on, ard, ois, ais qui marquent l'origine et en particulier les noms de peuples ;

iste qui indique le sectateur d'un système ;

ier et aire qui marquent un métier.

2° On a des noms de choses avec at qui marque une dignité ;

isme qui indique un système ;

age, de, ade, aie, agne, erie qui marquent une idée générale de collectivité.

ain (an), ien, in, on, ard, ois (ais) forment des noms de peuples : Américain, Persan, Prussien, Angevin, Gascon, Savoyard, Suédois, Français.

Ces suffixes indiquent d'une manière générale l'origine ; on retrouve ce sens dans les mots suivants :

ain (an): châtelain, mondain, vilain, paysan, courtisan.

ien : grammairien, luthérien, paroissien.

in : alpin, enfantin, marin, citadin, fantassin.

on : marmiton, vigneron, jambon, forgeron.

ard : montagnard, campagnard, brassard.

ois : bourgeois, villageois, courtois.

iste indique celui qui prend parti pour une idée ou s'adonne à une occupation : journaliste, chimiste, dentiste, royaliste, anarchiste, égoïste.

ier et aire sont le même suffixe ; le premier est populaire, le second est savant.

ier indique 1° des hommes qui fabriquent l'objet marqué par le radical : serrurier, sabotier ; 2° des arbres ou des plantes qui produisent le fruit marqué par le radical : prunier, cerisier ; 3° des endroits qui contiennent l'objet marqué par le radical : grenier, guêpier, cafetière.

aire indique des noms d'agent : mandataire, commissionnaire ; parfois aussi des noms de choses : annuaire, horaire.

2° at (é) marque une dignité : consulat, majorat, duché, évêché.

isme désigne un système, une méthode : stoïcisme, christianisme libéralisme ; ou une tournure propre à une langue : gallicisme, solécisme (langage propre aux gens de Solès, où l'on parlait mal).
age exprime une idée de collectivité : feuillage, herbage, marécage; et aussi le résultat d'une action : labourage, ouvrage, éclairage.

ée exprime une collectivité : rosée, risée, poignée, journée, année, charretée.

ade exprime l'idée de collectivité : cotonnade, peuplade ; ou une action : ruade, noyade, glissade.

aie (oie) exprime une collection : futaie, aulnaie.

agne exprime vaguement une idée de collectivité : campagne, montagne.

erie dans les noms dérivés d'adjectifs, exprime la qualité : étourderie, bizarrerie ; dans les noms dérivés des verbes, il exprime un métier ou l'endroit où il s'exerce : imprimerie, brasserie, laiterie ; ou bien simplement une action : causerie, plaisanterie, tromperie.

Adjectifs dérivés de verbes.

Les principaux suffixes qui servent à former des adjectifs avec des verbes sont able (ible, uble) et if qui produisent encore des mots nouveaux, et ace et ile qui n'en produisent plus.

1° *able*, lorsqu'il est joint à un verbe transitif, indique que l'action marquée par le primitif peut être faite : faisable, explicable, attaquable (qui peut être fait, expliqué, attaqué) ; lorsqu'il est joint à un verbe intransitif, il indique la possibilité de faire : valable, périssable (qui peut valoir, qui peut périr).

ible et uble ont le même sens que able : fusible, soluble.

2° *if* (ive) forme des adjectifs actifs qui expriment la faculté de faire : actif, hâtif, pensif.

Exceptionnellement quelques adjectifs en *if* ont le sens passif : adoptif, captif, portatif.

ace exprime une qualité portée à un haut degré : efficace, loquace, tenace, vorace.

ile exprime que l'action marquée par le primitif peut être faite : docile, fragile.

Adjectifs dérivés de noms.

Les principaux suffixes qui servent à former des adjectifs sont al (el, il), ique, eux, e, u, lent, esque, être.

al et ique expriment que l'idée du nom primitif convient bien à la chose dont on parle ;

eux, e, u, lent expriment la possession avec une idée d'abondance et de plénitude;

esque et être indiquent l'origine.

Ex. : al (el, il) : brutal, rural, royal, accidentel, civil, juvénile.

ique : aristocratique, classique, féérique, poétique.

eux (oux) : épineux, fangeux, fiévreux, jaloux.

é : ailé, fortuné, sensé.

u : barbu, chevelu, têtue.

lent : opulent, succulent, violent.

esque : barbaresque, chevaleresque, pittoresque.

être (estre) : champêtre, alpestre, pédestre, terrestre.

Dérivation verbale.

Certains verbes se tirent de noms ou d'adjectifs par la simple addition de la terminaison verbale, sans qu'on ait recours à des suffixes.

Les terminaisons verbales sont celles de la conjugaison vivante er ou ir.

La plupart des verbes dérivés de noms (sans suffixes) se terminent en er : alimenter, camper, émailler, tapisser, ranger.

Ils expriment l'action ou l'objet de l'action.

Les verbes dérivés d'adjectifs se terminent en er ou en ir : sécher, mûrir.

La plupart des verbes en er ont le sens causatif, c'est-à-dire qu'ils expriment l'action de produire la qualité indiquée par l'adjectif : sécher signifie rendre sec.

Les verbes en ir, plus nombreux, ont le sens causatif ou le sens passif : mûrir signifie rendre mûr ou devenir mûr.

Certains verbes sont formés de noms ou d'adjectifs au moyen des suffixes iser, oyer, fier.

iser sert à former des verbes intransitifs qui marquent une imitation du primitif : fraterniser (agir comme un frère); ou des verbes transitifs qui ont un sens causatif : aiguiser (rendre aigu).

oyer (ayer, eyer) sert à former des verbes intransitifs qui marquent l'activité du primitif : flamboyer (jeter des flammes), larmoyer (verser des larmes), bégayer, grasseyer.

fier sert à former des verbes qui signifient que la chose marquée par le primitif est faite : pacifier (donner la paix), terrifier (produire de la terreur).

Les verbes qui dérivent de verbes au moyen de suffixes comme eler, ailler, iller, eter, oter, onner, assier, ont en général un sens fréquentatif et parfois un sens diminutif : tirailler, mordiller, chançonner, rêvasser.

II. - LA COMPOSITION.

Un mot composé est formé de deux membres ou termes dont l'un exprime l'idée principale et dont l'autre précise ou détermine cette idée. Ainsi dans vinaigre, vin exprime l'idée principale et aigre marque une détermination.

1° Le terme qui détermine l'autre peut être

- un préfixe, et on a alors surtout des verbes et quelques noms et quelques adjectifs;

- ou un nom ou un adjectif, et on a alors surtout des noms et quelques verbes et quelques adjectifs.

2° Il arrive aussi parfois qu'un mot composé s'opère par la fusion d'une proposition toute entière : un songe-creux. Les mots ainsi formés sont toujours des noms.

3° Il y a enfin une catégorie particulière de mots composés qui sont formés avec des mots, des préfixes ou des suffixes grecs.

La composition au moyen de préfixes.

Les préfixes sont inséparables ou séparables : ils sont inséparables quand ils n'existent qu'en composition : ex, re, dans exclure, redire ; ils sont séparables quand ils peuvent s'employer isolément comme prépositions ou adverbes : contre, bien, dans contretemps, bienheureux.

Les préfixes séparables ou inséparables peuvent se partager en deux catégories : 1° les préfixes employés comme prépositions dans les mots composés ; 2° les préfixes employés comme adverbes.

Préfixes prépositions

ab (abs devant c et t, a devant m et v) marque une idée d'éloignement, de séparation : abstenir, absurde, absorber, aveugle (ab-oculus).

ad (a et par assimilation ac, af, etc.) marque l'idée d'un mouvement vers, d'un rapprochement. Il sert à former un très grand nombre de mots composés : admettre, atteindre, addition, assimiler, apercevoir, appauvrir, abandon, affaire, avenir.

ante (ne pas confondre avec anti préfixe grec) marque une idée d'antériorité : antécédent, antichambre.

circon signifie autour : circonférence, circonstance, circonvenu.

cis, en deçà, opposé à trans et ultra, au delà : cisalpin.

contra (contre) exprime une idée d'opposition, d'action contraire quelquefois une simple idée de juxtaposition : contradiction, contrefaire, contrevenir, contrebande, contrôle (contre-rôle), contrepoison, contre-allée, contremaître.

cum (con, com, col, cor, co) marque une idée de réunion, d'assemblage : conduire, commencer, consentir, confirmer, corriger, concitoyen, confrère, collègue.

de (dé), dis (dif, di), dés ; des est la forme moderne de dis, et dis a fini par se confondre avec de. Les trois préfixes expriment une idée de séparation, de division, de cessation, de privation : décerner, déléguer, discourir, disjoindre, distraire, discorde, désarmer, désordre.

ex (é) indique l'extraction ou la privation : expédier, exploiter, exemption, éluder, écarter, écervelé, éhonté.

extra signifie hors de : extravaguer, extraordinaire.

fors (hors) signifie hors de : forfaire, hormis, hors-d'oeuvre.

in (im, il, ir) et en indiquent un mouvement du dehors en dedans, ou insistent simplement sur l'action : incliner, inonder, emplir, enchaîner, enrôler, enrichir, incursion, empreinte, enclos, entrain.

en (venant de inde, de là ; ne pas confondre avec en, dans) indique la sortie d'un lieu : enlever, emporter, emmener.

inter, entre signifient au milieu de, par le milieu, ou quelquefois à demi : inter est savant et entre est

populaire : intercaler, intercepter, intervertir, international ; entrelacer, entremêler, entrevoir, entrebâiller ; entrefilet, entrefaites, entresol.

intra (intro) signifie au dedans, dans l'intérieur : introduire, intrinsèque.

per (par) exprime le passage à travers, le moyen, l'achèvement : parcouru, parfaire, parvenir, percevoir, persévérer, parsemer, parmi, parlerre.

post signifie après : posthume, postdater, puîné (post-natus).

pré signifie avant : précéder, préluder, préparer, prévoir.

pro (pour) signifie devant, en avant : promettre, produire, professer, poursuivre, pourvoi.

re (ré, res, r[e]) marque une action faite une seconde fois, ou une action faite en sens contraire de la première : redire, refaire, réciter, rédemption, rattacher, réélire, rechute, recoin ; reculer, repousser, réagir, réfuter, refluer, reflux.

rétro signifie en arrière, en retour : rétrocéder, rétrograder, rétroactif.

sé signifie à l'écart de : séduire, sevrer (separare), sélection, séparer.

sub (suc, sug, sup, suf), sous (sou) marquent une idée d'infériorité : subséquent, succéder, suffire, subdiviser, supporter, suggérer, soumettre, soustraire, soussigné, soucoupe, soupente.

super, sur, sus (ne pas confondre sa forme sou avec celle qui vient de sub) marquent une supériorité : superposer, superflu, superfin, survenir, surmonter, surplus, surtout, surhumain, susciter, soupirer, soutenir (tenir en haut).

trans (tran, très, tra) indique le passage au travers de jusqu'à un terme : transférer, transpercer, transcendant, traduire, trépasser.

ultra (oultre) signifie au delà : ultramontain, outrepasser, outrecuidant.

Préfixes adverbes.

bene (bien) détermine le mot primitif dans un sens favorable : bénédiction, bénéfice, bénévole, bienveillant, bienfaisant, bienséant.

bis (bi, bes, be) indique une répétition, quelquefois avec sens péjoratif : bisaïeul, bipède, binocle, besace (double sac), brouette (deux petites roues), biscornu.

in (ne pas confondre avec in, dans) a une valeur négative et privative : injuste, incroyable, illégal, impatienter, enfant (in-fans), ennemi (in-amicus).

male (mal) détermine le primitif dans un sens défavorable : malveillance, malaise, malséant, malade, malingre, maugréer, maudire.

més (mé) ajoute au primitif un sens péjoratif : méchant, médire, mésuser, mésaventure, mécontent.

mi, demi, semi marquent la division par moitié : milieu, midi, mi-carême, demi-livre, semi-double, semi-mensuel (qui paraît tous les deux mois).

non marque une négation : nonchalant, nonpareil, non-valeur.

pen (de paene, presque) donne péninsule (paene insula), pénombre.

vice (vi) signifie qui fait la fonction, qui tient la place de : vice-roi, vice-recteur, vice-président, vicomte.

Composition sans préfixes.

La langue française comprend des noms, des adjectifs et des verbes qui sont formés sans préfixes par juxtaposition de mots.

269. On peut distinguer deux espèces de noms composés : les composés de coordination dans lesquels une des deux parties détermine l'autre : commis-voyageur, chou-fleur ; et les composés de subordination dans lesquels une des deux parties dépend de l'autre : mappemonde, hôtel-Dieu.

Les composés de coordination sont formés ou de deux noms, ou d'un nom et d'un adjectif qualificatif, ou d'un nom et d'un adjectif numéral.

1° Quand ils sont formés de deux noms, ils sont unis

- par apposition -: chef-lieu, betterave ;

- par juxtaposition : laurier-rose, point-virgule ;

- le déterminant est placé avant le déterminé : aide-maçon, maître-autel, musaraigne (mus-aranea); le déterminant est placé après le déterminé et c'est le cas le plus fréquent : cornemuse, commissaire-priseur, oiseau-mouche, sergent-major, reine-claude.

2° Quand ils sont composés d'un nom et d'un adjectif qualificatif, - le plus souvent l'adjectif précède le nom : aubépine (alba spina), gentilhomme, primevère, printemps, basse-cour, morte-saison, saint-office, tiers-état ;

- mais parfois l'adjectif suit le nom : banqueroute, courte-pointe (culcita puncta), république, vinaigre, branle-bas, eau-forte, état-major, procès-verbal, huis-clos, pot-pourri.

3° Quand ils sont composés d'un adjectif numéral et d'un nom, l'adjectif numéral précède toujours le nom : triumvir, trimestre, trident, quadrupède, quintessence, quatre-temps, mille-feuille, décimètre, centimètre.

Les composés de subordination sont formés ou de deux noms, ou d'un nom (ou pronom) et d'un verbe.

1° Quand ils sont formés de deux noms, il faut distinguer deux cas, la formation populaire et la formation savante.

Dans la formation populaire, le mot composé est calqué sur le latin et l'un des deux noms est au génitif : chèvrefeuille (caprifolium).

Dans la formation savante, le génitif est remplacé par une préposition : chef-d'oeuvre ;

- dans les composés populaires, le plus souvent le nom au génitif précède la nom déterminé : chèvrefeuille, joubarbe (Juvis barba), orfèvre (auri faber), vendredi (veneris dies); parfois cependant le génitif suit le déterminé : connétable (comes stabuli), mappemonde, salpêtre (sal petrae), fête-Dieu ;

- dans les composée savants, les prépositions qui remplacent le génitif sont les prépositions de, à, en

: gendarme, belle-de-nuit, chef-d'oeuvre, rez-de-chaussée, hôtel de ville ; pot-au-feu, boîte aux lettres, salle à manger; arc-en-ciel, licencié ès lettres (ès : dans les).

2° Quand les noms composés sont formés d'un nom (ou pronom) et d'un verbe, le nom ou pronom est à l'accusatif et sert de complément au verbe.

Ils ont trois formes :

- ou bien les deux éléments sont fondus en un seul mot,
- ou bien ils sont distincts avec un trait d'union,
- ou bien ils sont unis avec une préposition. Ceux de la seconde forme sont les plus nombreux.

Ex. : 1e forme : cauchemar (presse démon), fainéant, marchepied, mâchefer, passeport, portefaix, tournevis.

2e forme : abat-jour, brise-lames, casse-tête, coupe-gorge, couvre-feu, gagne-pain, garde-fou, gratte-papier, guide-âne, passe-droit, pique-assiette, porte-montre, rabat-joie, serre-tête, tire-botte, trouble-fête, va-nu-pieds, écoute-s'il-pleut.

3e forme : parapluie, boute-en-train, pince-sans-rire, vol-au-vent (vole-au-vent).

Remarque. Il y a des composés irréguliers.

Ou bien ils sont formés de toute une phrase : quant-à-soi, sot-l'y-laisse, sainte-nitouche ; ou bien ils sont formés d'onomatopées : cahin-caha (qua hinc, qua hac?) couci-couça, bric-à-brac, mic-mac, trictrac ;

ou bien ils sont empruntés aux langues étrangères : choucroute, bouledogue, clavecin, saltimbanque, autodafé, baragouin, caravansérail, tohu-bohu.

Les adjectifs composés sont formés

- de deux adjectifs juxtaposés : sourd-muet, aigre-doux ;
- de deux adjectifs subordonnés dont l'un détermine l'autre : nouveau-né, frais cueilli, frais émoulu, clairsemé, ivre mort, gris brun, châtain clair ;
- d'un adjectif et d'un nom (formation savante) : magnanime, équivoque, rectiligne, unanime, multicolore ;
- d'un nom et d'un suffixe latin qui dérive d'un verbe : fratricide, agricole, horticulteur, argentifère, pacifique, fébrifuge, ventriloque, ovipare, carnivore.

La plupart des verbes composés sont formés avec des préfixes. Dans la composition sans préfixes on a un verbe et un nom complément de ce verbe qui s'unissent pour former un verbe nouveau : bouleverser, colporter, culbuter, maintenir.

Composés grecs.

Il faut distinguer dans la formation des mots composés avec des éléments grecs, les préfixes grecs

proprement dits (prépositions ou adverbes) ; les mots grecs (noms, adjectifs, noms de nombre) qui jouent le rôle de préfixes, et les suffixes.

Quelques-uns de ces composés sont réguliers, c'est-à-dire que tous leurs éléments sont empruntés au grec ; d'autres sont irréguliers, c'est-à-dire qu'un élément étant emprunté au grec, l'autre est pris au latin ou au français.

Voici le sens des principaux préfixes grecs.

a (an), privation : apathie, athée, anarchie, anonyme.

archi, en chef, au premier rang : archiduc, architecte.

amphi, autour, des deux côtés : amphibologie, amphithéâtre.

ana, sur, en haut, de nouveau : analogue, analysé, anabaptiste.

anti, contre : antidote, antipathie, antipode.

apo, de, loin de, pour : apocalypse, apothéose, apostasie.

cata, du haut en bas, contre : catalepsie, catastrophe, catégorie.

dia, à cause de, à travers : diadème, dialogue, diamètre.

dys, mal, mauvais : dyspepsie.

ec (ex), hors de : éclipse, éclectique.

en (ein), dans, sur : encyclique, enthousiasme, emphase.

épi (ep, éph), sus, au-dessus : épidémie, épigraphe, épithète.

eu, bien, bon : eucharistie, évangile (bonne nouvelle).

hyper, au-dessus, au delà : hyperbole, hypertrophie.

hypo, sous, dessous : hypocrite, hypogée, hypothèse.

méta, avec et idée de changement, de succession : métaphore, météore, métamorphose.

para, par, auprès de : parabole, parasite, paraphrase.

péri, à l'entour de : période, péripétie, périphrase.

pro, devant, en avant : programme, prologue, prophète.

syn (syl, sym, sy), avec : synode, synonyme, syntaxe, syllabe, syllogisme, symbole, sympathie, symétrie, système.

Mots grecs qui jouent le rôle de préfixes.

Noms et adjectifs.

acro, sommet : acrobate, acropole.

auto, de soi-même : autobiographie, autographe, autonome.

biblio, livre : bibliothèque, bibliomane, bibliophile.

bio, vie : biographie, biologie.

caco, mauvais : cacophonie, cacochyme.

chiro, main : chirographaire, chiromancie.

chromo, couleur : chromolithographie.

chrono, temps : chronologie, chronomètre.

chryso, or : chrysolithe, chrysanthème.
cosmo, monde : cosmographie, cosmogonie.
crypto, caché : cryptographie, cryptogame.
oino, chien : cynocéphale, cynégétique.
démô, peuple : démocrate, démagogue, démographie.
gastro, estomac : gastrite, gastralgie, gastronomie.
géo, terre : géographie, géologie.
héli, soleil : héliomètre, héliotrope.
hémô, sang : hémoptysie, hémorragie.
hiéro, sacré : hiérophante, hiératique, hiérarchie.
hippo, cheval : hippodrome, hippophagique, hippopotame,
homo, le même : homogène, homologue, homonyme
hydro, eau : hydrogène, hydrothérapie.
icono, image : iconoclaste, iconographie.
idio, propre : idiotisme, idiosyncrasie.
iso, égal : isocèle, isochrone.
macro, grand : macrocéphale.
micro, petit: microbe, microcéphale, microscope.
miso, qui hait : misanthrope, mysogine.
néo, nouveau : néologisme, néo-platonisme.
noso, maladie : nosographie.
onoma, nom : onomatopée, onomastique.
ophtalmo, ophtalmie, ophtalmologie.
ornitho, oiseau : ornithologie, ornithomancie.
ortho, droit : orthodoxe, orthographe.
ostéo: os : ostéologie, ostéotomie.
oxy, aigre, acide : oxygène, oxyton.
paléo, ancien : paléographie, paléontologie.
pan, tout : panorama, panthéisme.
philo, qui aime : philosophe, philanthrope.
phono, voix : phonographe, phonomètre.
photo, lumière : photographie, photomètre.
pseudo, faux: pseudonyme, pseudo-prophète.
psycho, âme : psychologie, psychiatrie.
pyro, feu : pyrogravure, pyrotechnie.
strato, armée : stratégie, stratagème.
télé, loin : télégraphe, téléphone.
théo, dieu : théocratie, théologie.
thermo, chaleur : thermogène, thermomètre.

topo, lieu : topographie.

zoo, animal : zoologie.

Noms de nombre.

mono, un seul : monogramme, monosyllabe, monastique.

dis, deux : distique, dilemme, diphtongue.

tri, trois : trilogie, triangle.

tétra, quatre : tétraèdre, tétracorde.

penta, cinq : pentagone, pentamètre.

hex, six : hexagone, hexamètre.

hepta (hebd), sept : hebdomadaire, heptagone.

octo, huit : octogone.

ennéa, neuf : ennéagone.

déca, dix : décagone, décalogue.

endéca, onze : endécagone.

dodéca, douze : dodécagone, dodécachorde.

hécaton (hecto), cent : hécatombe, hectolitre.

kilo, mille : kilomètre, kilogramme.

myria, dix mille : myriamètre, myriapode.

poly, plusieurs. polyèdre, polygone.

hémi, demi : hémicycle, hémisphère.

proto, premier : prototype, protocole.

etc.

Suffixes grecs.

algie, douleur : névralgie, nostalgie.

cratie, force, pouvoir : démocratie, ploutocratie.

game, mariage : cryptogame, polygamie.

gène, qui produit : gazogène, hydrogène.

graphie, description : cosmographie, bibliographie.

latrie, adoration : idolâtrie, iconolâtrie.

logie, doctrine : cosmologie, mythologie.

mancie, divination : chiromancie nécromancie.

manie, fureur : mélomanie, métromanie.

métrie, mesure : géométrie, kilomètre.

morphe, qui a la forme : polymorphe, amorphe.

nomie, loi : astronomie, économie.

oïde, qui a l'aspect de : métalloïde, cycloïde.

pathie, maladie, affection : antipathie, homéopathie, névropathie.

pédie, éducation : orthopédie, encyclopédie.
phagie, action de manger : anthropophagie, hypophagie.
phobie, peur : anglophobie, hydrophobie.
phore, qui porte : phosphore, canéphore, sémaphore.
pole, ville : acropole, nécropole, métropole.
scopie, vue : spectroscopie, microscope.
technie, art : mnémotechnie, pyrotechnie.
tomie, incision : trachéotomie, gastrotomie.
urgie, travail : liturgie, chirurgie.
etc.

CHAPITRE XII

DE LA PROPOSITION.

En se groupant pour exprimer les idées, les mots forment des propositions.

Une proposition est l'expression d'un jugement.

Ces mots : *Dieu est bon*, expriment un jugement ; ils constituent une proposition.

Il y a donc dans une phrase autant de propositions que de jugements exprimés par les mots dont elle se compose.

Cette phrase, par exemple, *Dieu nous aime et Il nous bénit* exprime deux jugements ; elle renferme donc deux propositions.

Deux termes sont essentiels à toute proposition :

- le verbe, qui exprime l'état ou l'action d'un être ;
- le sujet, c'est-à-dire l'être même qui est dans cet état ou qui fait cette action.

I. Du sujet.

Le sujet de la proposition est l'être dont le verbe exprime l'état ou l'action.

On le reconnaît en posant devant le verbe la question qui est-ce qui ? ou qu'est-ce qui ?

Les êtres animés répondent à la question qui est-ce qui ?

les êtres inanimés, à la question qu'est-ce qui ?

Ex. : *Le laboureur sème le blé ; le blé nourrit ses enfants.*

Qui est-ce qui sème le blé ? le laboureur.

Qu'est-ce qui nourrit ses enfants ? le blé.

Laboureur est sujet de sème ; blé, sujet de nourrit.

Le sujet d'une proposition peut être un mot ou une proposition.

a) Le mot sujet peut être

- un nom : *Charles est arrivé hier soir ;*
- un pronom : *Il nous a agréablement surpris ;*
- un mot employé comme nom (adjectif, verbe, mot invariable) : *Le bien bon l'accompagnait ;*
- un infinitif : *Depuis hier causer et rire sont toute notre occupation.*

b) La proposition sujet peut être

- ou à l'infinitif : *Nous trouver ainsi réunis était depuis longtemps notre désir ;*
- ou à un mode personnel : *Mieux valait qu'on en profitât.*

Quand une proposition sert de sujet à une autre proposition, celle-ci est généralement pourvue d'un autre sujet provisoire préparant ou annonçant la proposition sujet.

Ce sujet provisoire n'est autre que le pronom personnel neutre *il*, ou le pronom démonstratif neutre *ce* :

Ex. : *Il vous appartient de leur parler en maître ; C'est à vous de leur dicter des lois.*

Cette même particularité d'un sujet provisoire se retrouve dans deux cas :

1° Avec certains verbes construits d'une manière impersonnelle :

Ex. : *Il était cinq heures ; il faisait nuit ; il tombait de la neige.*

Le pronom *il* n'est dans ces trois propositions qu'un sujet provisoire. Les mots *heures*, *nuit*, *neige*, sont les sujets véritables ou réels.

2° Avec les verbes impersonnels proprement dits : *Il pleut, il neige, il grêle*, etc...

Dans ce dernier cas le sujet réel est inclus dans le sens du verbe : *Il pleut* = *il tombe de la pluie*.

Remarque. En général, quand un verbe se trouve ainsi avec deux sujets, l'un provisoire, l'autre réel, c'est le sujet provisoire qui est le sujet grammatical de la proposition ; le sujet réel ou logique n'est que l'explication ou l'apposition du sujet grammatical.

II. Du verbe.

Le verbe de la proposition est le mot qui exprime l'état ou l'action du sujet :

Ex. : *Les foins sont fanés ; les blés jaunissent ; le laboureur se réjouit.*

Le verbe peut marquer l'état du sujet de deux manières :

- ou bien par lui-même, Ex. : *Le maître est estimé ; il est aimé ; il est écouté ;*

- ou bien avec le concours d'autres mots, Ex. : *Cet élève est studieux ; sa vertu est exemplaire.*

Le mot qui complète alors le verbe est un attribut du sujet.

Le verbe marque de même l'action de deux manières :

tantôt par lui seul, Ex. : *Va, cours, vole ;*

tantôt à l'aide d'un complément indiquant l'objet sur lequel s'exerce l'action du sujet, Ex. *Venge-nous.*

Tout verbe ayant un complément d'objet est un verbe transitif : Ex. : *Perrette portait son lait à la ville.*

Tout verbe ne comportant pas de complément d'objet est un verbe intransitif, Ex. : *Elle allait à grands pas.*

Tout verbe pouvant comporter un complément d'objet, mais non accompagné d'un complément d'objet, est employé dans un sens intransitif, Ex. : *Elle comptait, achetait, revendait.*

Remarque. Les verbes intransitifs ne peuvent être complétés que par un attribut ou un complément

circonstanciel.

Les verbes transitifs réclament un complément d'objet auquel peuvent s'adjoindre des compléments circonstanciels.

Les locutions verbales équivalent à des verbes simples et doivent être traitées comme des verbes simples : *Avoir peur* équivaut à *craindre*.

Dans l'analyse de cette proposition : *Les mauvais élèves ont peur du maître*, on considérera donc *ont peur* comme le verbe, et *du maître* comme le complément d'objet de ce verbe.

Enfin certains verbes joints à un infinitif équivalent pour le sens à un verbe simple. Tels sont les verbes *venir de*, *aller*, *devoir* : *je vais partir* équivaut à *je partirai bientôt* ;

les verbes vouloir, pouvoir : *je voudrais sortir* signifie *je sortirais volontiers* ;

les verbes faire, laisser : *faire entrer* c'est *introduire* ;

certaines locutions comme *avoir coutume de*, etc. *Il avait coutume de dire* signifie : il disait habituellement.

Ces verbes sont de véritables auxiliaires ; l'infinitif auquel ils s'ajoutent est le verbe à conjuguer ; et dès lors le verbe ainsi composé, exprimant une action unique, doit être traité comme un verbe simple.

III. De l'attribut.

L'attribut, qui complète souvent le verbe, exprime une manière d'être que le verbe reporte sur le sujet ou l'objet :

Mon ami est prudent (attribut du sujet ami) ;

je le crois sage (attribut de l'objet le).

L'attribut du sujet ou de l'objet peut être

- un adjectif :

Il est bon de parler et meilleur de se taire,

- un participe :

Bien peu d'enfants en paraissent convaincus ;

- un nom commun :

Sans la discrétion pourtant ils ne seront jamais des hommes.

- un pronom :

Qu'ils travaillent chaque jour à le devenir ;

un infinitif :

Parler, ce n'est pas bavarder ;

une proposition :

La règle est de parler discrètement et toujours à propos.

L'attribut du sujet complète le plus souvent le verbe être :

Le chat est hypocrite.

Il complète aussi les verbes qui participent au sens du verbe être, c'est-à-dire :

les verbes passifs, entièrement conjugués avec l'auxiliaire être :

Il est qualifié dans les Fables de chattemite, de tartufe, d'archipatelin ;

2° les verbes intransitifs, signifiant être, comme paraître, sembler (= être en apparence)

Il paraît doux ;

devenir, rester, se tenir (= continuer à être)

Il demeure perfide ;

et tous ceux qui impliquent le sens du verbe être :

Il naît caressant ; et il vit prudent et défiant.

Assez souvent aussi l'attribut est reporté sur l'objet du verbe. Il complète alors un verbe signifiant :

ou bien croire, juger, considérer comme, etc.

je crois cet homme très capable ;

ou bien dire, déclarer, nommer, etc. :

je le déclare très honnête ;

ou bien avoir, maintenir, etc.

je l'ai toujours eu comme conseiller ;

ou bien élire, rendre, choisir, prendre, etc.

je le prends aujourd'hui comme arbitre.

Qu'il affecte le sujet ou l'objet, l'attribut peut être direct ou indirect.

L'attribut est direct quand il est relié au sujet ou à l'objet par le verbe seul :

Cet enfant est aimable ; Je le crois sage.

L'attribut est indirect quand il est relié au sujet ou à l'objet par le verbe accompagné d'un mot invariable : de, comme, pour, en :

Il passe pour studieux ; je le considère comme très sérieux.

Remarque. Quand l'attribut est indirect, on ne doit pas séparer dans l'analyse l'attribut du mot invariable qui l'introduit. On fera donc ainsi l'analyse des deux derniers exemples :

Pour studieux : attribut indirect du sujet il ;

Comme très sérieux : attribut indirect de l'objet le.

IV. Des compléments.

Le complément d'objet est aussi nécessaire après les verbes transitifs que l'attribut après certains verbes intransitifs.

Il se présente sous deux formes :

la forme directe, quand il n'est relié au verbe par aucune préposition : *Fais le bien ; évite le mal ;*

la forme indirecte, quand il est relié au verbe par une préposition :

Applique-toi à la vertu ; renonce au vice.

Le complément d'objet peut être

un nom : *Les hommes estiment la vertu ;*

un pronom : *Dieu la bénit et la récompense ;*

un infinitif : *Aime à prier, à travailler, à souffrir.*

une proposition : *Sois convaincu que la piété est utile à tout.*

Le complément d'objet est propre aux verbes transitifs.

D'autres compléments sont communs aux verbes transitifs et aux verbes intransitifs et marquent une circonstance de l'action exprimée par le verbe : d'où leur nom de circonstanciels. Les principaux sont :

1° le complément d'attribution, exprimant l'être auquel aboutit l'action du sujet :

Efforce-toi de rendre à tes parents tout le bien qu'ils t'ont fait.

Ce complément est ordinairement introduit par la préposition *à* ou *pour* ;

2° le complément de but, indiquant le résultat en vue duquel agit le sujet :

Un peintre travaillait pour la gloire ;

3° le complément de cause, indiquant le motif pour lequel agit le sujet :

Découragé par un échec, il renonça de dépit à la lutte ;

4° le complément de point de vue, indiquant sous quel rapport est envisagé l'état ou l'action du sujet :

Il était sans égal pour l'énergie ;

5° le complément de manière, indiquant comment agit le sujet :

Mais il composait de caprice ;

6° le complément de partie, introduit par la préposition *par* :

Résolu à vaincre, il prit le taureau par les cornes ;

7° le complément d'instrument ou de moyen, indiquant ce dont on se sert pour atteindre un but :

A force d'étude il disciplina et assouplit son génie ;

8° le complément de mesure :

Son talent grandit de cent coudées ;

9° le complément de prix :

Ses oeuvres, de plus en plus appréciées, s'achètent aujourd'hui à grand prix ;

10° le complément de matière :

Son succès est du plus pur mérite, et sa gloire de l'admiration la plus sincère ;

11° le complément de temps, indiquant

- ou la durée de l'action :

Il était resté quatre ans sans concourir ;

- ou la date de l'action :

Le succès qu'il remporta la cinquième année fut un triomphe ;

12° le complément de lieu, indiquant

- soit l'endroit où se trouve le sujet :

Il vivait à la campagne ;

- soit l'endroit où va le sujet :

Il allait chaque année à Paris ;

- soit l'endroit d'où vient le sujet :

Il revenait de la capitale, altéré de gloire ;

- soit l'endroit par où passe le sujet :

Il aimait au retour à passer par Reims ;

13° le complément d'origine :

Il était né de parents pauvres.

14° Il faut ajouter à cette liste le complément d'agent, propre aux verbes passifs, et indiquant par qui l'action est faite :

Ses parents étaient aidés et comblés par lui.

Une proposition réduite aux termes que nous venons d'étudier, sujet, verbe, attribut, compléments du verbe, est une proposition simple.

Le plus souvent ces termes sont accompagnés de mots qui les développent ou les expliquent. La proposition est alors complexe.

Les éléments susceptibles de s'ajouter ainsi au sujet, au verbe, à l'attribut, ou aux différents compléments du verbe, sont :

- ou des déterminatifs adjectifs démonstratifs, possessifs, etc.;
- ou des qualificatifs : adjectifs épithètes, participes, noms, adverbes ;
- ou des appositions : noms, adjectifs, participes ;
- ou des compléments.

Toutes les espèces de mots peuvent ainsi trouver leur emploi dans la proposition.

Il arrive assez fréquemment que les termes d'une proposition ne sont pas tous exprimés. La proposition dans ce cas est dite elliptique.

Les termes non exprimés, mais alors sous-entendus, peuvent être le sujet :

Soit fait (= que cela soit fait) ;

Ainsi fut fait (= il fut fait ainsi) ;

le verbe :

Rien de trop (= ne faisons rien de trop) ;

A quoi bon tout ceci ? (= tout ceci est bon à quoi ?) ;

l'attribut :

La principale jonchée fut donc des principaux rats (= la principale jonchée fut donc une jonchée des principaux rats) ;

le sujet et le verbe, simultanément :

Pas un seul petit morceau de mouche ou de vermisseau (= elle n'avait pas un seul petit morceau, etc.) ;

le verbe et l'attribut, simultanément :

Qui est parti le premier ? Mon frère (mon frère est parti le premier) ;

tous les termes simultanément :

Il est bon d'être charitable : mais envers qui ? (mais il est bon d'être charitable envers qui ?) ;

Le fait-on ? Nullement (= on ne le fait nullement).

Tous les mots du discours font nécessairement partie de quelque proposition. Il faut cependant en excepter :

1° les mots en apostrophe, par lesquels on appelle ou interpelle les personnes, ou les choses personnifiées, pour leur faire part de ses idées ou de ses sentiments :

Romains, et vous, Sénat, assis pour m'écouter,

Je supplie avant tout les dieux de m'assister.

(La Font.)

Quand verrai-je, Sion, relever tes remparts ?

(Rac.)

2° les interjections équivalant à des propositions incises, et ne faisant par conséquent partie d'aucune autre proposition :

Ah! mon frère.

Enfin, de même que dans une proposition certains mots sont subordonnés à d'autres mots, de même dans la phrase ou dans le discours certaines propositions sont subordonnées à d'autres propositions.

De là deux sortes de propositions :

1° les propositions indépendantes ;

2° les propositions subordonnées.

Les propositions indépendantes sont généralement à mode personnel. Ex. : *Ne t'attends qu'à toi seul ; c'est un commun proverbe.* (La Font.)

Remarque. L'indépendante se construit parfois à l'infinitif,

soit pour rendre une interrogation plus pressante,

Ex. : *Pourquoi tarder ? Pourquoi hésiter ?*

soit pour rendre le récit plus alerte et plus vif,

Ex. : *Et grenouilles de ne plaindre,*

Et Jupin de leur dire. (La Font.)

Les propositions subordonnées se présentent sous deux formes.

Les unes sont à mode personnel (Indicatif, subjonctif ou conditionnel) ;

les autres sont à mode impersonnel (participe ou infinitif).

Les subordonnées à mode personnel se rattachent aux indépendantes par un mot de subordination qui peut être

ou un relatif :

Une grenouille vit un boeuf

Qui lui sembla de belle taille. (La Font.)

ou une conjonction de subordination:

Quelqu'un troubla la fête

Pendant qu'ils étaient en train. (La Font.)

ou un mot interrogatif entre deux verbes

Je ne sais si on jugera demain.

D'après le mot qui l'introduit, une subordonnée à mode personnel peut donc être relative, conjonctive ou interrogative.

Les interrogatives subordonnées sont dites indirectes par opposition aux interrogatives indépendantes qui sont directes.

D'après la fonction qu'elle remplit dans la phrase, une subordonnée peut être :

1° Sujet : *Il faut que je me venge ;*

2° Objet : *je sais que la vengeance*

Est un morceau de roi. (La Font.)

3° Complément circonstanciel : Elle peut alors exprimer une circonstance

- de but : *Je vous écrirai, pour que vous sachiez tout ;*

- de cause : *je ne vous ai pas écrit, parce que j'étais en voyage ;*

- de conséquence : *J'écris si vite, que je crois parler ;*

- de concession : *Quoique l'heure s'avance, je tiens à vous écrire ;*

- de condition : *Si je ne vous écris pas, soyez sans inquiétude ;*

- de comparaison : *Je vous écris plus souvent que vous ne m'écrivez ;*

- de temps : *Je vous écrirai quand vous m'aurez répondu.*

En vertu de sa fonction une proposition est donc sujet, objet, ou circonstancielle (= finale, causale, consécutive, concessive, conditionnelle, comparative ou temporelle).

Dans la proposition subordonnée comme dans la proposition indépendante l'ordre des termes devrait être : d'abord le sujet, ou l'être dont on parle, puis le verbe suivi de ses compléments indiquant ce qu'est ou ce que fait le sujet.

Tel est l'ordre logique voulu par la pensée.

Les dérogations à cet ordre ou inversions, sont fréquentes :

C'est ainsi que le sujet se rejette après le verbe dans les propositions interrogatives :

Quand commencent les vacances ?

dans les propositions exclamatives : *Vivent les vacances !*

dans les propositions incisives :

Les vacances sont, dit-on, retardées ;

dans les propositions commençant par un des mots *ainsi, à peine, du moins, peut-être*, etc. :

Ainsi se passèrent les vacances.

On place de même par inversion le complément avant le verbe quand c'est un pronom interrogatif :

Que devient-il ?

quand c'est un pronom relatif :

Il a obtenu la prolongation qu'il espérait ;

quand c'est un pronom personnel atone :

je l'en félicite.

Quant à l'ordre à suivre pour les compléments du verbe, la règle, conforme à l'harmonie, est d'aller du plus court au plus long :

Je ne jouirais pas en paix d'une prolongation obtenue dans ces conditions.

Les écrivains d'ailleurs sacrifient souvent l'ordre logique à des préoccupations littéraires de légèreté, de rapidité, etc. :

Cette année, en effet, les prolongations ont été accordées à regret.